

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 14 janvier 2013 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Gilles Vigneault

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Quarante-neuf personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-01-13

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec l'ajout à l'item autres affaires a) Camps de jour.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-01-13

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 03 décembre 2012 tel que présenté.

03-01-13

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 04 décembre 2012 tel que présenté.

04-01-13

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2012 de 19 h 00 tel que présenté.

05-01-13

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2012 de 20 h 45 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

06-01-13

-Fédération canadienne des municipalités : renouvellement adhésion 2013.

Suite à l'offre de renouvellement de notre adhésion à la Fédération canadienne des municipalités; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de notre adhésion pour 2013 au montant de 493\$.

07-01-13

-OBV Yamaska: renouvellement adhésion 2013.

Suite à l'offre de renouvellement de notre adhésion à l'Organisme de bassin versant de la Yamaska, organisme dont le but principal est de créer des liens favorisant la réalisation d'actions bénéfiques pour la rivière Yamaska; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de notre adhésion pour 2013 au montant

de 50\$ et nommer monsieur Gilles Vigneault représentant de la municipalité.

08-01-13

Québec municipal: renouvellement adhésion 2013.

Suite à l'offre de renouvellement de notre adhésion au service internet du Québec municipal pour 2013; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de notre adhésion pour 2013 au montant de 500\$ plus taxes.

09-01-13

-Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel : demande d'aide financière pour la tenue de diverses activités; demande d'autorisation pour la tenue du tournoi de pêche 2013.

Le conseil prend connaissance de la correspondance de l'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel et il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une subvention de 800\$ pour la réalisation de leurs différentes activités, dont leur tournoi de pêche familial 2013 organisé pour la relève. Également résolu d'autoriser la tenue d'un tournoi de pêche en juin à l'exception du 1^{er} juin prochain.

10-01-13

-Société historique Pierre-De Saurel: renouvellement adhésion 2013.

Suite à l'offre de renouvellement de notre adhésion à la Société historique Pierre-De Saurel; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de notre adhésion pour 2013 au montant de 200\$.

11-01-13

-École Sainte-Anne-les-Îles: financement pour voyage linguistique de fin d'année.

Considérant la demande exprimée par la directrice de l'école, madame Sophie Vigneault, afin d'obtenir un appui financier pour l'organisation d'un voyage de fin d'année à New York pour les élèves finissants; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder un montant de 100\$.

12-01-13

-Éco-Salon du Lac Saint-Pierre : offre de partenariat.

Considérant que Les Productions l'Envol du Grand Héron Bleu (PEGHB) tiendra la 5^e édition de l'Éco-Salon du Lac Saint-Pierre du 15 au 17 février 2013; considérant que l'objectif de ce salon est la sensibilisation de la population à la protection de l'environnement et aux diverses notions de développement durable; considérant que ce salon est sous la présidence d'honneur de monsieur Pierre Girard, peintre animalier de Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de conclure une entente de partenariat d'une valeur de 100\$.

13-01-13

-A.B.C. Médical : offre de vente d'un défibrillateur cardiaque portatif automatique.

Considérant l'offre de vente d'un défibrillateur cardiaque portatif automatique; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

14-01-13

-FM 101,7 : demande de contribution financière et commandite.

Considérant la demande de contribution financière de la station de radio locale FM 101,7 pour l'année 2013; considérant que l'offre permet une banque de 60 messages de 30 secondes ou de 83 messages de 15 secondes que la municipalité pourra utiliser au moment jugé opportun; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer le FM 101,7 que la municipalité n'investira pas financièrement pour l'obtention d'une banque de messages pour 2013.

15-01-13

-Réseau québécois de Villes et Villages en santé : inscription Fête des Voisins 2013.

Considérant l'invitation du Réseau québécois de Villes et Villages en santé à participer à l'événement « la Fête des Voisins » en faisant la promotion auprès de nos citoyens de l'importance d'organiser une fête entre eux le samedi 8 juin prochain; considérant qu'il est important de développer l'appartenance et l'entraide dans une communauté; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'inscription de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel à la Fête des Voisins 2013.

16-01-13

-Mme Carole Descheneaux: demande de délai supplémentaire, infraction du 7 rue des Nations.

Considérant la demande de délai supplémentaire pour la finalisation des travaux de nettoyage au 7 rue des Nations; considérant que le demandeur a payé le constat d'infraction émis par la municipalité en décembre 2012; considérant la présence d'une quantité importante de neige au sol; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser un délai final jusqu'au 13 mai 2013 pour terminer les travaux de ramassage sur la propriété.

17-01-13

-Mme Michèle Bérubé, urb. et insp. : rapport de situation du 2396 chemin du Chenal-du-Moine.

Considérant le dépôt du rapport de situation de la propriété du 2396 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que ce rapport fait référence à des infractions ayant trait à la mise en place de fondations dans la zone inondable 0-20 ans et non-respect du permis émis; considérant qu'un constat d'infraction a été signifié avec un dernier délai pour se conformer; considérant qu'en date du 9 janvier 2013 la situation n'a pas changé; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater M^e Mario Paul-Hus du cabinet Municonseil à procéder à une mise en demeure selon les lois actuellement en vigueur.

18-01-13

-Mme Michèle Bérubé, urb. et insp. : rapport de situation du 2592 chemin du Chenal-du-Moine.

Considérant le dépôt du rapport de situation de la propriété du 2592 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que ce rapport fait référence à des infractions ayant trait à la mise en place d'éléments d'ancrages après un bâtiment accessoire en zone inondable de 0-20 ans; considérant qu'un constat d'infraction a été signifié avec un dernier délai pour se conformer; considérant qu'en date du 9 janvier 2013 la situation n'a pas changé; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater M^e Mario Paul-Hus du cabinet

Municipal Council to proceed to a stay according to the laws currently in force.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

19-01-13

It is proposed by Annie Champagne, supported by Myriam Cournoyer and resolved by unanimity of the present council members to deposit the correspondence to the archives of the municipality.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

20-01-13

Considering the deposit of the report of expenses on January 14, 2013; considering that the list includes authorized expenses by the council or by an authorized official pursuant to the delegation no 363-2003; it is proposed by Steve Pinard, supported by Guy Lambert and resolved by unanimity of the present council members to ratify the payments made and to approve the accounts to be paid during the period between December 17, 2012 and January 14, 2013 appearing on the list submitted by the secretary-treasurer, and to authorize the secretary-treasurer to issue the necessary checks to make the payment.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JANVIER 2013

21-01-13

Considering the deposit of the minutes of the meeting of the urban planning advisory committee held on January 7, 2013; it is proposed by Guy Lambert, supported by Denis Cournoyer and resolved by unanimity of the present council members to accept the deposit of the minutes.

PROJET D'UNE TOUR D'OBSERVATION : SERVICES PROFESSIONNELS

22-01-13

Considering that there is a need to have plans and estimates prepared by an architect; it is proposed by Guy Lambert, supported by Annie Champagne and resolved by unanimity of the present council members to entrust a mandate as described in the service offer of November 1, 2012 to Mr. Daniel Cournoyer, architect.

SERVICES DE CONSULTATIONS JURIDIQUES 2013

23-01-13

Considering that there is a need to renew our service agreement with the firm of Me Mario Paul-Hus for various municipal opinions; it is proposed by Myriam Cournoyer, supported by Steve Pinard and resolved by unanimity of the present council members to renew for the year 2013 the service agreement for legal consultations with the firm Municipal Council, lawyers, according to a fixed fee mandate of 825\$ plus taxes.

PRIORITÉS 2013 POUR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

24-01-13

Considering that there is a need to make known to the Québec Sûreté our intervention priorities for the year 2013; it is proposed by Denis Cournoyer, supported by Myriam Cournoyer and resolved by unanimity of the present council members to establish the following priorities:

- the control of speed on our routes;
- the control of speed on the water;
- surveillance in the parks.

VACANCE AU POSTE SECRÉTAIRE-COMPTABLE

25-01-13

Considérant la vacance du poste de secrétaire-comptable depuis le 31 décembre 2012; considérant que les besoins du poste nécessitent d'être à temps complet soit 32,5 h; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le poste de secrétaire-comptable soit comblé à temps complet de 32,5 h dans les meilleures délais.

DÉPÔT DE GARANTIE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

26-01-13

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel effectuera ou fera effectuer divers travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc, etc...) au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013; considérant que ces travaux seront effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec; considérant que dans chacun de ces cas, la municipalité doit obtenir préalablement un permis d'intervention ou permission de voirie avant d'effectuer chacun des travaux; considérant également que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux chaque fois qu'un permis d'intervention ou permission de voirie est délibéré par le ministère des Transports du Québec; en conséquence, il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution; que le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel demande au ministère des Transports du Québec que la présente résolution tienne lieu de dépôt de garantie de la part de la municipalité pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000\$; que la municipalité s'engage à faire une demande de permis d'intervention ou permission de voirie à chaque fois que des travaux seront requis dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec ainsi qu'à respecter les clauses du permis d'intervention ou de la permission de voirie demandée; que Monsieur Maxime Dauplaise, Directeur général et secrétaire-trésorier ou Monsieur Lucien Jobin, directeur des Travaux publics, soit habilité à signer les demandes de permis d'intervention et/ou permission de voirie selon le cas à titre de représentant autorisé.

MAIRE SUPPLÉANT

27-01-13

Considérant qu'il y a lieu de nommer un maire suppléant pour les prochains trois mois; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer le conseiller Guy Lambert à titre de maire suppléant jusqu'en avril 2013.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT N^o 475-2013 CONCERNANT LES NUISANCES ET L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Myriam Cournoyer afin de présenter lors d'une prochaine séance de conseil, un règlement n^o 475-2013 concernant les nuisances.

AUTRES AFFAIRES

a) Camps de jour

Le maire informe que la municipalité est sollicitée pour offrir un service de terrain de jeux à Sainte-Anne-de-Sorel en plus de celui

offert à la Ville de Sorel-Tracy. Le conseil est sensible aux demandes des citoyens et analysera la possibilité d'offrir le service.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Pierre Pontbriand: question concernant l'item 13 de l'ordre du jour, liste des comptes : PGSolutions, projet de tour d'observation, déneigement du quai fédéral.
- Jacques Joyal: présence de bacs roulants sur le trottoir de la rue du Quai lors des jours de collecte.
- Diane Leduc: informe que certaines listes des comptes dans les procès-verbaux disponibles sur le site internet sont incomplètes, possiblement que les versos sont absents; à quelle heure s'est tenue la dernière séance extraordinaire du 17 décembre 2012; sur quelle base le conseil évalue-t-il les demandes de subventions, utilise-t-il une politique?
- René Palardy : désire connaître la différence entre le nombre de km de rues versus le nombre de km de voies inscrit dans les indicateurs de gestion figurant dans le journal *Le Phare*, pourquoi M. Préville a-t-il déneigé des bornes-fontaines, dépôt de garantie au MTQ.
- Renald Latraverse : désire copie de la facture payée à madame Suzanne Péloquin pour l'entretien des aménagements paysagers.
- Lucie Latraverse : règlement concernant un congé de taxes pour les nouvelles constructions.
- M. Benoit Laprade : demande un délai pour son dossier en infraction jusqu'à la fin de l'année de validité de son permis.
- Marc-Henri Latraverse : liste des comptes, dépense de M^e Mercille avocat, désire obtenir le salaire du DG et DGA, vitesse sur le chemin du Chenal-du-Moine.

Le maire s'adresse aux élèves de 6^e année de l'école Sainte-Anne-les-îles venus en prévision du futur conseil d'un jour.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

28-01-13

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h12.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

LISTE DES DÉPENSES PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 14 JANVIER 2013

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
26 Patrick Morin AP	Buche, salle du conseil	11.48	L. Jobin	

	Entr. voirie	75.82		
28 Corp. Sun Média	Distribution Le Phare	51.52	M. Dauplaise	
AP	Distribution Calendrier	51.52	M. Dauplaise	
AP	Distribution Temps libre	51.52	M. Dauplaise	
AP	Avis public, règl. 472-2012	111.42	M. Dauplaise	
AP	Avis public, règl. 473-2012	111.42	M. Dauplaise	
35 Carquest inc.	Outils, douilles	46.35	L. Jobin	
AP				
36 Bureau publicité des droits	Mutations déc. 2012	12.00	Règl. 421-2007	
AP				
49 Chantal Laferrière & petite caisse	Breuvages, aliments	8.05	M. Dauplaise	P
	Frais de postes	10.18	M. Dauplaise	P
74 Esso Pétrolière	Hyundai	192.03	Règl. 421-2007	
AP	Toyota	249.61		
	Ford 250	178.01		
147 Pierre Lacombe	Frais de représentation	100.00	Règl. 470-2012	
AP				
179 Entr. d'électricité D.A. inc.	Eclairage sapin de Noël	149.47	L. Jobin	
AP	Rép. luminaires de rues	211.59	L. Jobin	
AP				
194 Emco	Pieces aqueduc	48.54	L. Jobin	
AP				
389 Agritex	Changement d'une valve tracteur 3720	166.97	L. Jobin	
AP				
750 Jean-Claude Dulude	Remb. frais de déplacement	60.34	L. Jobin	
AP				
788 Nicoletti Pneus	Réparation pneu Ford 250	17.54	L. Jobin	
AP				
804 Raynald Mercille, avocat	Honoraires ressources humaines	2582.96	Réso.30-02-11	
AP				
896 Mini-Excavation J. Préville	Abrasifs	7108.44	L. Jobin	
AP	Déneigement bornes-fontaine	172.46		
896 Environnement KMJ	Nettoyage stations de pompage	758.10	L. Jobin	
AP				
	Salaires déc. 2012	50232.97	Règl. 421-2007	P
	D.A.S. déc. 2012	23829.49	Règl. 421-2007	P

Factures 2013

7 Bell Mobilité	Cellulaires	267.69	Règl. 421-2007	
AP				
8 Bell Canada	Télémetrie stations pompage	518.16	Règl. 421-2007	
AP	Mairie et loisirs	453.74		
	Prolongation de garantie	180.81		
9 Hydro-Québec	Éclairage public	1567.00	Règl. 421-2007	P
	Bâtiments municipaux	3594.62		
	Stations de pompage	1949.45		
10 R.I.A.R.Y.	Quote-part mensuelle (janv.)	8025.20	Réso.18-11-12	
AP				
26 Patrick Morin inc.	Pelles pour patinoires et bornes-fontaines	92.59	L. Jobin	
AP	Piles pour Purge	60.86		

30 Fournitures de bureau Denis AP	Papeterie	13.01	M. Dauplaise
64 Diane Leduc AP	Prime de départ	350.00	M. Dauplaise
67 Gendron et Lamoureux AP	Diesel	804.03	L. Jobin
69 Precise Parklink AP	Frais de communication horodateur (janv)	153.21	Règl. 421-2007
70 Ministre des Finances AP	Bail lot de grève	70.13	Règl. 421-2007
71 Publications CCH AP	Mises à jour Code des Municipalités	1834.12	Règl. 421-2007
88 Ge Canada Equipment AP	Loc. système téléphonique (2 mois)	184.46	Règl. 421-2007
109 ADMQ AP	Abonnement annuel directeur général	670.15	Règl. 421-2007
110 Visa Desjardins AP	Telus cellulaires	135.32	Règl. 421-2007
AP	Aliments	73.22	M. Dauplaise
129 MicroAge AP	Licences pour serveur informatique	619.72	M. Dauplaise
415 RCAP Leasing AP	Photocopieur pour trois mois	738.14	Réso. 11-12-11
433 Great-West cie d'assurances AP	Vers. mensuel assurance collective (janv.)	3964.38	Réso. 21-05-10
792 PG Solutions AP	Contrat entretien et soutien informatique	11083.60	Règl. 421-2007
801 Groupe Ultima inc. AP	Assurances générales 2013	30 008.00	Réso. 19-12-12
896 Mini-Excavation J. Préville AP	Abrasif	8760.99	L. Jobin
AP	Contrat 50%	30 444.87	Réso. 21-09-10

Total : \$ 193 217.27\$

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 4 février 2013 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Gilles Vigneault

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Douze personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-02-13

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-02-13

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2013 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

03-02-13

-Fédération de l'UPA de la Montérégie: commandite du Gala des Agristars 2013.

Considérant la correspondance de la Fédération de l'UPA de la Montérégie invitant la municipalité à commanditer le Gala des Agristars 2013; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite.

04-02-13

-Société canadienne de la sclérose en plaques: demande de commandite 24^e brunch annuel.

Considérant la demande de commandite de la Société canadienne de la sclérose en plaques soit en remettant un cadeau ou un don en argent; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite, mais de laisser le libre choix à chacun des élus de participer au brunch annuel en achetant des billets.

05-02-13

- Municipalité de Massueville : appui transport collectif.

Considérant que selon le bilan de 2012 et les priorités de l'année 2013, le Comité régional de la famille de la MRC Pierre-De Saurel a entre autres comme objectif de faire connaître à la population de la MRC les différents services offerts aux familles; considérant que le Comité régional de la famille demande d'encourager toute forme de partenariat entre la MRC, les municipalités et les intervenants du milieu afin d'agir conjointement en faveur des familles; considérant que le Comité régional de la famille a aussi pour objectif d'améliorer le réseau routier en enrichissant les réseaux cyclables et piétonniers, mais que le transport collectif devrait aussi constituer une priorité

dans le développement; considérant que plusieurs municipalités de la MRC n'ont pas accès aux différents services offerts aux familles; considérant qu'un service de transport en commun est offert dans la plupart des municipalités membres de la MRC, mais seulement aux personnes présentant un handicap (transport adapté); il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel appuie la Municipalité de Saint-Gérard-Majella et Massueville et qu'une demande soit acheminée au préfet de la MRC, M. Gilles Salvat, ainsi qu'à toutes les municipalités membres de la MRC Pierre-De Saurel afin de voir la possibilité de développer le service de transport collectif vers les autres municipalités de la MRC.

06-02-13

- Boomerang: renouvellement de la protection de la génératrice.
Le conseil prend connaissance de l'offre de renouvellement pour la protection de repérage Boomerang de la génératrice; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler la protection pour les deux prochaines années au coût de 358.89\$

07-02-13

- GPI Gestion Prévention incendie: offre de service.
Considérant l'offre de service GPI Prévention incendie concernant la gestion complète des risques faibles à très élevés 2013 en matière incendie; considérant que cette gestion est effectuée par le service des incendies de la Ville de Sorel-Tracy via notre entente de service; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite,

08-02-13

- Ligue navale, succ. Sorel: invitation brunch bénéfique.
Considérant l'invitation de la Ligue navale, succursale Sorel à participer à un brunch bénéfique avec encan chinois le 24 février prochain; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite, mais de laisser le libre choix à chacun des élus de participer au brunch en achetant des billets.

09-02-13

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

10-02-13

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 4 février 2013; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 14 janvier et le 4 février 2013 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

11-02-13

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination de membres du comité consultatif d'urbanisme pour la prochaine année; considérant que les membres sortants désirent poursuivre leur implication à l'exception de monsieur Alain Chalifoux ayant démissionné lors de la dernière rencontre du CCU; Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la nomination des commissaires suivants pour la prochaine année; messieurs Yvon Descheneaux, Normand Desrosiers, Michel Latour, Simon Latraverse, Yves Mandeville ainsi que les conseillers municipaux Guy Lambert et Gilles Vigneault.

12-02-13

NOMINATION AUX DIFFÉRENTS COMITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comités internes et externes de la municipalité, liste reproduite aux pages suivantes de ce procès-verbal.

13-02-13

OMH RÉVISION BUDGÉTAIRE 2013

Considérant que la Société d'habitation du Québec a approuvé un budget révisé de l'OMH de Sainte-Anne-de-Sorel en date 14 janvier 2013; considérant que ce budget révisé doit être accepté par la municipalité; en conséquence, il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le budget révisé de l'OMH de Sainte-Anne-de-Sorel tel que présenté en date du 14 janvier 2013.

14-02-13

TERRAINS DE JEUX MANDAT D'ANALYSE

Considérant que depuis quelques années, plusieurs demandes sont formulées auprès des élus afin que la municipalité remette sur pied des terrains de jeux à Sainte-Anne-de-Sorel; considérant qu'il y aurait lieu d'analyser les coûts potentiels d'une remise en service des terrains de jeux; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le directeur général à préparer un budget préliminaire pour la reprise de terrains de jeux à Sainte-Anne-de-Sorel à l'été 2013.

15-02-13

TERRAINS DE JEUX EMPLOI CANADA 2013

Considérant qu'il y a lieu de demander une subvention dans le cadre d'un projet d'emploi pour étudiants; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du programme « Emplois d'été Canada 2013 »; que le directeur général Maxime Dauplaise soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada; que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCE EN DOMMAGES ET INTÉRÊTS

16-02-13

Considérant la réception d'une requête introductive d'instance en dommages et intérêts par la municipalité; considérant que dès réception, le dossier a été transmis à nos assureurs; considérant que nos assureurs ont recommandé que le dossier soit transmis aux avocats de la municipalité; considérant que le dossier fut transmis à M^e Mario Paul-Hus de Municonseil avocats à l'intérieur des délais prescrits afin qu'il agisse dans ce dossier; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner la décision du directeur général et d'accorder le mandat à M^e Mario Paul-Hus de Municonseil avocats.

ABATTAGE D'ARBRES PRÉVENTIF

17-02-13

Considérant la résolution 24-11-12 de ce conseil demandant de vérifier les arbres dangereux sur l'île Lacroix, les identifier et évaluer le coût pour les abattre afin qu'ils ne tombent pas dans le chenal; considérant qu'une telle évaluation a été effectuée par notre inspectrice en bâtiment et en environnement; considérant qu'il y a lieu de faire abattre environ une dizaine d'arbres sur l'île Lacroix dont la municipalité détient un bail de gestion; considérant que la municipalité a fait une demande de soumission auprès de trois entreprises spécialisées en émondage; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer un contrat d'abattage d'arbres sur l'île Lacroix au plus bas soumissionnaire soit à Émondage St-Germain au coût de 1800 \$ plus taxes.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Pierre Pontbriand : avenir du projet du terrain de la Grange du Survenant acquis par la municipalité, motif de la détention d'un bail sur l'île Lacroix, degré d'avancement du projet de dézouage secteur rue Marie-Didace.
- Gilles Paul: information sur le déroulement de l'assemblée, information sur le projet de dézouage secteur rue Marie-Didace.
- Renald Latraverse: abattage d'arbres sur l'île Lacroix propriété du gouvernement.
- Jacques Joyal : problématique relativement à la présence de branches au-dessus de la voie publique et prêt des panneaux d'arrêt dans certains secteurs de la municipalité.
- Yves Mandeville : problématique de stationnement face à sa propriété au 2536, chemin du Chenal-du-Moine.
- Jacques Gagnon : arbres à abattre sur l'île Lacroix, y a-t-il des citoyens disposés à le faire gratuitement, lumière brûlée après le pont de l'île d'Embaras.
- Michel Godin : problématique de stationnement sur le chemin du Chenal-du-Moine face au 2528, chemin du Chenal-du-Moine.
- Diane Leduc : mise en place de terrains de jeux, quel est le nombre d'emplois prévus à être créés et à quelle catégorie d'âge seront offerts les terrains de jeux.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

18-02-13

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20h50.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

**LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2013**

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
9 Hydro-Québec	Station de pompage Parc Constant-Plante	1544.99 505.03	Règl. 421-2007	P
11 Ville de Sorel-Tracy AP	Cour municipale	240.00	Règl. 421-2007	
17 MRC de Pierre-De Saurel AP	Collecte appareils réfrigération	656.35	Règl. 421-2007	
	Étiquettes excédentaires 2012	1375.00		
	Inventaire 2012	21305.19		
	Mise à jour déc. 2012	12012.21		
111 Desmarais Protection AP	Aiguilleur pour fax	296.64	L.Jobin	
AP	Réparation ligne tél. salle du conseil	79.33	Dir. Général	
722 Sécurité Canine Provinciale AP	Récupération chats errants et animaux morts	270,19	Règl. 421-2007	
Sous-total 2012:		\$ 38 284,93		
2013				
8 Bell Canada AP	Télémetrie stations pompage	518,34	Règl. 421-2007	
AP	Secrétariat et loisirs	444,96	Règl. 421-2007	
10 R.I.A.R.Y. AP	Quote-part mensuelle	8025.20	Réso.18-12-12	
11 Ville de Sorel-Tracy AP	Cour municipal	20.00	Règl. 421-2007	
12 EBI Environnement AP	Contrat conteneur à déchet	476.86	Règl.421-2007	
17 MRC de Pierre-De Saurel AP	Dépliant touristique	293.27	Règl.421-2007	
	Service informatique	97.70		
	1 ^{er} vers. quote-part annuelle	51193.89		
	Matières résiduelles (janv. et fév.)	31264,74		
26 Patrick Morin inc. AP	Déglaçant	170,88	Dir. général	
	Coroplast fête des neiges	26,42		
	Rép. chalet des loisirs	219,55		
	Brocheuse, agrafes et rubans pour garage	63,10		
28 Corp. Sun Média AP	Offre d'emploi	361.60	Réso.25-01-13	
30 Fournitures bureau Denis AP	Papeterie	280.39	Dir. général	
35 Carquest AP	Ligne à frein, Rénovateur	51.72	L.Jobin	
36 Bureau publicité des droits AP	Mutations (janv.)	9.00	Règl. 421-2007	
38 Location Sorel inc. AP	Disposition matériaux sec	152.69	L.Jobin	
43 Ministre des finances SQA AP	Financement	1268.53	Règl. 421-2007	

49 Chantal Laferrière & petite caisse AP	Breuvage, équip. trousse urgence, papeterie	42,81	Dir. général	
	Musique fête des neiges	100,00		
	Soucoupes pour glissade	86,06		
	Verres et breuvage fête des neiges	67,08		
55 Société mutuelle de Prévention AP	Forfait janv. à juin 2013	569.59	Règl. 421-2007	
56 CSST AP	Solde avis de cotisation	27.28	Règl. 421-2007	
69 Precise Parklink AP	Frais de communication horodateur	153.21	Règl. 421-2007	
74 Esso AP	Essence Hyundai	286,95	L. Jobin	
	Essence Toyota	80,69		
	Diesel F-250	534,80		
	Essence Bombardier et petits outils	140,18		
88 Ge Canada Equipment Finance AP	Location système téléphonique (fév.)	92.23	Règl.421-2007	
94 Excavation M.D.Y. inc. AP	Réparation trous d'homme	244,32	L. Jobin	
	Déneigement arrière hôtel de ville	146,59		
	Déneigement préparation fête des neiges	488,64		
110 Visa Desjardins AP	Telus cellulaires	145.20	Règl. 421-2007	
	Frais annuels	60.00		
	Achat timbres poste	1602.80		
	Repas	17.19		
	Certificat cadeau Sports Expert	100.00		
112 Canadian Tire AP	Soucoupes pour glissade	95.23	Dir. général	
AP	Changement d'huile hyundai	45.30	L. Jobin	
132 Équipements Prodec AP	Produits sanitaires	225.64	L. Jobin	
147 Pierre Lacombe AP	Frais de représentation	70.00	Règl. : 470-2012	
308 Lumen AP	Ballast, connecteurs	67.66	L. Jobin	
355 Imprimerie Sortrac AP	Plastification	27.19	Dir. général	
389 Agritex Yamaska AP	Remplacer cylindre de conduite sur 3720	931.31	L. Jobin	
402 Maguilou AP	Formation nouveau site web	229.95	Dir. général	
433 Great-West cie d'assurances AP	Vers. mensuel assurance collective	2368.95	Réso.16-04-12	
483 Boulevard auto AP	Réparation bombardier	143.72	L. Jobin	
850 Michèle Bérubé AP	Frais de déplacement	23.88	Règl. : 470-2012	
863 Poirier Ford AP	Additif diesel	66.23	L. Jobin	
868 Municonseil avocats AP	Services consultation verbale	948.54	Réso : 23-01-13	
896 Excavation Jean Préville AP	Sel et abrasif	16 463.30	L. Jobin	
	Salaires janvier 2013	25 559.25	Règl. 421-2007	P
	D.A.S. janvier 2013	17 495.63	Règl. 421-2007	P
Sous-total 2013 :		\$ 164 686,24		
Total		\$ 202 971,17		

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 4 mars 2013 à 20 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Seize (16) personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-03-13

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-03-13

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2013 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

03-03-13

-Club de patinage artistique Sorel-Tracy : demande de contribution financière.

Suite à la demande de contribution financière du Club de patinage artistique Sorel-Tracy pour la présentation de son spectacle de fin d'année qui aura lieu le 13 avril prochain au Colisée Cardin; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande.

04-03-13

-Solidarité rurale du Québec : invitation à la 19^e conférence nationale.

Considérant l'invitation à participer à la 19^e conférence nationale de Solidarité rurale du Québec; considérant que cette conférence aura lieu du 20 au 22 mars prochain à Bromont; considérant l'absence de disponibilité des membres du conseil; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à l'invitation.

05-03-13

-Aire faunique communautaire du Lac Saint-Pierre : moratoire pêche à la perchaude.

Considérant que le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEP) a appliqué en 2012 un moratoire complet de cinq ans sur la pêche de la perchaude au lac Saint-Pierre en vue d'en favoriser le rétablissement;

considérant que la perchaude est une ressource faunique collective qui doit, selon la loi, d'abord profiter aux pêcheurs sportifs; considérant que la pêche d'hiver à la perchaude au lac Saint-Pierre est une activité patrimoniale dont les retombées sociales et économiques sont importantes pour la région; considérant que le programme de contrôle par abattage de cormorans à aigrette, un grand consommateur de perchaudes, a connu du succès à l'été 2012 et a permis la survie de plusieurs tonnes de perchaudes; considérant les démarches entreprises par l'Aire faunique communautaire du Lac Saint-Pierre demandant au ministre Blanchet du MDDEP de revenir sur sa décision du maintien pour la saison hivernale du moratoire de la pêche à la perchaude au lac Saint-Pierre; il est proposé par Annie Champagne,

appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer les démarches de l'Aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre demandant une révision du moratoire en accordant un quota de 5 (cinq) perchaudes par permis de pêche provincial pour la saison hivernale.

06-03-13

-Commission scolaire de Sorel-Tracy: gala reconnaissance scolaire 2013.

Considérant l'invitation à participer le 21 mars prochain au souper-bénéfice de la soirée du gala reconnaissance scolaire qui valorise l'importance de la persévérance et de la réussite scolaire dans notre milieu; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter un billet pour le maire au montant de 100 \$.

07-03-13

-Ville de Sorel-Tracy : projet de règlement no 2197 concernant la circulation des camions et des véhicules outils dans la ville de Sorel-Tracy.

Considérant que la Ville de Sorel-Tracy entend adopter un règlement interdisant la circulation des camions et des véhicules outils sur le territoire de la Ville de Sorel-Tracy; considérant que ce projet de règlement a été soumis au conseil municipal pour étude et approbation; considérant qu'après analyse de ce projet de règlement, il y a lieu pour le conseil de ne pas intervenir dans le processus d'adoption de ce règlement; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la Ville de Sorel-Tracy que le conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel ne s'oppose pas à l'adoption de ce règlement no 2197 de la Ville de Sorel-Tracy.

08-03-13

-Fondation Hôtel-Dieu de Sorel : activité d'une « course à pied » dans les limites de Sainte-Anne-de-Sorel.

Considérant la demande de la Fondation Hôtel-Dieu de Sorel pour la tenue d'une course à pied dans les rues de Sainte-Anne-de-Sorel le 15 septembre prochain; considérant que la tenue d'une telle activité sur le territoire de Sainte-Anne-de-Sorel nécessite une autorisation du conseil municipal; considérant que la collaboration de la Sûreté du Québec sera nécessaire afin d'assurer le bon ordre de l'activité;

il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la collecte de fonds via une course à pied dont le circuit empruntera les rues de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

09-03-13

-OBV YAMASKA : assemblée générale.

Considérant la tenue de l'assemblée générale de l'OBV YAMASKA le jeudi 28 mars prochain à Saint-Hyacinthe; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la présence du conseiller Gilles Vigneault et de défrayer tous les frais inhérents.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

10-03-13

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

11-03-13

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 4 mars 2013; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements

effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 4 février et le 4 mars 2013 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

12-03-13

Le conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 18 février 2013 et il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal.

DÉROGATION MINEURE AU 1375 CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE, LOT 119-P

13-03-13

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard du lot 119-p du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel dont l'adresse civique est le 1375 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que l'objet de la demande est pour le bâtiment accessoire de réduire la marge de recul avant à 1.5 mètre alors que le règlement de zonage n° 436-2009 exige 6 mètres selon la grille des spécifications de la zone H-124; considérant que le terrain visé par la demande est enclavé; considérant que son frontage de ce terrain est le bord de l'eau; considérant que le certificat d'arpentage de Pierre Pépin sous les minutes 5011, daté du 18 juillet 2012 démontre qu'aucune future construction ne peut s'implanter dans ce secteur et ainsi créer une nuisance ou préjudice quelconque dans le futur; considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et a recommandé favorablement l'autorisation de la dérogation mineure; considérant que le maire a demandé aux personnes intéressées si elles ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant qu'une personne a posé des questions concernant la dérogation mineure; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation mineure pour le bâtiment accessoire et de réduire marge avant à 1,5 mètre alors que le règlement de zonage n° 436-2009 exige 6 mètres.

DÉROGATION MINEURE AU 631-635 CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE LOT 168-P (LOT RÉNOVÉ 4484960)

14-03-13

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard du lot 168-p du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel (lot 4484960); considérant que l'objet de la demande consiste à autoriser une largeur de terrain minimale à la voie publique de 10,45 mètres pour la construction d'une résidence bi-familiale isolée alors que le règlement de lotissement n° 437-2009, article 26, exige 16.20 mètres; considérant que la demande de dérogation concerne la largeur minimale à la voie publique dans le but de construire un bâtiment de type résidentiel comportant deux logements; considérant que la construction projetée aura pleine façade au chemin du Chenal-du-Moine, telle qu'illustrée au projet d'arpentage de Lessard et Doyon, sous les minutes 13206, daté au 6 février 2013; considérant la proximité de l'école et des services; considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et a recommandé favorablement sous certaines conditions, l'autorisation de la dérogation mineure; considérant que le maire a demandé aux personnes intéressées si elles ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant qu'une personne a posé des questions concernant la dérogation mineure; considérant que le conseil municipal est conscient que le terrain est possiblement soumis à des contraintes particulières il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser cette demande de dérogation mineure conditionnellement :

- à ce que les dispositions des cases de stationnement soient réduites au minimum selon la réglementation actuellement en vigueur;

- à ce qu'une bande gazonnée et aménagée soit présente en bordure de rue.

ARRÉRAGES DE TAXES : DÉPÔT DE LA LISTE

15-03-13

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de transmettre à la MRC de Pierre-De Saurel la liste suivante des arrérages de taxes en vue de la vente pour taxes.

Christian Cournoyer	89, ch du Chenal-du-Moine	2 242.54 \$
Stephany Déry	200, ch du Chenal-du-Moine	1005.85 \$
Mireille Péloquin	254, ch du Chenal-du-Moine	892.67 \$
Mireille Péloquin	110 M - Île du Moine	339,11 \$
Alec Delage, Martin Levac et		
Clément Paquet	395 G Île-de-Grâce	1014.27 \$
Roxanne Duval Huletsky	1363, ch du Chenal-du-Moine	1 099.21 \$
Stéphane Héroux et		
Stéphanie René	4, rue St-Nazaire	2 191.44 \$
Richard Falardeau	1515, ch du Chenal-du-Moine	873.46 \$
Richard Falardeau	terrain lot P-110	267.58 \$
Aéroparc		
des Îles de Sorel inc.	2786, ch du Chenal-du-Moine	5418.71 \$
Robert Éthier	2790, ch du Chenal-du-Moine	3 361.60 \$
Caroline Vallée et		
Dominic Rajotte	3168, ch du Chenal-du-Moine	1096.53 \$
Richard Auger	17, rue Marie-Napoléon	144.12 \$
Julie Paul	15, rue Paul	197.00 \$
Suzie Boisvert	28, rue Milette	149.22
Danny Veilleux et		
Marie-Noëlle Chartier	535, rue du Quai	450.65 \$

ARRÉRAGES DE TAXES

MANDAT POUR LA RECHERCHE DE TITRES PAR LE NOTAIRE

16-03-13

Considérant qu'il y a lieu de faire effectuer les recherches de titres des propriétés à être vendues pour taxes par la MRC de Pierre-De Saurel: il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de madame Martine Arpin, notaire, pour effectuer lesdites recherches de titres et rédiger la désignation de ces propriétés si nécessaire.

ARRÉRAGES DE TAXES

RÉSOLUTION HABILITANT LA MRC

17-03-13

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'habiliter la MRC de Pierre-De Saurel à vendre ces immeubles dont les taxes demeureront impayées lors de la vente pour taxes en juin prochain.

18-03-13

RÉSOLUTION AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À ENCHÉRIR POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Considérant qu'il y a lieu de nommer un enchérisseur pour représenter la municipalité lors de la vente pour taxes des immeubles qui se tiendra le 18 juin 2013; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général, Maxime Dauplaise ou le directeur général adjoint monsieur Lucien Jobin, à enchérir pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

SYSTÈME DE COMMUNICATION CELLULAIRE

19-03-13

Considérant les besoins évolutifs de la municipalité en regard des communications entre les employés; considérant que le contrat des téléphones cellulaires des employés des travaux publics est échu; considérant l'offre de Bell mobilité offert aux municipalités membres de la Fédération québécoises des municipalités; considérant la proposition de Solution télécom, BELL; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par

Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'acquisition de nouveaux appareils et de migrer nos services vers BELL tel que soumis dans la proposition du 12 février 2013 de Solutia télécom.

ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

20-03-13

Demandes, aux gouvernements provincial et fédéral, relatives aux enjeux des municipalités riveraines du fleuve Saint-Laurent- DG2013-006 (Ra-1714);

il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander aux gouvernements provincial et fédéral:

1° d'inclure les travaux de remise à niveau et de revitalisation des berges dans les programmes d'infrastructures;

2° de permettre aux municipalités de mettre en priorité leurs investissements et de les laisser décider si les fonds reçus seront utilisés pour les berges ou pour les infrastructures;

3° de créer un portail unique afin de concentrer à un même endroit l'information relative à la protection et à l'aménagement des berges;

4° de créer une table nationale du *Plan Saint-Laurent* et d'y faire participer les élus des municipalités riveraines, puisque ces derniers sont imputables;

5° de reconduire le *Programme fédéral de cession des ports* au-delà de 2013 pour les quais de *Transports Canada*, avec une enveloppe financière appropriée et de conserver un réseau d'installations portuaires stratégique;

6° que *Pêches et Océans Canada* et la *Garde côtière canadienne* renoncent à la fermeture du *Centre de sauvetage maritime de Québec*.

FORMATION OPA

21-03-13

Considérant que pour travailler sur le réseau d'aqueduc une accréditation est nécessaire; considérant qu'actuellement uniquement un seul employé possède cette accréditation; considérant qu'il y aurait lieu que d'autres employés possèdent ces qualifications; considérant que la formation nécessaire se donne par la commission scolaire des Trois-Lacs et le Cégep de Saint-Laurent en mars 2013; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inscrire messieurs Lucien Jobin et Marc-Olivier Perron et de défrayer tous les frais inhérents.

PAVAGE ANNUEL

22-03-13

Considérant qu'il y a lieu de procéder au lancement d'un appel d'offres pour des travaux de pulvérisation et pose de béton bitumineux sur le chemin du Chenal-du-Moine; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire vérifier le devis d'appel d'offres par Me Mario Paul-Hus et de procéder au lancement de l'appel d'offres selon les dispositions de la Loi.

PROGRAMME DE RETRAIT ET DE REMPLACEMENT DES VIEUX APPAREILS DE CHAUFFAGE AU BOIS

23-03-13

Considérant que le programme «CHANGEZ D'AIR!» offre aux propriétaires d'un vieil appareil de chauffage au bois non certifié des incitatifs financiers pour le retirer ou le remplacer par un appareil de chauffage plus performant et certifié aux normes environnementales les plus récentes ; considérant que depuis le 1^{er} janvier 2013,

la remise du programme CHANGEZ D'AIR! est accessible aux personnes admissibles dont la résidence principale se situe sur le territoire d'une municipalité participante comme Sainte-Anne-de-Sorel ; considérant que les objectifs du programme sont d'encourager l'utilisation responsable du combustible bois avec des appareils plus efficaces et de meilleures pratiques de chauffage au bois, de réduire les émissions de particules fines, de diminuer de façon significative le nombre de journées de smog hivernal ou de mauvaise qualité de l'air, et de contribuer à augmenter l'efficacité énergétique des ménages québécois ; considérant qu'en remplacement d'un ancien appareil de chauffage au bois, la remise offerte est de 500 \$

lors de l'achat d'un appareil de chauffage d'appoint ou de 600 \$ lors de l'achat d'un appareil de chauffage central et que la portion des remises municipales est de 100 \$. il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de d'adhérer au programme «CHANGEZ D'AIR!» en allouant une somme de 1 000 \$ pouvant permettre le remplacement de 10 (dix) appareils de chauffage désuets.

PROJET DE STABILISATION DES BERGES DE L'ÎLE DE GRÂCE

24-03-13

Considérant la réception d'une demande de certificat d'autorisation pour l'aménagement des berges de l'île de Grâce; considérant que la demande provient du comité Zip du lac Saint-Pierre qui est un organisme de concertation ayant comme objectif principal la mise en valeur et la protection du lac Saint-Pierre et de ses habitats riverains; considérant le dépôt d'un rapport démontrant les différents sites prioritaires à réaménager le long de l'île de Grâce; considérant la réception d'un projet et d'un devis préparé par Stéphane Allard, ingénieur et agronome; considérant que la technique employé pour végétaliser les berges est une technique de génie-végétal reconnue par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs; considérant que les travaux en milieu riverain sont assujettis à un certificat d'autorisation en vertu du règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 439-2009; considérant que ces travaux répondent à des moyens pour préserver l'intégrité de nos îles en conformité au plan d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel (poursuivre la réhabilitation, la renaturalisation et la stabilisation des berges dans les îles); il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer les frais du certificat d'autorisation numéro 2013-012 pour l'aménagement des berges de l'Île de Grâce.

A.D.M.Q. : CONGRÈS ANNUEL

25-03-13

Considérant que le prochain congrès de l'Association des Directeurs municipaux du Québec se tiendra les 12, 13 et 14 juin prochain à Québec; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de notre directeur général, Maxime Dauplaise, et de défrayer tous les frais inhérents.

C.A.M.F. CONGRÈS ANNUEL

26-03-13

Considérant que le congrès de Carrefour action municipale et Famille se tiendra les 24 et 25 mai 2013 à Boucherville; considérant que la responsable des questions familiales est disponible pour y assister;

il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de la conseillère Myriam Cournoyer et de défrayer tous les coûts inhérents.

ADOPTION DU RÈGLEMENT No 475-2012 CONCERNANT LES NUISANCES ET L'ENVIRONNEMENT

27-03-13

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du règlement n° 475-2012.

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 475-2012 concernant les nuisances et l'environnement. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT No 477-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME No 439-2009

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Gilles Vigneault afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, le règlement n° 477-

2013 modifiant le règlement d'administration des règlements d'urbanisme n° 439-2009.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT No 478-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION No 438-2009

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Guy Lambert afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, le règlement n° 478-2013 modifiant le règlement de construction n° 438-2009.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT No 479-2013 MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE No 436-2009

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Steve Pinard afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, le règlement n° 479-2013 modifiant diverses dispositions du règlement de zonage n° 236-2009.

AUTRES AFFAIRES

QUESTIONS DU PUBLIC

-Patricia Salvat : taxes municipales vs nouvelle évaluation; service de brigade canine.

-Diane Leduc : recherche de titres lors des ventes pour taxes; dépenses repas pour le conseil; information sur le programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois; entente de service avec Me Mercille, préavis de trois mois avant de pouvoir y mettre fin.

-Pierre Pontbriand; projet du quai fédéral; projet du terrain de la grange; contrat cellulaires; pourquoi trois firmes d'avocats desservent la municipalité; information sur le règlement n° 475-2012 sur les nuisances; questionnement sur divers items de la liste des dépenses; quai de Ste-Anne, plusieurs personnes jettent des débris peut-être mettre des amendes plus dissuasives; tenter de réduire le budget.

-Gérald Paradis (île d'Embarras): évaluation d'un terrain de 5000 \$ à 27 000\$ sur l'île d'Embarras; qui engage les firmes d'évaluateurs

-Léo Dutil: hausse énorme de l'évaluation.

-Jacques Gagnon (île d'Embarras): terrain trop petit sur l'île d'Embarras pour installer une installation septique, pour ses évaluations, les conteneurs au bureau municipal vont-ils revenir ce printemps.

-Jacques Joyal: largeur de la rue Lachapelle après la chute de neige, triangle de visibilité coin de la rue Lachapelle, présence de bac roulant dans la rue lors des jours de collectes; évaluation des propriétés privées vs les propriétés du gouvernement.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

28-03-13

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 22 h 05.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

**LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 4 MARS 2013**

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
7 Bell Mobilité inc.	Cellulaires	261.49	Règl. 421-2007	AP

8 Bell Canada	Télémetrie stations pompage Mairie et loisirs	526.02 473.39	Règl. 421-2007	AP
9 Hydro-Québec	Parc Constant-Plante Chalet et terrain des loisirs Garages Mairie Jeux d'eau Stations de pompage Luminaires de rues	32.14 2610.70 1992.92 3260.13 959.59 2224.82 1464.51	Règl. 421-2007	P
11 Ville de Sorel-Tracy	Cour municipale	20.00	Règl. 421-2007	AP
10 R.I.A.R.Y.	Quote-part mensuelle (mars)	8025.20	Réso.18-12-12	AP
12 EBI Environnement	Location conteneurs (fév.)	517.12	Règl. 421-2007	AP
17 MRC de Pierre-De Saurel	Déchets (mars) Service technique informatique Mise à jour rôle d'évaluation Frais de garde du rôle Unité évaluation en ligne	15632.37 173.31 8692.61 14202.82 1659.81	Règl. 421-2007 Règl. 421-2007	AP AP
21 Xerox Canada Ltée	Photocopies tirées (3 mois)	442.68	Règl. 421-2007	AP
26 Patrick Morin inc.	Isolation garage Interrupteur mairie	4375.86 3.53	L. Jobin	AP
28 Corp. Sun Média	Avis public	133.90	Règl. 421-2007	AP
30 Fournitures de bureau Denis	Papeterie	210.91	M. Dauplaise	AP
36 Bureau publicité des droits	Mutations février 2013	18.00	Règl. 421-2007	AP
38 Location Sorel inc.	Loc. échafaudage hydraulique	394.36	L. Jobin	AP
49 Chantal Laferrière & petite caisse	Breuvage Bois fête des neiges	15.25 25.00	M. Dauplaise	P
69 Precise Parklink	Frais de communication horodateur	153.21	Règl. 421-2007	AP
70 Régie du Bâtiment du Québec	Licence électricien	137.39	Règl. 421-2007	AP
74 Esso Pétrolière	Hyundai Toyota Ford 250	152.84 138.92 363.12	Règl. 421-2007	AP
88 GE Canada Equipement	Location système téléphonique (mars)	92.23	Règl. 421-2007	AP
92 Imprimerie Emond & Pelletier	Enveloppes	206.39	M. Dauplaise	AP
109 ADMQ	Formation GMA	310.43	Règl. 421-2007	AP
110 Visa Desjardins	Telus cellulaires Papetrie Frais de postes Repas conseil Breuvages, aliments	262.01 83.35 63.64 173.50 108.20	Règl. 421-2007 M. Dauplaise Règl. 421-2007 M. Dauplaise M. Dauplaise	AP AP AP AP AP
112 Canadian Tire	Lave-vitres autos	12.83	L. Jobin	AP
118 R.A.E. Richelieu/Saint-Laurent	1 ^{er} vers. quote-part annuelle	25312.67	Réso.20-12-12	AP
147 Pierre Lacombe	Frais de représentation	50.00	Règl. 470-2012	AP
179 Entreprises d'électricité D.A.	Rép. luminaires de rues	420.85	Règl. 421-2007	AP
213 Protectron	protection annuelle loisir et garage	507.73	Règl. 421-2007	AP
308 Lumen	Lampes halogènes	50.98	L. Jobin	AP
389 Agritex	Entretien système diesel	255.01	L. Jobin	AP
394 Ally-Mercier avocats	honoraires cour municipale	404.71	Règl. 421-2007	AP
433Great-West cie d'assurances	Vers. mensuel assurance collective (fév.)	2897.93	Réso. 16-04-12	AP
499Soc. assurance auto du Qc	Immatriculations 6 véhicules	2552.16	Règl. 421-2007	AP
527Soudures F.H. inc.	Fabrication de patins de souffleur	138.53	L. Jobin	AP
688 Maxime Dauplaise	Frais déplacement formation GMA	118.80	Règl. 421-2007	AP
708 Portes de garage Courchesne	Remplacement de courroie	172.46	L. Jobin	AP
792 PG Solutions inc.	Formulaires de taxes, enveloppes Soutien technique et formation	865.36 3110.08	Règl. 421-2007 M. Dauplaise	AP AP
863 Poirier Ford	Inspection et changement d'huile	366.08	L. Jobin	AP
868 Municonseil avocats	préparation comparution	268.35	Réso 16-02-13	AP
896Mini-Excavation J. Préville	Abrasif Contrat 40%	8961.67 24355.90	L. Jobin Réso.21-09-10	AP AP
931 Santinel inc.	Formation secourisme	111.53	M. Dauplaise	AP
932 Protection incendie MCI	Lance et boyau incendie	305.49	L. Jobin	AP

933	Ordre des urbanistes du Qc	cotisation annuelle	638.82	Règl. 421-2007	AP
937	Émondage St-Germain	Abattage arbres	2069.55	Réso 17-02-13	AP
	Salaires fév. 2012		23438.69	Règl. 421-2007	P
	D.A.S. fév. 2012		14476.46	Règl. 421-2007	P

Total : 182 456,31 \$

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 11 mars 2013 à 21 h 35 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

29-03-13

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Équité salariale
- 4- Mandat pour offre finale convention collective
- 5- Questions du public
- 6- Levée de l'assemblée

ÉQUITÉ SALARIALE

30-03-13

Attendu que la Municipalité a entrepris en vertu de la résolution n° 30-11-12 un exercice d'équité salariale afin de s'assurer qu'il n'y a pas de discrimination dans sa structure salariale; attendu l'importance de rémunérer les postes à prédominance féminine au même niveau que les postes à prédominance masculine; attendu les principes d'ordre public qui apparaissent dans la *Loi sur l'équité salariale*; attendu que les ressources humaines sont un facteur crucial de développement pour la Municipalité; considérant le résultat de l'exercice effectué par le comité dûment formé; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le résultat et de procéder à l'affichage et aux corrections selon les principes de la Loi.

MANDAT POUR OFFRE FINALE CONVENTION COLLECTIVE

31-03-13

Attendu que la municipalité est en période de négociation de la convention collective échu au 31 décembre 2011 devant un conciliateur; considérant qu'il y a lieu d'autoriser le maire et/ou le directeur général à déposer une offre finale lors de la prochaine période de négociation;

il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et/ou le directeur général à déposer officiellement une offre finale dûment rédigée selon les attentes du conseil par M^e Raynald Mercille.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

32-03-13

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 21 h 45 sur la proposition de Myriam Cournoyer, appuyée par Guy Lambert et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 8 avril 2013 à 20 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Quinze personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-04-13

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-04-13

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2013 tel que présenté.

03-04-13

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 mars 2013 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-04-13

-Association des personnes handicapées Sorel-Tracy : campagne de levée de fonds.

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

05-04-13

-M. Jean-François Bibeau: demande d'acquisition ou location de terrains appartenant à la municipalité.

Considérant la demande d'acquisition et/ou location de terrains appartenant à la municipalité déposée par monsieur Bibeau; considérant que la municipalité travaille actuellement sur un projet de remembrement de ses terrains en zone agricole; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la vente et/ou la location de ses terrains.

06-04-13

-Commission de Protection du Territoire agricole du Qc : décision.

Considérant la réception de la décision n° 370864 concernant la demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une superficie de 18.6 hectares; considérant que la commission autorise uniquement une superficie d'environ 19 660 mètres carrés; considérant que la CPTAQ demande à la municipalité de déposer une description technique exacte de la superficie à être autorisée; considérant que la municipalité devra acquérir la rue et le lot

n° 4 484 141 pour la municipalisation du futur tronçon de rue Marie-Didace incluant une aire de virage; Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Lessard et Doyon arpenteurs-géomètres à préparer une description technique de la superficie à être autorisée et d'autoriser le maire et le directeur général à négocier une entente avec les propriétaires actuel de la rue et du lot n° 4 484 141.

07-04-13

-Loisir et Sport Montérégie: renouvellement de l'adhésion pour l'année 2013-2014.

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion à Loisir et Sport Montérégie pour l'année 2013-2014 et d'y déléguer monsieur Denis Cournoyer, conseiller.

08-04-13

-Association québécoise d'urbanisme : renouvellement d'adhésion 2013.

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion à l'Association québécoise d'urbanisme en indiquant qu'il s'agira d'une adhésion individuelle et d'y déléguer notre inspecteur en bâtiment et en environnement, madame Michèle Bérubé, urbaniste, au coût annuel de 155.22\$.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

09-04-13

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

10-04-13

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 8 avril 2013; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 467-2012; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 4 mars et le 8 avril 2013 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Aucune séance du comité consultatif d'urbanisme.

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport des états comparatifs des revenus et dépenses de la municipalité en date du 31 mars 2013.

RENOUVELLEMENT ASSURANCE-COLLECTIVE

11-04-13

Considérant que le contrat d'assurance-collective des employés de la municipalité est échu au 30 avril; considérant la proposition de notre courtier monsieur Jean-Pierre Letarte comporte aucune augmentation pour la prochaine année; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des

conseillers présents d'accepter de renouveler l'assurance-collective des employés avec la compagnie Great-West pour la prochaine année.

APPEL D'OFFRES ASSURANCES GÉNÉRALES

12-04-13

Considérant que Municipalité de Sainte-Anne de Sorel est membre de la mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) pour ses assurances générales depuis sa fondation; considérant que les renouvellements se font au 31 décembre de chaque année; considérant que le conseil municipal souhaite aller en appel d'offres pour l'année 2014; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le directeur général à entreprendre une procédure d'appel d'offres au moment opportun pour le renouvellement des assurances générales.

ACQUISITION D'UN ROULEAU À ASPHALTE ET REMORQUE

13-04-13

Considérant que la direction des travaux publics recommande l'achat d'un rouleau compacteur et d'une remorque pour le service des travaux publics afin d'exécuter les travaux de pavage requis sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que le montant pour l'achat du rouleau compacteur et la remorque sera imputer au budget «activité d'investissement» machinerie, outillage et d'équipement pour travaux publics; considérant que l'achat ciblé est un rouleau de 36 pouces de marque Ingersoll-rand 2006, munie d'un moteur Honda de 20 C.V. et d'un compacteur qui est offert chez les Équipement P.S.A de Sainte-Adèle; considérant que le service des travaux publics a procédé à une recherche de prix pour faire l'acquisition d'une remorque seconde main d'une capacité portante répondant à nos besoins; considérant que suite à la recherche le choix s'est arrêté sur une remorque appartenant à un particulier du nom de M. Denis Truchon de la municipalité de Richelieu; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'achat du rouleau de 36 pouces de marque Ingersoll-rand 2006, munie d'un moteur Honda de 20 C.V. et d'un compacteur qui est offert chez les Équipement P.S.A de Sainte-Adèle au coût de 8 000 \$ plus taxes ainsi que la remorque seconde main appartenant à monsieur M. Denis Truchon de la municipalité de Richelieu au coût de 1 200 \$. Il est également résolu d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier, Maxime Dauplaise ou le directeur des travaux publics, Lucien Jobin, à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, tous les documents relatifs à l'achat et à l'enregistrement du véhicule.

TERRAIN DE JEUX 2013

14-04-13

Considérant la demande grandissante pour le retour des terrains de jeux à Sainte-Anne-de-Sorel; considérant la volonté du conseil municipal à établir un projet pilote visant le retour des terrains de jeux à l'été 2013; considérant qu'il y a lieu d'établir une tarification; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer la présence de terrains de jeux à l'été 2013 sous forme de projet pilote et d'établir la tarification comme suit: Option 1: Terrains de jeux seulement: 1^{er} enfant : 180 \$, 2^e enfant : 150 \$ 3^e enfant : gratuit; Option 2: Terrains de jeux avec service de garde : 1^{er} enfant : 300 \$, 2^e enfant: 250 \$, 3^e enfant : gratuit; Option 3: Terrains de jeux à la semaine, disponible uniquement à Sorel-Tracy. Il est également résolu d'autoriser le directeur général à procéder à l'embauche du personnel nécessaire suivant la période d'inscriptions.

FORMATION D'UN COMITÉ MADA

15-04-13

Considérant qu'il y a lieu de constituer un comité local en vue d'être une municipalité amie des aînés (MADA); il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les membres du comité soient : Lise Bibeau, Suzie Boisvert, Myriam Cournoyer, Georges Dutil, Gisèle Fournier, Dave Hébert, Guy Lambert, Jean-Marie Paul et Pascale Piché.

FESTIVAL COUNTRY 2013

16-04-13

Considérant l'offre de publicité du FM 101,7 dans le cadre du *Festival Country de Sainte-Anne-de-Sorel* qui se tiendra sur le terrain municipal les 13,14,15 et 16 juin prochain; considérant la demande d'autorisation du promoteur pour l'installation d'une affiche promotionnelle au village; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'autoriser l'installation d'une affiche promotionnelle sur le panneau municipal situé à l'intersection de la rue du Quai et du chemin du Chenal-du-Moine;
- d'acheter une publicité du FM 101,7 de 30 messages de 30 secondes au coût de 500 \$.

DRAGAGE CHENAL-DU-MOINE

17-04-13

Considérant que depuis près de cinquante ans, les citoyens demandent aux autorités le dragage du chenal de l'île Létourneau et du chenal de l'île-aux-Fantômes en bordure du chemin du Chenal-du-Moine entre les numéros civiques 2715 et 3557 ainsi que l'entrée du chenal d'Embarras; considérant que le creusage de ces chenaux permettrait aux résidents riverains et aux touristes d'utiliser leurs embarcations dans ces chenaux; considérant que la situation actuelle nuit à la pérennité de nos commerces riverains; considérant que ces impacts ont leur importance quand on sait la place que prennent les activités liées à l'eau dans le secteur de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que la population a clairement manifesté son désir de voir ce projet réalisé le plus rapidement possible; considérant que le conseil juge que le dragage constitue la meilleure alternative pour remédier aux difficultés de navigation; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au Ministre du Développement durable, Environnement, Faune et Parcs, monsieur Yves-François Blanchet et au Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable Denis Lebel de procéder à l'analyse et au dragage du chenal de l'île Létourneau et du chenal de l'île-aux-Fantômes en bordure du chemin du Chenal-du-Moine entre les numéros civiques 2715 et 3557 ainsi que l'entrée du chenal d'Embarras tel que spécifié en orange sur le croquis. Également résolu de transmettre cette résolution au député du Bas-Richelieu, Nicolet, Bécancour, monsieur Louis Plamondon et au députée de Richelieu et Ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, madame Élane Zakaïb.

POSTE DE SECRÉTAIRE-COMPTABLE

18-04-13

Attendu que près d'une vingtaine de candidatures ont été reçues pour combler le poste de secrétaire-comptable; attendu qu'un comité de sélection a été constitué afin de procéder à la présélection et aux rencontres des candidats pressentis; attendu que le comité de sélection a rencontré cinq candidats les 18 et 22 mars dernier; attendu la recommandation unanime du comité de sélection d'embaucher madame Sylvie De Gagné; il est proposé par Steve

Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'engagement de madame Sylvie De Gagné à titre de secrétaire-comptable avec tous les devoirs, responsabilités et charges qui lui incombent de par les lois en vigueur. Madame Sylvie De Gagné entrera en fonction le 6 mai 2013 et sera rémunérée selon le salaire et les conditions décrits à la convention collective en vigueur.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 477-2013
MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'ADMINISTRATION DES
RÈGLEMENTS D'URBANISME NO 439-2009

19-04-13

Le directeur général procède à la lecture du règlement.
Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 477-2013 modifiant le règlement d'administration des règlements d'urbanisme no 439-2009. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 478-2013
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NO 438-2009

20-04-13

Le directeur général procède à la lecture du règlement.
Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le premier projet de règlement no 478-2013 modifiant le règlement de construction no 438-2009. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 479-2013
MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE
ZONAGE NO 436-2009

21-04-13

Le directeur général procède à la lecture du règlement.
Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter premier projet de règlement no 479-2013 modifiant diverses dispositions du règlement de zonage no 436-2009. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO RM 460-2013 REMPLAÇANT
LES RÈGLEMENTS NO 460-2008-1, RM 460-2008-2 ET RM 460-
2008-3 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET LE BON
ORDRE.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Steve Pinard afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, le règlement no RM 460-2013 remplaçant les règlements no RM 460-2008-1, RM 460-2008-2 et RM 460-2008-3 concernant la sécurité, la paix et le bon ordre.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Pierre Pontbriand : question sur : les dépenses, sur le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 mars 2013, festival country.

-Léo Dutil : abris temporaires, nouvelles valeurs des propriétés.

-Jacques Gagnon : abris temporaires.

-Denis Dauphinais : abris temporaires, passerelle supplémentaire lorsque l'eau est basse, balayage des rues.

- Pierre Lavallée : dragage du Chenal-du-Moine.

-Patrick Lamothe : poste de secrétaire-comptable, dragage du Chenal-du-moine.

-Luc Latraverse : coûts des honoraires pour la négociation de la convention collective.

-Michel Lavallée: dragage chenal-du-moine, hausse de la valeur des chalets.

-Raymond Cardin : coûts carte accès loisirs.

-Laurent Latraverse : balayage des rues.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

22-04-13

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h50.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

LISTE DES DÉPENSES PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 8 AVRIL 2013

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
7 Bell Mobilité AP	Cellulaires	125.72	Règl. 421-2007	
8 Bell Canada AP	Télémetrie stations pompage	510.12	Règl. 421-2007	
	Mairie et loisirs	451.77		
	Prolongation de garantie	180.81		
9 Hydro-Québec	Station de pompage	97.82	Règl. 421-2007	P
	Éclairage public	1292.49		
	Parcs et bâtiments loisirs	291.24		
	Installation lumières rue de la Rive	827.82		
10 R.I.A.R.Y. AP	Quote-part mensuelle (avril)	8025.20	Réso.18-12-12	
11 Ville de Sorel-Tracy AP	Entente incendies (3 mois)	76812.00	Règl. 421-2007	
12 EBI Environnement AP	Location conteneurs	1000.85	Règl. 421-2007	
	Réparation conteneur incendié	747.34		
17 MRC de Pierre-De Saurel AP	Déchets (avril)	15632.37	Règl. 421-2007	
	Coll. Appareils de réfrigération	461.60		
	Ajustement inventaire du rôle	2800.31		
	Net. Cours d'eau ruisseau du marais	12849.65		
	Net. Cours d'eau Décharge des quarante	49728.05		
21 Xerox inc. AP	Frais tirage de copies (voirie et mdj)	178.36	Règl. 421-2007	
26 Patrick Morin inc. AP	Pièces génératrice	43.88	L. Jobin	

	Lave-vitre véhicules	8.60		
	Pièces voirie et garage	111.21		
	Pièces réparation centre Germaine Guévremont	183.73		
	Pièces mairie	23.20		
28 Corp. Sun Média AP	Distribution Temps libre	51.48	Règl. 421-2007	
35 Carquest AP	produits et équipements garage	27.63	L. Jobin	
36 Bureau publicité des droits AP	Mutations mars 2013	24.00	Règl. 421-2007	
38 Location Sorel inc. AP	Réparation pompe à borne-fontaine	55.65	L. Jobin	
	Lames pour scie à béton	41.46		
49 Chantal Laferrière & petite caisse	Breuvage	22.30	M. Dauplaise	P
	Poste	54.02		
	Matériaux centre Germaine-Guévremont	203.88		
54 Les Publications du Québec AP	Abonnement normes ouvrages routiers	45.85	Règl. 421-2007	
69 Precise Parklink AP	Frais de communication horodateur (avril)	153.21	Règl. 421-2007	
74 Esso Pétrolière AP	Hyundai	435.73	Règl. 421-2007	
	Toyota	279.91		
	Ford 250	554.78		
	Ford 450	222.94		
	autres équipements.	366.57		
88GE Canada Equipement AP	Location système téléphonique (avril)	92.23	Règl. 421-2007	
109 ADMQ AP	congrès 2013	528.89	Réso no 25-03-13	
110Visa Desjardins AP	Telus cellulaires	225.82	Règl. 421-2007	
AP	Dons de sympathie	100.00	M. Dauplaise	
AP	Papeterie	27.79	M. Dauplaise	
AP	Breuvage	78.52		
112Canadian Tire AP	Bidon essence et cire garage	36.77	L. Jobin	
AP	Ampoules et piles mairie	96.32	M. Dauplaise	
173Lucien Jobin AP	Frais de repas formation OPA	160.00	Règl. 470-2012 et 21-03-13	
179entr. Électricité D.A. AP	Réparation éclairage public	361.51	L. Jobin	
194Emco Corporation AP	Pompe égout	366.20	L. Jobin	
	Plomberie	8.25		
232Yvan Sylvestre AP	Balles de foin (glissade)	34.49	L. Jobin	
370Marc-Olivier Perron AP	Frais de déplacement et repas formation OPA	903.60	Règl. 470-2012 et 21-03-13	
394Ally-Mercier avocats AP	honoraire cour municipale	248.35	Règl. 421-2007	
399Antonio Moreau Ltée AP	Bottes cuissarde et sec et bottines	403.54	L. Jobin	
402Maguilou AP	Montage journal Le Phare	603.62	M. Dauplaise	
415Crédit-bail RCAP AP	location photocopieur pour trois mois	760.98	Réso. 11-12-11	
433Great-West cie d'assurances AP	Vers. mensuel assurance collective (avril)	2897.93	Réso. 16-04-12	
527Soudures F.H. inc. AP	supports pour signalisation, pelles et pneus	1810.86	L. Jobin	
608Gilles Vigneault AP	Frais déplacement OBV Yamaska	105.00	Règl. 470-2012	
652Imprimerie Mongeon & fils AP	passes de stationnement 2013	573.73	Règl. 421-2007	
	Journal Le Phare	688.70		

688 Maxime Dauplaise AP	Frais déplacement négociation	93.50	Règl. 470-2012	
706 Medias transcontinental AP	Distribution journal Le Phare	69.74	Règl. 421-2007	
708 Porte de garage Courchesne AP	réparation ouvre-porte	206.96	L. Jobin	
710 Serge Plante AP	Achat croustilles	106.69	M. Dauplaise	
736 Excavation Luc Lefebvre AP	inspection (3) égout sanitaire et nettoyage	747.29	Règl. 421-2007	
752 Extincteur Mobile AP	Vérification et remplissage extincteurs	318.82	M. Dauplaise	
792 PG Solutions inc. AP	Soutien technique et formation	2621.44	M. Dauplaise	
804 Raynald Mercille avocat AP	Honoraire ressources humaines	3043.78	Réso.30-02-11	
850 Michèle Bérubé AP	Frais de déplacement	31.90	Règl. 470-2012	
896 Environnement KMJ AP	Nettoyage d'égout sanitaire	1461.19	L. Jobin	
896 Mini-Excavation J. Préville AP	Contrat 10% déneigement	6088.97	Réso.21-09-10	
937 Émondage St-Germain AP	émondage branches voie publique	287.44	L. Jobin	
G. La Madeleine et E. Fournier AP	Remb. taxes mutation payées en trop	639.90	Règl. 421-2007	
Salaires mars 2013		23534.55	Règl. 421-2007	P
D.A.S. mars 2013		14569.21	Règl. 421-2007	P
Total :		239 858.03 \$		

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 15 avril 2013 à 18h30 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence : Denis Cournoyer

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par le secrétaire-trésorier, à la demande du maire, et l'avis de convocation a été envoyé à tous les membres du conseil en date du 12 avril 2013.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

23-04-13

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Pont de l'île-aux-Fantômes
- 4- Pavage annuel
- 5- Congrès FQM
- 6- Questions du public
- 7- Levée de l'assemblée

PONT DE L'ÎLE-AUX-FANTÔMES

24-04-13

Considérant qu'à ce jour seulement 15 personnes sur 37 ont retournées le document de reconnaissance et de consentement à la réalisation des travaux d'entretien du pont demandés par la municipalité en novembre 2012; considérant que le conseil désire obtenir des précisions sur les responsabilités pouvant incomber à la municipalité quant à la circulation des véhicules publics; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une opinion juridique à Me Mario Paul-Hus du cabinet Municonseil à savoir : Quelle est la responsabilité municipale sur la circulation sur le pont par rapport au fait que la municipalité perçoive des taxes pour certains services publics tel que le service des incendies.

PAVAGE ANNUEL

25-04-13

Considérant que lors de la séance ordinaire du 4 mars 2013, le conseil a résolu de procéder au lancement d'un appel d'offres pour des travaux de planage, correction et pose de béton bitumineux sur le chemin du Chenal-du-Moine; considérant qu'il y a lieu de préciser l'endroit où les travaux doivent être réalisés; il est proposé par Annie

Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire effectuer les travaux sur une distance approximative de 1 kilomètre entre le 3129 chemin du Chenal-du-Moine jusqu'au pont de l'île-d'Embarras dans la portion située entre les deux ligne blanches.

CONGRÈS 2013 DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

26-04-13

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'inscription de du maire, du directeur général et des conseillers Myriam Cournoyer, Denis Cournoyer et Steve Pinard au congrès 2013 de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra les 26, 27 et 28 septembre prochain à Québec et de défrayer tous les frais inhérents.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

27-04-13

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 21h45 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 6 mai 2013 à 20 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Vingt personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-05-13

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-05-13

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2013 tel que présenté. Également résolu qu'au suivi de ce procès-verbal à la résolution 15-04-13 soit nommé madame Karine Talbot en remplacement de messieurs Georges Dutil et Jean-Marie Paul ayant tous deux démissionnés de ce comité.

03-05-13

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 avril 2013 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-05-13

-Association des basques du Qc: projet d'échange culturel Basques et Québécois.

Considérant la demande de l'association Basques du Qc sollicitant la participation de la municipalité pour le projet INDIANOAK; considérant que la municipalité n'a pas les infrastructures nécessaires à offrir à l'organisation; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser l'Association des basques du Québec que la municipalité ne pourra offrir le support demandé pour l'évènement mais transmet la demande à l'office du tourisme de la région.

05-05-13

-Le Biophare : aide financière pour le parrainage de l'exposition annuelle des dessins au parc Regard-sur-le-fleuve.

Considérant l'offre de participer encore cette année au parrainage d'un projet organisé conjointement par la Commission scolaire de Sorel-Tracy et le Biophare; considérant que ce projet « Insectidote »

permet à plus de 43 élèves de Sainte-Anne-de-Sorel de participer à un atelier littéraire qui permettra aux élèves de développer leur habileté à exprimer une idée en une courte phrase et qui exposera par la suite les peintures et les textes; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer financièrement en acceptant de « parrainer » 10 élèves au coût de 10\$ chacun.

06-05-13

-École secondaire Fernand-Lefebvre : aide financière « Gala coups de cœur ».

Suite à la demande rédigée par monsieur Marc Vigneault, directeur adjoint de l'école secondaire Fernand-Lefebvre, pour une aide financière qui soulignerait le mérite des élèves lors du prochain « Gala coups de cœur »; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande.

07-05-13

-Cournoyer publications : offre de publicité magazine Plaisirs d'été Sorel-Tracy et sa région.

Considérant l'offre de publicité offert par Cournoyer publications; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

08-05-13

-Mme Lise Boucher et M. Guy Bertin: pont de l'Île-aux-Fantômes.

Considérant la correspondance de madame Lise Boucher et monsieur Guy Bertin représentant les résidents de l'Île-aux-Fantômes; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de tenir prochainement une rencontre avec les représentants désignés.

09-05-13

-Table de concertation en Environnement du Bas-Richelieu: renouvellement de l'adhésion annuel et assemblée annuelle.

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de notre adhésion pour 2013.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

10-05-13

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

11-05-13

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 6 mai 2013; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 467-2012; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 8 avril et le 6 mai 2013 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Aucune séance du comité consultatif d'urbanisme.

DÉPÔT D'UN RAPPORT DU SERVICE DE L'URBANISME

12-05-13

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer aux archives le rapport du service de l'urbanisme.

ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION

13-05-13

Considérant que la Loi sur la fiscalité municipale prescrit que le rôle d'évaluation soit triennal et qu'il doit être refait tous les trois ans; considérant que les municipalités locales de moins de 5000 habitants bénéficient de la possibilité de reporter leur rôle d'évaluation pour un second cycle triennal; considérant que la situation riveraine de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel jumelée à un marché immobilier actif engendre une fluctuation des prix de vente importante; considérant qu'un dépôt de rôle à tous les trois ans diminuerait les fluctuations très importante sur les valeurs; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la MRC de Pierre-De Saurel qu'elle procède pour la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel à l'équilibrage du rôle d'évaluation à tous les trois ans.

ANNULATION D'UNE RÉSERVE DANS L'ENVELOPPE DU PACTE RURAL

14-05-13

Considérant les résolutions n° 06-03-09, n° 18-06-09 et n° 21-09-09 concernant le projet d'agrandissement de la Maison du Marais; considérant que ce projet devait être redéposé au comité régional de la ruralité suite au dépôt initiale du projet le 9 février 2009; considérant la fin prochaine du Pacte rural 2007-2014; considérant que le montant de l'enveloppe local prévu pour ce projet pourrait être utilisée à d'autres fins; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser le comité du pacte rural que la municipalité désire libérer la somme qui aurait pu être attribuée au projet de la Maison du Marais afin qu'elle puisse être utilisée à un autre projet qui pourrait être réalisée d'ici la fin du présent pacte rural 2007-2014.

ENSEIGNE INTERSECTION RUE DU QUAI ET CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

15-05-13

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Denis Cournoyer et résolu de reporter ce point à une séance ultérieure.

TERRAIN DE JEUX 2013

16-05-13

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'embauche d'une coordonnatrice pour les terrains de jeux 2013; considérant qu'afin de pallier aux aléas de mère nature, il serait opportun de conclure une entente relative à l'utilisation de locaux à l'école Sainte-Anne-les-îles; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de madame Jade Péloquin à titre de salarié étudiant comme coordonnatrice des terrains de jeux 2013 et établi le salaire horaire à 13,15 \$. Également résolu d'autoriser le maire et le directeur général à conclure une entente de location pour l'utilisation de locaux à l'école Sainte-Anne-les-îles.

CPTAQ DOSSIER NO 370864

17-05-13

Considérant la réception de la décision n° 370864 et l'autorisation n° 345254 de la CPTAQ; considérant que la municipalité souhaite développer les terrains sur la partie autorisée; considérant qu'il est

nécessaire d'obtenir une superficie additionnel de 371.55 mètres carrés afin de donner accès à l'aire de virage déjà autorisé par la décision n° 345254; considérant la correspondance du 23 avril 2013 de madame Suzanne Heppell Morin, avocate à la direction des affaires juridiques à la CPTAQ; considérant le plan et la description technique en date 22 avril 2013 préparé par Lessard Doyon arpenteurs accompagnant la décision n° 370864; considérant que la demande de révision vise une portion de chemin existant face à une propriété déjà existante; considérant que le lot visée porte le n° 4 484 660 et appartient à monsieur Dominique Ferland; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une révision de la décision n° 370864 à la CPTAQ afin que celle-ci inclue une superficie additionnelle de 371,55 mètres carrés située face au lot n° 4 484 148 permettant l'accès et la réalisation de l'aire de virage autorisée par la décision n° 345254. Également résolu de demander à la MRC de Pierre-De Saurel une résolution d'appui ainsi qu'un avis de conformité concernant cette demande de révision.

RÉTROCESSION DE PARCELLES DE TERRAIN

18-05-13

Considérant que suite aux travaux de la rénovation cadastrale, il a été relevé qu'un lot portant le n° 4 801 099 étant une ancienne portion du chemin du Chenal-du-Moine appartiendrait à la municipalité; considérant que ce lot traverse cinq propriétés et rend dérogatoire l'ensemble des cinq immeubles; considérant que pour corriger cette situation la municipalité doit procéder à la rétrocession de ces parcelles de terrains non utilisées à chacun des propriétaires riverains; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la rétrocession des parcelles de terrains pour 1 \$ aux propriétaires riverains et accepte de défrayer l'ensemble des frais de notariat et d'arpenteur relatifs à la régularisation de la situation.

Également résolu de mandater M^e Martine Arpin à agir dans ce dossier et autoriser le maire et le directeur général à signer tous les documents relatifs à cette cession.

RAPPORT ANNUEL (AN 3) DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

19-05-13

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel est entré en vigueur le 18 avril 2009; considérant que l'article 35 de la *Loi sur la Sécurité incendie* prescrit que chaque municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel; considérant que le rapport d'activités de la MRC de Pierre-De Saurel intègre le bilan des réalisations de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel en lien avec le plan de mise en œuvre local adopté et intégré au schéma; en conséquence, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport d'activités du plan de mise en œuvre de l'an 3, tel que déposé, soit adopté et transmis au ministère de la Sécurité publique par la MRC de Pierre-De Saurel.

TRAVAUX D'AQUEDUC CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE PHASE RETENUE SPÉCIALE DÉFINITIVE

20-05-13

Considérant le dépôt du décompte progressif-réception définitive no 9 le 3 décembre 2012; considérant que la municipalité procédait à une retenue spéciale de 60 000 \$ concernant des déficiences au niveau de la remise en état des terrains; considérant qu'une rencontre a eu lieu le 1^{er} mai avec l'entrepreneur à laquelle participait monsieur le maire Pierre Lacombe, le directeur général Maxime Dauplaise et le

directeur des travaux publics Lucien Jobin; considérant qu'une entente de principe est intervenue entre les parties; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à une retenue spéciale et définitive de 30 000 \$ en guise de quittance finale envers l'entrepreneur Danis construction inc., également résolu d'autoriser le directeur des travaux publics à procéder lorsque nécessaire à la réparation de certains terrains jugés très problématiques au moyen d'un épandage de nouvelle terre et d'un ré-ensemencement et ce, pour quittance finale envers le citoyen et que les sommes requises soient prises à même la retenue permanente de 30 000 \$.

ADDENDA CONTRACTUEL POUR L'OPÉRATION D'UNE CANTINE

21-05-13

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a procédé à un appel d'offres public pour la location d'espace et pour l'opération d'un restaurant mobile en 2012; considérant que le contrat pouvait être prolongé d'une année; considérant qu'il y a lieu d'apporter un addenda afin que le locataire défraie les coûts d'électricité en sus du loyer annuel; considérant que le locataire accepte cet addenda; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général a signé un addenda spécifiant que le locataire devra payer les coûts d'électricité en sus du loyer annuel.

DROITS RELATIFS À LA CÉLÉBRATION D'UN MARIAGE OU D'UNE UNION CIVILE

22-05-13

Considérant que le Ministère de la Justice du Québec a modifié les droits relatifs à la célébration d'un mariage ou d'une union civile; considérant que l'article 1 de notre règlement 378-2004 nous autorise à modifier la grille tarifaire par résolution; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} mai 2013 de : 263\$ plus les taxes applicables comme droit exigible pour la célébration d'un mariage ou d'une union civile à la mairie, et de 350.25\$ plus les taxes applicables pour la célébration d'un mariage ou d'une union civile célébrées à l'extérieur de la mairie et à l'intérieur des limites municipales.

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

23-05-13

Considérant qu'il y a lieu de nommer un maire suppléant jusqu'à la fin du présent mandat; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer monsieur Gilles Vigneault à titre de maire suppléant jusqu'à la fin du présent mandat.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 477-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME NO 439-2009

24-05-13

Le directeur général procède à la lecture du règlement.
Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 477-2013 modifiant le règlement d'administration des règlements d'urbanisme n° 439-2009. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 478-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NO 438-2009

25-05-13

Le directeur général procède à la lecture du règlement.

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 478-2013 modifiant le règlement de construction n° 438-2009. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 479-2013 MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 436-2009

26-05-13

Le directeur général procède à la lecture du règlement. Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le second projet de règlement n° 479-2013 modifiant diverses dispositions du règlement de zonage n° 436-2009. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO RM 460-2013 REMPLAÇANT LES RÈGLEMENTS NO 460-2008-1, RM 460-2008-2 ET RM 460-2008-3 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET LE BON ORDRE

27-05-13

Le directeur général procède à la lecture du règlement. Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° RM 460-2013 concernant la sécurité, la paix et le bon ordre. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal. Également résolu qu'en vertu de l'article 8.5 de ce règlement tout permis de brûlage doit être obtenu auprès du Service des incendies de Sorel-Tracy.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO RM-330-20133 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO RM-330 RELATIF AU STATIONNEMENT

Avis de motion est donné par le conseiller Steve Pinard afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, le règlement n° RM-330-2013 modifiant le règlement n° RM-330 relatifs aux stationnements.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO RM-660 CONCERNANT LE COMMERCE DE PRÊTEUR SUR GAGES ET DE RECYCLEUR DE MÉTAUX

Avis de motion est donné par le conseiller Denis Cournoyer afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, le règlement n° RM-660 concernant le commerce de prêteur sur gages et de recycleur de métaux avec dispense de lecture.

AUTRES AFFAIRES

QUESTIONS DU PUBLIC

- Pierre Pontbriand: règlements RM-460-2013 et RM-660, équité salariale, firmes d'avocats utilisées et sujets traités, utilisation des véhicules municipaux, dépenses nettoyage des rues, dépense fournisseur 137;
- Yves Mandeville: déception sur la position du conseil concernant la modification du règlement n° RM-330, équilibrage du rôle d'évaluation;
- Georges Dutil: dossier nettoyage de la rivière du Pot-au-beurre, désire une résolution d'appui;

- Diane Leduc: compte fournisseur n° 747 APUR, n° 804 Raynald Mercille, avocat, n° 487 inscription CAMF, item 12 CPTAQ;
- M. Chartrand: comité des cours d'eau sur le Richelieu, vitesse sur l'eau et protection des berges;
- Raymond Richer: rétrocession de terrains;
- Jacques Joyal.: limite des hautes eaux suite à la réforme cadastrale de la Grange du Survenant, présence de terre à l'extrémité de la rue Lachapelle;
- Jean-Marie Paul: stationnement dans une zone de 70 km pour répondre au cellulaire

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

28-05-13

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 22 h 03.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

LISTE DES DÉPENSES PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 6 MAI 2013

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
7 Bell Mobilité AP	Cellulaires	293.43	Règl. 421-2007	
8 Bell Canada AP	Télémetrie stations pompage	510.36	Règl. 421-2007	
	Mairie et loisirs	450.05		
9 Hydro-Québec	Stations de pompage	2904.40	Règl. 421-2007	P
	Éclairage public	1517.58		
	Bâtiments municipaux	3388.66		
10 R.I.A.R.Y. AP	Quote-part mensuelle (mai)	8025.20	Réso.18-12-12	
11 Ville de Sorel-Tracy AP	Entente incendies (avril)	25604.00	Règl. 421-2007	
12 EBI Environnement AP	Location conteneurs	521.08	Règl. 421-2007	
17 MRC de Pierre-De Saurel AP	Déchets (mai)	15670.18	Règl. 421-2007	
	Déchets (ajust. Avril)	37.81		
	Service technique informatique	33.09		
	Tenue à jour rôle d'évaluation	5286.39		
	2 ^e versement quote-part 2013	51193.89		
25 Sintra inc. AP	Pierre (0-20 mm)	67.33	L. Jobin	
26 Patrick Morin inc. AP	Pieces centre Germaine-Guévremont	26.98	L. Jobin	
	Pièces et marchandises voirie	214.57		
	Pièces et marchandises parc Constant-P,quais	68.27		

28 Corp. Sun Média	Avis publics	196.44	M. Dauplaise	
AP	Avis publics	328.38	M. Dauplaise	
AP	Avis publics	260.94	M. Dauplaise	
AP	Avis publics	361.60	M. Dauplaise	
30 Fournitures de bureau Denis	Photocopies	23.00	M. Dauplaise	
AP				
35 Carquest	produits et équipements garage voirie	113.16	L. Jobin	
AP				
36 Bureau publicité des droits	Mutations avril 2013	36.00	Règl. 421-2007	
AP				
43 Ministre des finances SQAE	Financement	509.24	Règl. 421-2007	
AP				
49 Chantal Laferrière & petite caisse	Breuvage	14.15	M. Dauplaise	P
	Poste	110.98		
	Produits sanitaires	7.45		
38 Location Sorel inc.	Location scie à émondage	31.62	L. Jobin	
AP				
44 Cegep de Sorel-Tracy	Subvention programme cegep-municipalités	1192.00	Règl. 421-2007	
AP				
54 Les Publications du Québec	Mise à jour normes ouvrages routiers	22.66	Règl. 421-2007	
AP				
59 Gala du mérite économique	une place au gala 2013	135,00	Règl. 421-2007	
AP				
65 Lessard et Doyon, arpenteurs	description technique	747.34	M. Dauplaise	
AP				
69 Precise Parklink	Frais de communication horodateur (mai)	153.21	Règl. 421-2007	
AP				
74 Esso Pétrolière	Hyundai	187.29	Règl. 421-2007	
AP				
	Toyota	77.03		
	Ford 250	352.54		
	Ford 450	124.71		
	Autres équipements	335.18		
88GE Canada Equipement	Location système téléphonique (mai)	92.23	Règl. 421-2007	
AP				
94 Excavation M.D.Y. inc.	Loc. pépine	488.64	L. Jobin	
AP				
102Min. des Finances	1er vers. Sûreté du Québec	106464.00	Règl. 421-2007	
AP				
110Visa Desjardins	Aliments, breuvages	189.37	M. Dauplaise	P
	Registre des véhicules lourds	66.25	Règl. 421-2007	P
112Canadian Tire	Scie d'établie et lettrage	304.66	L. Jobin	
AP				
	Remplacement pneus	36.79		
132Equipements sanitaires Prodec	Produits sanitaires	220.41	L. Jobin	
AP				
137Raymond Chabot Grant Thornton	Facturation progressive honoraire	5915.46	Règl. 421-2007	
AP				
147Pierre Lacombe	Frais de représentation	100.00	Règl. 470-2012	
AP				
151Fleurons du Québec	cotisation annuelle	402.41	Règl. 421-2007	
AP				
194Emco Corporation	Adapteur flexible	22.14	L. Jobin	
AP				
225Solutia Télécom	Acquisition cellulaires	836.12	Réso. 19-03-13	
AP				
389 Agritex	entretien Huile et filtres pour tracteurs	265.95	L. Jobin	
AP				
394Ally-Mercier avocats	honoraire cour municipale	1359.00	Règl. 421-2007	
AP				
400 Mécanique MPC	inspection et réparation ford F-450	2187.22	L. Jobin	
AP	équipement électrique remorque	45.67		
401 comm. Scolaire trois-Lacs	Formation OPA (2 personnes)	3190.81	Réso. 21-03-13	
AP				

433	Great-West cie d'assurances AP	Vers. mensuel assurance collective	2924.60	Règl. 421-2007	
487	Camf AP	inscription colloque annuel	348.00	Réso. 26-03-13	
527	Soudures F.H. inc. AP	Installation support à pancartes	266.74	L. Jobin	
721	Démén. Jocelyn Nadeau AP	service de déchetage	45.99	M. Dauplaise	
747	APUR AP	honoraire planification stratégique	8973.80	Réso. 17-12-12	
752	Extincteur mobile AP	fenêtre de cabinet extincteur	12.07	L. Jobin	
777	Martech AP	Enseignes	395.51	L. Jobin	
769	Ent. Clément Forcier inc. AP	Service de balai mécanique	2845.63	L. Jobin	
792	PG Solutions inc. AP	Soutien technique et formation	2638.68	M. Dauplaise	
		Fournitures taxes et salaires	485.09		
804	Raynald Mercille, avocat AP	Ressources humaines	3002.23	Réso. 30-02-11	
868	MuniConseil, avocats AP	Consultations générales	788.27	M. Dauplaise	
896	Excavation Jean Préville AP	Ajustement carburant contrat déneigement	1572.94	Réso.21-09-10	
901	Pavages Varennes AP	Asphalte et colasse	369.53	L. Jobin	
921	Marina Saurel AP	Cartes nautiques	143.72	M. Dauplaise	
959	Clinique vétérinaire de Sorel AP	Euthanasie chats Parc Constant-Plante	565.70	M. Dauplaise	
	Guy Lavallée, Chantal Pelletier AP	Remb.taxes	21.78	Règl. 421-2007	
	Salaires avril 2013		22656.20	Règl. 421-2007	P
	D.A.S. avril 2013		17693.93	Règl. 421-2007	P

Total : \$ 309 070.73

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 16 mai 2013 à 19 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Denis Cournoyer

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte.
Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par le secrétaire-trésorier, à la demande du maire, et l'avis de convocation a été envoyé à tous les membres du conseil en date du 14 mai 2013.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

29-05-13

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Pavage annuel
- 4- Pont de l'Île-aux-Fantômes
- 5- Resurfaçage chemin du Chenal-du-Moine tronçon MTQ
- 6- Embauche moniteurs terrain de jeux
- 7- Avis de motion règlement no 480-2013 concernant le programme particulier d'urbanisme (p.p.u.)
- 8- Questions du public
- 9- Levée de l'assemblée

PAVAGE ANNUEL

30-05-13

Considérant que la municipalité a procédé à une demande de soumission publique par la voie du SEAO et du journal *La Voix* pour le pavage annuel et a reçu deux soumissions conformes, soit une de Sintra Inc. et une autre de Danis Construction; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services du plus bas soumissionnaire conforme, Sintra Inc., pour la réfection d'une section du chemin du Chenal-du-Moine

PONT DE L'ÎLE-AUX-FANTÔMES

31-05-13

Considérant que le conseil municipal juge nécessaire de connaître les coûts approximatifs à la réparation ou le remplacement du pont de l'Île-aux-Fantômes avant d'entreprendre des discussions avec les résidents de l'Île-aux-Fantômes; considérant qu'il y a lieu de mandater une firme d'ingénierie afin de produire une estimation des coûts de remplacement du pont; il est proposé par Annie

Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de requérir les services de F. Bernard experts-conseils afin d'effectuer une analyse préliminaire et de produire une estimation pour le remplacement du pont de l'Île-aux-Fantômes selon des honoraires n'excédant pas 2 000 \$.

RESURFAÇAGE CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE TRONÇON MTQ

32-05-13

Considérant que le conseil municipal demandait en octobre 2012 au ministère des Transports du Québec de procéder à un resurfaçage du chemin du Chenal-du-Moine sous sa juridiction; considérant que lors d'une rencontre aux bureaux du MTQ en novembre 2012, le maire a réitéré la demande; considérant que le 13 février 2013 le ministère informait la municipalité qu'une intervention de resurfaçage était recommandée pour cette route; considérant que le ministère ne peut confirmer un échéancier de réalisation pour ce projet inscrit à sa planification quinquennale; considérant que le ministère procédera à une auscultation des chaussées sur les routes de notre région à l'été 2013; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au MTQ de réviser sa décision et d'inscrire rapidement l'intervention de resurfaçage prévue sur ce tronçon de route au début de sa planification quinquennale.

EMBAUCHE MONITEURS TERRAINS DE JEUX

33-05-13

Considérant la création de terrains de jeux à l'été 2013; considérant qu'il y a lieu d'embaucher quatre moniteurs; considérant que le comité de sélection a rencontré sept candidatures; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de quatre étudiants comme moniteurs aux terrains de jeux 2013 avec un salaire horaire de 12,15 \$.

EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT AUX TRAVAUX PUBLICS

34-05-13

Considérant qu'il y a lieu d'embaucher un étudiant aux travaux publics; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche d'un étudiant aux travaux publics avec un salaire horaire de 11,00 \$ pour 25 heures / semaine durant 10 semaines.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT No 480-2013 CONCERNANT LE PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME (P.P.U.)

Avis de motion est donné par le conseiller Gilles Vigneault afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, le règlement n° 480-2013 modifiant le règlement plan d'urbanisme n° 435-2009 pour y introduire un programme particulier d'urbanisme (p.p.u.).

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

35-05-13

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 20h45 sur la proposition de Myriam Cournoyer, appuyée par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 3 juin 2013 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Denis Cournoyer

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Vingt deux personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-06-13

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-06-13

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013 tel que présenté.

03-06-13

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 mai 2013 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-06-13

-Présidente-directrice générale de culture pour tous: participation à 17^e édition des Journées de la culture.

Attendu que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel et de la qualité de vie de ses citoyens ; Attendu que la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société; Attendu que la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux; Attendu que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle; Attendu que le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture; Attendu que l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle; Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, à l'instar de

l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture*, le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

05-06-13

-Monsieur Michaël Boucher : demande de modification du règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Pierre-De Saurel.

Considérant la correspondance de monsieur Michaël Boucher demandant à la municipalité de demander à la MRC de Pierre-De Saurel de modifier l'article 4.2 du RCI afin que les propriétaires en zone de villégiature puissent garder des animaux de basse-cour; considérant la résolution n° 22-10-11 de ce conseil; considérant que ce dossier en litige est présentement devant les tribunaux; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite et de maintenir la position prise par la résolution n° 22-10-11.

06-06-13

-Madame Lise Boucher et Monsieur Guy Bertin: accusé de réception et demande d'obtention de dates de rencontres.

Considérant la réception d'une correspondance de madame Boucher et monsieur Bertin relativement aux dates de la rencontre prévue à la résolution 08-05-13; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proposer trois dates pour la tenue de la rencontre soit les 20 juin, 27 juin ou 4 juillet à 20h.

07-06-13

-Solidarité rurale du Québec: renouvellement de notre adhésion.

Considérant l'offre de renouvellement de notre adhésion à Solidarité rurale du Québec, organisme représentant les municipalités rurales et agissant comme instance-conseil du gouvernement du Québec en matière de développement rural; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion pour l'année 2013 au coût de 250 \$.

08-06-13

-Monsieur Luc Arnold: dossier infraction au règlement de zonage no 436-2009.

Considérant que les citoyens Benoît et Sophie Laprade ont été mis en demeure de se conformer au règlement de zonage 436-2009 le 4 décembre 2012; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a octroyé un délai aux citoyens Benoît et Sophie Laprade et leur a donné jusqu'au 1^{er} juin 2013 pour se conformer au règlement de zonage 436-2009; considérant qu'en date de la présente résolution les citoyens Benoît et Sophie Laprade n'ont pas cessé leur usage dérogatoire; considérant que, le 4 décembre 2012, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a émis le constat d'infraction numéro 101930 aux citoyens Benoît et Sophie Laprade en raison de leur usage dérogatoire au règlement de zonage 436-2009; considérant que le constat d'infraction a été acquitté; considérant que les citoyens Luc Arnold et Carole Larose ont été mis en demeure de se conformer au règlement de zonage 436-2009 le 22 octobre 2012; considérant que, le 4 décembre 2012, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a émis le constat d'infraction numéro 101931 aux citoyens Luc Arnold et Carole Larose en raison de leur usage dérogatoire au règlement de zonage 436-2009; considérant que le conseil a pris connaissance du jugement de la cour municipale; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a octroyé un délai aux citoyens Luc Arnold et Carole Larose et leur a donné jusqu'au 1^{er} juin 2013 pour se conformer au règlement de zonage 436-2009; considérant qu'en date de la présente résolution les citoyens Luc Arnold et Carole Larose n'ont pas cessé leur usage dérogatoire; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de :

- Mandater le cabinet Municonseil Avocats inc. aux fins d'entreprendre un recours judiciaire en vertu de l'article 227 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* contre Benoît et Sophie Laprade afin de faire cesser un usage dérogatoire au règlement de zonage 436-2009.

- Mandater le cabinet Municonseil Avocats inc. aux fins d'entreprendre un recours judiciaire en vertu de l'article 227 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* contre Luc Arnold et Carole Larose afin de faire cesser un usage dérogatoire au règlement de zonage 436-2009.

- Autoriser le cabinet Municonseil Avocats inc. à consentir des délais additionnels jusqu'au 2 juillet 2013 afin de permettre aux citoyens Benoît et Sophie Laprade de cesser l'usage dérogatoire au règlement de zonage 436-2009.

- Autoriser le cabinet Municonseil Avocats inc. à consentir des délais additionnels jusqu'au 2 juillet 2013 afin de permettre aux citoyens Luc Arnold et Carole Larose de cesser l'usage dérogatoire au règlement de zonage 436-2009.

09-06-13

-MRC de Pierre-De Saurel: demande d'appui concernant l'orientation 10 de l'addenda modifiant les orientations gouvernementales en matière d'aménagement pour le territoire de la CMM.

Considérant qu'un addenda modifiant les orientations gouvernementales en matière d'aménagement pour le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en vue de l'élaboration d'un Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) a été adopté par le gouvernement le 11 mai 2011; considérant que cet addenda comprend neuf (9) orientations visant le territoire de la CMM ainsi qu'une dixième (orientation 10) s'adressant aux MRC péri-métropolitaines, incluant les MRC partiellement comprises dans la CMM; considérant que la neuvième prémisse de cet addenda, soit "*L'harmonisation interrégionale des interventions de la CMM, des régions et des MRC voisines dans un esprit de réciprocité et d'alliance stratégique*" expose une problématique d'aménagement se résumant globalement par l'hypothèse que les grandes agglomérations des MRC péri-métropolitaines et/ou celles chevauchant la CMM vont voir leur population croître d'une façon plus significative que celle du territoire propre de la CMM; considérant que le gouvernement juge que la suite logique de ce constat est de demander, dans un esprit de réciprocité et d'alliance stratégique, aux quinze (15) MRC péri-métropolitaines visées dans cette neuvième prémisse de prendre en compte la dixième orientation ainsi que les attentes formulées à l'addenda s'appuyant sur l'hypothèse que ces MRC vont devoir leur croissance démographique grâce avant tout à l'attraction que la région métropolitaine devrait leur procurer; considérant que le gouvernement préconise, à titre de solution harmonieuse et pratique, l'imposition aux MRC visées à la neuvième prémisse d'une planification et gestion de l'urbanisation de leur territoire de la même nature que celles exigées à la CMM ignorant ainsi les dynamiques propres et distinctes des municipalités affectées par cette obligation; considérant que cette façon d'agir du gouvernement se fait au détriment du développement et de la croissance saine des municipalités constituant les MRC; considérant que cette dixième orientation s'adressant aux MRC péri-métropolitaines, incluant les MRC partiellement comprises dans la CMM cause un réel préjudice en matière de développement à la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que la MRC de Pierre-De Saurel demande au gouvernement du Québec :

d'exclure les MRC du Haut-Richelieu, des Jardins-de-Napierville, des Maskoutains et de Pierre-De Saurel de l'application de l'addenda gouvernemental de mai 2011, spécifiquement à la neuvième prémisses concernant «*L'harmonisation interrégionale des interventions de la CMM, des régions et des MRC voisines dans un esprit de réciprocité et d'alliance stratégique* »; de rencontrer le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT); il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer l'ensemble des démarches de la MRC de Pierre-De Saurel relativement à ce dossier.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

10-06-13

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

11-06-13

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 3 juin 2013; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 467-2012; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 6 mai et le 3 juin 2013 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier avec l'ajout des deux factures suivantes : Scolart 129,24\$, Daniel Cournoyer architecte 2969.80\$, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

12-06-13

Le conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 13 mai 2013 et il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal.

R.I.A.R.Y. : DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2012

13-06-13

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer aux archives les états financiers 2012.

R.A.E. RICHELIEU/SAINT-LAURENT : DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2012

14-06-13

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer aux archives les états financiers 2012.

MARQUAGE ET LIGNAGE DE CHEMINS ET STATIONNEMENT

15-06-13

Considérant qu'il y a lieu comme à chaque année de faire effectuer le marquage et le lignage des rues de la municipalité pour une meilleure sécurité; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat à la firme Dura-Lignes pour effectuer les travaux de marquage des différentes rues et du stationnement au coût de 8 954 \$ plus taxes.

DOSSIER MUNICIPALITÉ ACTIVE

16-06-13

Considérant que le comité municipalité active a déposé au conseil municipal un projet de plan d'action 2013-2017; considérant que ce plan d'action est le résultat de plusieurs discussions et analyses issues de multiples rencontres du comité, considérant que les visions et objectifs de ce plan d'action respectent celles du conseil municipal; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner le *Plan d'action municipalité active 2013-2017*.

RÈGLEMENT SUR LA PROTECTION DES EAUX CONTRE LE REJET DES EMBARCATIONS DE PLAISANCE ET IMPRESSION D'UN DÉPLIANT DE SENSIBILISATION À LA NAVIGATION

17-06-13

Considérant que le gouvernement du Québec a adopté en 2008 un règlement pour protéger les eaux contre les rejets des embarcations de plaisance; considérant les différentes problématiques reliées à la navigation de plaisance dans les cours d'eau de la MRC de Pierre-De Saurel telles que la vitesse sur l'eau, la sécurité nautique et la protection des eaux et des berges; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a préparé un dépliant de sensibilisation destiné aux plaisanciers; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la MRC de Pierre-De Saurel de se prévaloir du règlement pour protéger les eaux contre les rejets des embarcations de plaisance pour l'ensemble de la MRC et demande également à la MRC de participer financièrement à l'impression des dépliants qui seront distribués à l'ensemble des plaisanciers de la région.

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 479-2013 MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 436-2009

18-06-13

Le directeur général procède à la lecture du règlement. Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 479-2013 modifiant diverses dispositions du règlement de zonage n° 436-2009. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 480-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT PLAN D'URBANISME N° 435-2009 AFIN D'INTRODUIRE UN PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME (PPU)

19-06-13

Le directeur général procède à la lecture du règlement. Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet de règlement n° 480-2013 modifiant le règlement plan d'urbanisme n° 435-2009 afin d'introduire un programme particulier d'urbanisme (PPU). Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT N° 481-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 436-2009 AFIN DE MODIFIER LES ZONES C-127 ET P-128 DU PLAN DE ZONAGE AINSI QUE LA MODIFICATION DES GRILLES D'USAGES C-127 ET P-128

Avis de motion est donné par le conseiller Guy Lambert afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement n° 481-2013 modifiant le règlement de zonage n° 436-2009 afin de modifier les zones C-127 et P-128 du plan de zonage ainsi que la modification des grilles d'usages C-127 et P-128.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT N° 482-2013 CONCERNANT LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N° 437-2009 AFIN D'AJOUTER LES NORMES D'UN LOT DESSERVI À L'INTÉRIEUR DU SECTEUR CENTRAL

Avis de motion est donné par le conseiller Gilles Vigneault afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement n° 482-2013 concernant la modification du règlement de lotissement n° 437-2009 afin d'ajouter les normes d'un lot desservi à l'intérieur du secteur central.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT N° 483-2013 CONCERNANT LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU PIIA N° 445-2010 AFIN DE CRÉER UN PIIA POUR LE SECTEUR CENTRAL

Avis de motion est donné par le conseiller Guy Lambert afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement n° 483-2013 concernant la modification du règlement du PIIA n° 445-2010 afin de créer un PIIA pour le secteur central.

AUTRES AFFAIRES

QUESTIONS DU PUBLIC

- Pierre Pontbriand : modification au Plan d'urbanisme, articles ayant trait à la sécurité des piscines du règlement n° 479-2013, séance extraordinaire du 16 mai 2013, pont de l'Île-aux-Fantômes, corvée de nettoyage au quai fédéral, question sur la liste des comptes;
- Jacques Gagnon : vitesse sur l'eau vs présence policière.
- M. Denis Dauphinois : problème de sécurité à la passerelle des quais de la rampe de mise à l'eau.
- Yvon Émond : la municipalité possède-t-elle une embarcation?
- Diane Leduc : demande explications sur la séance extraordinaire du 16 mai 2013, la liste des comptes, la date du dépôt des états financiers et concernant les modifications réglementaires relativement aux zones C-127 et P-128.
- Laurent Latraverse : question sur la liste des comptes.
- Patricia Salvas : installation des bouées tardives.
- Jean-Marie Paul : cours d'eau décharge des Quarante et cours d'eau du Marais.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

20-06-13

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Courmoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h35.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

**LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 3 JUIN 2013**

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	A PAYER
--------------	-------------	---------	--------------	---------

0007 Bell Mobilité	Cellulaires	327.63	Règl. 421-2007
0008 Bell Canada	Télémetrie stations pompage Mairie et loisirs	425.30 <u>502.64</u> 928.94	Règl. 421-2007
0009 Hydro-Québec	Stations de pompage Éclairage public Bâtiments municipaux	649.73 1 727.28 <u>???</u> 2 377.01	Règl. 421-2007
0010 R.I.A.R.Y.	Quote-part mensuelle (juin)	8 025.20	Réso.18-12-12
0011 Ville de Sorel-Tracy	Entente incendies (mai) Ajustement 2012	25 604.00 <u>29 994.00</u> 55 998.00	Règl. 421-2007
0012 EBI Environnement	Location conteneurs	????	Règl. 421-2007
0017 MRC de Pierre-De Saurel	Déchets (juin)	15 670.18	Règl. 421-2007
0021 Xérox	Photocopies	413.18	Règl. 421-2007
0025 Sintra inc.	Rebut béton Chenal du Moine	182.25	L. Jobin
0026 Patrick Morin inc.	Pièces et marchandises voirie Marquage quais&autres	328.44 <u>215.47</u> 543.91	L. Jobin
0030 Fournitures de bureau Denis	Fournitures bureau Vignettes camping	311.28 <u>9.14</u> 320.42	M. Dauplaise
0049 Chantal L. & Petite Caisse	Aliments Poste Autre	32.65 33.48 <u>4.09</u> 70.22	M. Dauplaise
0065 Lessard et Doyon, arpenteurs	Description technique Résol. 18 mai 2013	1 419.94	M. Dauplaise
0069 Precise Parklink	Frais de communication horodateur (juin)	153.21	Règl. 421-2007
0070 Régie du bâtiment	Cotisation licence L.Jobin	140.07	Règl. 421-2007
0070 Ministre des finances	Saisie salaire	312.88	Règl. 421-2007
0074 Esso Pétrolière	Hyundai Toyota Ford 250 Ford 450	375.32 512.92 <u>143.38</u> 1 427.44	Règl. 421-2007 395.82
0088GE Canada Equipement	Location système téléphonique (juin)	423.56	Règl. 421-2007
0092 Imprimerie Émond&Pelletier	Commande reçus officiels	163.21	M. Dauplaise
0094 Excavation M.D.Y.	Chenal du Moine (réfection) Mise à l'eau quais Ajustement des quais	879.56 1 221.61 <u>2 661.26</u> 4 717.43	L. Jobin
0110 Visa Desjardins	Aliments Poste Divers (cadre) Fourn. Bureau	179.77 33.04 10.35 <u>14.94</u> 238.10	M. Dauplaise
0111 Desmarais Protection	Ligne téléphonique travaux publics	80.48	L. Jobin
0118 R.A.E Rich./St-Laurent	2ème versement quote-part annuelle	25 312.67	Réso.20-12-12
0143 FSM	Trailer (soudé porte arrière)	776.08	L. Jobin
0147 Pierre Lacombe	Frais de représentation&déplacements	133.23	Règl. 470-2012
0179 Entreprise Élect. DA inc.	Intervention lumières de rue	120.15	M. Dauplaise
0194 Emco Corporation	Aqueduc Égoûts Pavage Chenal du Moine	473.61 <u>7 316.55</u> 8 597.02	L. Jobin 806.86
0213 Protectron	Surveillance d'alarme	392.94	Règl. 421-2007
0237 Centre multi-pièces	Tracteur JD-749	65.25	L. Jobin
0238 Comptoir Richelieu	Boîtes à fleurs parcs	842.48	L. Jobin

0355 Imprimerie Sortrac	Carte Lucien Jobin Estampe	69.67 <u>37.20</u> 106.87	M. Dauplaise
0389 Agritex	Entretien JD-3720	627.92 <u>711.71</u> 1 339.63	L. Jobin
0405 Gimatech	Pompe #1	203.13	L. Jobin
0410 Corp.Soreloise	Parrainage projet insectidote	100.00	Réso. 05-05-13
0422 Mini-moteur RD	Rép. Taille bordure	137.97	L. Jobin
0433 Great-West cie d'assurances	Vers. mensuel assurance collective	2 927.00	Règl. 421-2007
0447 Myriam Cournoyer	Frais déplacements	496.11	Règl. 470-2012
0487 Camf	Adhésion annuelle	40.24	Règl. 421-2007
0494 Go Deep International	Lumières bouées	3 172.40	M. Dauplaise
0527 Soudure FH	Rép. Rouleau asphalte	98.23	L. Jobin
0592 Centre Hifi	Accessoires terrain de jeux	344.91	M. Dauplaise
0688 Maxime Dauplaise	Déplacements	163.00	Règl. 470-2012
0700 Dist. Sport Loisirs	Parc jeux d'eau	294.28	M. Dauplais
0753 Hyundai Sorel-Tracy	Véhicule voirie	75.83	L. Jobin
0758 Aluminium N. Desrosiers	Chalet jeux d'eau	45.99	L. Jobin
0790 Déclaco Desing	Lettrage stationnement	51.74	M. Dauplaise
0792 PG Solution	Impression 1100 chèques	416.10	M. Dauplaise
0868 MuniConseil, avocats	Pavage Chenal du Moine	847.95	M. Dauplaise
0934 Yvan Joyal	Remboursement horodateur	120.00	M. Dauplaise
99701 Pasquin St-Jean	Tour d'observation	1 149.75	Réso. 14-10-12
99769 Ent. Clément Forcier	Service balai	1 422.82	L. Jobin
99850 Michèle Bérubé	Frais déplacements	28.60	Règl. 470-2012
99896 Excavation J. Préville	Voirie location machinerie	344.93	L. Jobin
99991 Groupe Sports- Inter	Ens. But baseball	<u>187.40</u>	L. Jobin
Total comptes à payer		143 887.14	
Salaires mai 2013		36 939.76	Règl. 421-2007
Payés			
D.A.S. mai 2013		<u>29 605.57</u>	Règl. 421-2007
Grand Total :		210 432.47 \$	

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 27 juin 2013 à 19 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte.
Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par le secrétaire-trésorier, à la demande du maire, et l'avis de convocation a été envoyé à tous les membres du conseil en date du 21 juin 2013.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

21-06-13

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Moment de réflexion
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Contrôle canin
- 4-Fête des Saint-Annois
- 5-Enseigne publique
- 6-Adoption du règlement n° 480-2013 modifiant le règlement Plan d'urbanisme n° 435-2009 afin d'introduire un programme particulier d'urbanisme (PPU)
- 7-Adoption du premier projet de règlement n° 481-2013 modifiant le règlement de zonage n° 436-2009 afin de modifier les zones C-127 et P-128 du plan de zonage ainsi que la modification des grilles d'usages C-127 et P-128
- 8-Adoption du premier projet de règlement n° 482-2013 modifiant le règlement n° 437-2009 concernant le lotissement afin d'ajouter les normes d'un lot desservi à l'intérieur du secteur central
- 9-Adoption du projet de règlement n° 483-2013 modifiant le règlement n° 445-2010 concernant le plan d'implantation et intégration architecturale afin d'ajouter un PIIA au secteur central
- 10-Questions du public
- 11-Levée de l'assemblée

CONTRÔLE CANIN

22-06-13

Considérant que le 4 septembre 2012 la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a dénoncé son contrat et/ou entente en avisant la Sécurité Canine Provinciale du non-renouvellement de son contrat et/ou

entente se terminant le 31 décembre 2012 pour le contrôle des animaux; considérant que le 6 novembre la municipalité déclarait son intention de s'intégrer à un achat regroupé pour le contrôle des animaux avec les villes de Saint-Joseph-de-Sorel et Sorel-Tracy; considérant que les villes de Saint-Joseph-de-Sorel et Sorel-Tracy ont conclu une entente temporaire sur la base d'un projet sur appel avec le Centre Canin international; considérant qu'à l'époque la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel effectuait le contrôle canin suivant une entente avec une clinique vétérinaire locale; considérant qu'il y a lieu de rétablir un service local de contrôle canin et de conclure une nouvelle entente annuelle avec une clinique vétérinaire pour la garde et les frais d'euthanasie;

il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de : - procéder à la mise sur pied d'un service de contrôle canin et de nommer l'agent municipal, contrôleur canin et l'autorisant à émettre pour et au nom de la municipalité des constats d'infractions en vertu des règlements n° 306-1996, RM-410; - procéder à l'acquisition d'équipements pour la capture des chiens et de prêt de cages pour les petits animaux tels que chats, mouffettes etc. et de procéder à l'acquisition d'un cellulaire avec un numéro unique servant à la prestation du service. Il est également résolu de conclure une entente de service annuelle avec la Clinique vétérinaire de Sorel inc. selon l'offre de service du 26 mai 2013, l'ensemble des dépenses devra être pris à même le budget courant.

FÊTE DES SAINT-ANNOIS

23-06-13

Afin d'agrémenter la fête familiale des Saint-Annois qui se déroulera le samedi 24 août prochain au parc des jeux d'eau; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner le contrat avec monsieur Luc Deschênes de AnimActions S.L. Deschênes au montant total de 2175 \$ pour la location de jeux gonflables, l'animation de la journée et la projection d'un film en plein air. Il est également résolu d'autoriser l'organisation d'une épluchette de blé d'Inde et d'un souper hot dogs, et de défrayer tous les coûts inhérents à la fête familiale à même le budget de la Politique familiale.

ENSEIGNE PUBLIQUE

24-06-13

Une nouvelle proposition de panneaux indiquant pour l'une les restaurants et les hébergements, et pour l'autre les institutions et les divertissements prévus à être installés à l'intersection de la rue du Quai et du chemin du Chenal-du-Moine est présentée. Considérant que ce projet de signalisation implique certains commerces; considérant que le modèle proposé n'est pas recto verso; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une nouvelle proposition pour des panneaux recto verso. Également résolu que la municipalité facture à coût réduit de 50% chacun des commerces ou organismes figurant sur les panneaux.

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 480-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT PLAN D'URBANISME N° 435-2009 AFIN D'INTRODUIRE UN PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME (PPU)

25-06-13

Le directeur général procède à la lecture du règlement.

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 480-2013 modifiant le règlement plan d'urbanisme n° 435-2009 afin d'introduire un programme particulier d'urbanisme (PPU). Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 481-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 436-2009 AFIN DE MODIFIER LES ZONES C-127 ET P-128 DU PLAN DE ZONAGE AINSI QUE LA MODIFICATION DES GRILLES D'USAGES C-127 ET P-128

26-06-13

Le directeur général procède à la lecture du règlement.
Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter premier projet de règlement n° 481-2013 modifiant le règlement de zonage n° 436-2009 afin de modifier les zones C-127 et P-128 du plan de zonage ainsi que la modification des grilles d'usages C-127 et P-128.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 482-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 437-2009 CONCERNANT LE LOTISSEMENT AFIN D'AJOUTER LES NORMES D'UN LOT DESSERVI À L'INTÉRIEUR DU SECTEUR CENTRAL

27-06-13

Le directeur général procède à la lecture du règlement.
Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le premier projet de règlement n° 482-2013 modifiant le règlement no 437-2009 concernant le lotissement afin d'ajouter les normes d'un lot desservi à l'intérieur du secteur central.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 483-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 445-2010 CONCERNANT LE PLAN D'IMPLANTATION ET INTÉGRATION ARCHITECTURALE AFIN D'AJOUTER UN PIIA AU SECTEUR CENTRAL

28-06-13

Le directeur général procède à la lecture du règlement.
Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet de règlement n° 483-2013 modifiant le règlement n° 445-2010 concernant le plan d'implantation et intégration architecturale afin d'ajouter un PIIA au secteur central.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

29-06-13

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 19 h 25 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 8 juillet 2013 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Myriam Cournoyer

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Trente-six personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-07-13

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout dans autres affaires : Affichage temporaire au village.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-07-13

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2013 tel que présenté.

03-07-13

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 2013 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-07-13

- Centre récréatif Au fil des ans : Invitation tournoi de golf

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

05-07-13

- Panthéon des Sports : Invitation au 30^e anniversaire de fondation.

Considérant l'invitation à participer au 30^e anniversaire de fondation du Panthéon des Sports de la région de Sorel-Tracy : il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite et de laisser libre choix à chacun d'y participer.

06-07-13

- OMH Ste-Anne-de-Sorel : invitation et commandite 25^e anniversaire.

Considérant que l'Office municipal d'Habitation de Sainte-Anne-de-Sorel soulignera son 25^e anniversaire de fondation le 18 août prochain;

considérant que l'OMH, organisme sans but lucratif, sollicite une commandite pour la tenue de l'évènement; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 100 \$ comme aide financière.

07-07-13

- M. Jean-Marc Ringuette : demande de municipalisation de la rue Pierre-Maxime.

Considérant la réception d'une demande de monsieur Jean-Marc Ringuette, propriétaire de la rue Pierre-Maxime à l'effet d'évaluer les coûts et de voir à la municipalisation de la rue Pierre-Maxime; considérant qu'il y aurait lieu d'évaluer la possibilité de municipalité également la rue Salvail; considérant que la municipalisation de ces rues permettrait la construction de quelques résidences; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'analyse des coûts pour la municipalisation des rues Pierre-Maxime et Salvail et de rencontrer les citoyens concernés en septembre 2013.

08-07-13

- Résidents de la rue Forcier : demande d'installation d'un dos d'âne.

Considérant que le dépôt d'une pétition de certains citoyens de la rue Forcier afin que soit installé un dos d'âne sur la rue Forcier; considérant la courte longueur de cette rue; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporté la décision lors d'une prochaine séance et de déléguer le conseiller du district n° 4 monsieur Denis Cournoyer à rencontrer les citoyens afin de déterminer la nécessité et s'il y lieu de déterminer l'endroit propice à l'installation.

09-07-13

- Fabrique de Sainte-Anne-de-Sorel : demande d'aide financière.

Considérant que la Fabrique de Sainte-Anne-de-Sorel est actuellement en campagne de financement pour des réparations majeures pour l'église de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que les dépenses sont évalués à plus de 300 000\$; considérant que le conseil avait prévu une somme à cet effet lors de la préparation des prévisions budgétaires 2013; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de versé une aide financière non récurrente de 2 000 \$ à la Fabrique de Sainte-Anne-de-Sorel pour la réparation de l'église.

10-07-13

- Benoit et Sophie Laprade: demande de prolongation de délai.

Considérant que la correspondance des citoyens Benoît et Sophie Laprade demandant au conseil municipal une prolongation de délai afin qu'ils puissent se conformer; considérant que plusieurs mois se sont écoulés depuis l'infraction; considérant que le 3 juin 2013 le conseil municipal a mandaté le cabinet Municonseil Avocats inc. aux fins d'entreprendre un recours judiciaire en vertu de l'article 227 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* contre Benoît et Sophie Laprade afin de faire cesser un usage dérogatoire au règlement de zonage n° 436-2009; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser madame et monsieur Sophie et Benoit Laprade qu'un mandat a été donné au procureur de la municipalité afin de faire cesser l'usage dérogatoire au règlement de zonage n° 436-2009 et qu'aucun délai supplémentaire ne sera autorisé.

11-07-13

- Gaétan Ruest, maire d'Amqui : opposition transport de déchets radioactifs liquides.

ATTENDU QUE le Department of Energy des États-Unis prévoit transporter par camion 23 000 litres de déchets liquides hautement radioactifs depuis les Laboratoires de Chalk River, en Ontario, jusqu'au site de Savannah River, en Caroline du Sud, en une série de livraisons hebdomadaires réparties sur un an ou plus;

ATTENDU QUE ces livraisons pourraient débuter dès le mois d'août 2013;

ATTENDU QUE jusqu'à maintenant en Amérique du Nord, personne n'a jamais transporté de déchets liquides hautement radioactifs sur les routes et les ponts publics;

ATTENDU QUE la quantité de déchets liquides hautement radioactifs contenue dans une seule cargaison suffit amplement à contaminer l'eau potable d'une ville entière;

ATTENDU QU'aucune audience publique d'évaluation environnementale ni aucun autre forum public, au Canada ou aux États-Unis, n'a évalué le risque de ces transports de déchets liquides hautement radioactifs sur les routes et les ponts publics;

ATTENDU QU'il n'y a eu aucune procédure publique pour discuter des solutions de rechange à ces transports de déchets liquides hautement radioactifs sur les routes et les ponts publics, comme par exemple la solidification préalable des déchets – alors que c'est pratique courante à Chalk River pour tous les déchets liquides hautement radioactifs produits depuis 2003;

ATTENDU QUE les déchets hautement radioactifs sont les produits les plus radioactifs de la planète, créés en irradiant de l'uranium ou du plutonium dans un réacteur nucléaire;

ATTENDU QUE les déchets hautement radioactifs émettent un rayonnement si pénétrant et si intense qu'on ne peut les approcher pendant des siècles;

ATTENDU QUE la radiotoxicité extrême des déchets hautement radioactifs persiste pendant des millénaires;

ATTENDU QUE ces déchets liquides hautement radioactifs proviennent de la dissolution dans l'acide nitrique des déchets solides d'un réacteur nucléaire, ce qui produit une solution très corrosive contenant des dizaines d'éléments radiotoxiques comme le césium 137, l'iode 129 ou le strontium 90;

ATTENDU QUE les déchets liquides hautement radioactifs en provenance de Chalk River contiennent une quantité importante d'uranium de qualité militaire (hautement enrichi), soit la même substance qui a servi d'explosif nucléaire pour la première bombe atomique, larguée en 1945;

ATTENDU QUE la principale justification de ces transferts de déchets liquides de Chalk River vers le site de Savannah River serait de débarrasser le Canada du risque de prolifération nucléaire associé à l'uranium de qualité militaire toujours contenu dans ce liquide;

ATTENDU QUE le site de Savannah River est un des endroits les plus contaminés par la radioactivité parmi toutes les installations du Department of Energy reliées à l'armement nucléaire;

ATTENDU QUE le recyclage prévu des déchets liquides de Chalk River au centre vieillissant de retraitement H Canyon de Savannah River créera des risques de sécurité non nécessaires, ajoutera des quantités supplémentaires de déchets hautement radioactifs liquides dans le système de gestion des déchets déjà surchargé de Savannah River et imposera des contraintes budgétaires insoutenables au Department of Energy;

ATTENDU QUE tous les objectifs de non-prolifération associés aux déchets liquides de Chalk River peuvent être atteints en « dénaturant » l'uranium de qualité militaire sur place, à Chalk River, si bien que cet uranium ne serait donc plus un risque de prolifération;

il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents **que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel adopte la présente résolution et qu'elle :**

1) S'oppose en principe à tout transport de déchets radioactifs liquides sur les routes et les ponts publics, sur toute voie navigable ou par voie aérienne puisque ces déchets peuvent être solidifiés, l'ont déjà été et devraient l'être pour réduire le risque qu'ils ne se répandent dans l'environnement des êtres vivants;

2) Exhorte les gouvernements du Canada et des États-Unis à suspendre le transfert de déchets liquides hautement radioactifs des Laboratoires de Chalk River vers le site de Savannah River jusqu'à la conclusion de consultations publiques approfondies sur l'à propos et les impacts potentiels des transferts proposés ainsi que sur les autres mesures qui permettraient d'atteindre les objectifs officiels de ces livraisons;

3) Exhorte les gouvernements du Canada et des États-Unis ainsi que ceux de tous les États, provinces et municipalités ainsi que les gouvernements indigènes souverains des nations tribales amérindiennes des États-Unis et ceux des nombreuses nations autochtones du Canada à tout mettre en œuvre pour interdire et empêcher le transport de déchets radioactifs liquides sur les routes et les ponts publics, sur toute voie navigable ou par voie aérienne.

12-07-13

- Luc Charbonneau, MDJ Sainte-Anne-de-Sorel : demande pour installation d'un climatiseur.

Considérant la demande de monsieur Luc Charbonneau, directeur de la *Maison des jeunes de Sainte-Anne-de-Sorel* afin que la municipalité procède à l'installation d'un climatiseur à la *Maison des jeunes*; considérant que monsieur Charbonneau a déposé une soumission pour l'installation d'une thermopompe murale; considérant que les installations électriques présentes au Centre Germaine Guévremont sont utilisées à pleine capacité; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'installation de climatiseur portatif ou de fenêtre qui seront alimentés par une prise de courant existante. Également résolu que les appareils devront être payés par la *Maison des jeunes* et que la municipalité pourra effectuer l'installation à ses frais.

13-07-13

- 9248-2074 Québec inc. : demande pour branchement aqueduc et égout.

Considérant que la compagnie 9248-2074 Québec inc. projette la construction d'un immeuble de 16 logements sur la rue de la Rive; considérant qu'il y a lieu d'effectuer, aux frais du promoteur, les entrées d'eau et d'égout nécessaires au projet; considérant que le règlement n° 383-2005 stipule que toute entrée d'eau supérieure à 1 pouce et toute entrée d'égout supérieure à 6 pouces doit être autorisée par le conseil; considérant que les travaux consistent à l'installation d'une entrée de 6 pouces pour la protection incendie du bâtiment, une entrée d'eau de 2 pouces pour l'alimentation en eau potable ainsi qu'une entrée d'égout de 8 pouces; considérant que la municipalité a obtenu deux soumissions pour effectuer ces travaux; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'installation des services municipaux et de faire effectuer les travaux par le plus bas soumissionnaire conforme soit : Sintra inc., le tout aux frais du promoteur.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

14-07-13

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

15-07-13

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 8 juillet 2013; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 467-2012; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 3 juin et le 8 juillet 2013 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Aucune séance du comité consultatif d'urbanisme.

DÉPÔT DE RAPPORTS DU SERVICE DE L'URBANISME

16-07-13

Considérant le dépôt des rapports concernant une infraction au règlement de nuisances n° 475-2012 ayant trait à un terrain malpropre et non entretenu et une infraction aux règlements de nuisances n° 475-2012 et de zonage n° 436-2009 ayant trait à une piscine contenant de l'eau stagnante et non clôturée; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner suite selon les propositions des rapports du 2 juillet 2013. De mandater le cabinet Municonseil Avocats inc. aux fins d'entreprendre un recours judiciaire en vertu de l'article 55 de la *Loi sur les compétences municipales* afin de cesser une nuisance. De mandater le cabinet Municonseil Avocats inc. aux fins d'entreprendre un recours judiciaire en vertu de l'article 227 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* afin de faire cesser un usage ou une utilisation du sol illégal.

DEMANDE D'EXCLUSION DU LOT P-114-8 DE LA ZONE AGRICOLE

17-07-13

CONSIDÉRANT QU'une demande a été déposée le 14 juin dernier par le propriétaire du lot concerné;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise le lot P-114-8 situé le chemin du Chenal- du-Moine pour une superficie de 2,16 hectares;

CONSIDÉRANT QUE ce lot fait partie de la zone résidentielle H-125 au règlement de zonage n° 436-2009 de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce lot fait partie du périmètre urbain au schéma d'aménagement de la MRC Pierre-De Saurel;

CONSIDÉRANT QUE ce lot n'est pas cultivé et enclavé par des propriétés résidentielles;

CONSIDÉRANT les autorisations antérieures de ce lot (demandes 103646 et 334242)

CONSIDÉRANT QUE ce terrain est une propriété privée, le propriétaire devra fournir, au besoin, tous documents supplémentaires que la CPTAQ pourrait exiger pour l'étude du présent dossier;

IL EST PROPOSÉ par Gilles Vigneault, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la CPTAQ l'exclusion du lot P-114-8, afin que ce lot soit remis zone blanche; également résolu que l'ensemble des frais pouvant être relié à la demande soit au frais du demandeur.

SERVITUDE DE DÉPÔT DE TUYAUX ET DROIT DE PASSAGE

18-07-13

Considérant qu'une entrée d'eau et d'égout a été effectuée par la municipalité pour le lot 5 256 653 sur le chemin du Chenal-du-Moine; considérant que les travaux empiètent sur la propriété voisine appartenant à Monsieur François Péloquin, lot 4 484 558; considérant qu'il y a lieu de régulariser la situation en signant une servitude de dépôt de tuyau et droit de passage pour les conduites d'aqueduc et d'égout; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater M^e Martine Arpin, notaire, pour préparer et déposer la servitude.

REGROUPEMENT D'ACHATS, SERVICES D'ANALYSES BACTÉRIOLOGIQUES

19-07-13

Considérant que les dispositions de la *Loi sur les cités et villes* et du *Code municipal* permettent la création de regroupements d'achats entre les municipalités et les organismes sans but lucratif comme les régies intermunicipales de traitement de l'eau; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel participe depuis plusieurs années à un regroupement d'achats avec des municipalités et organismes pour les services d'analyses bactériologiques pour l'eau potable; considérant que c'est la Ville de Sorel-Tracy qui procédera, pour et au nom des participants, à un appel d'offres; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel confie à la Ville de Sorel-Tracy le mandat de procéder, en son nom et avec les autres municipalités et organismes intéressés, à un appel d'offres regroupé et à l'adjudication des contrats concernant les services d'analyses bactériologiques en fonction des besoins indiqués au mandat pour l'année commençant le 1^{er} janvier 2014, avec une option pour 2015; que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel s'engage à respecter les clauses de soumissions s'appliquant au regroupement d'achats.

REGROUPEMENT RÉGIONAL POUR ASSURANCES COLLECTIVES

20-07-13

Attendu que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel accepte de faire partie du regroupement de la MRC Pierre-De Saurel dans le cadre de son régime d'assurances collectives;

Attendu que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel accepte la recommandation de *BFL CANADA services conseils inc.* de procéder à un appel d'offres public pour son régime d'assurances collectives et ce, dans le cadre de la création du regroupement en assurances collectives de la MRC Pierre-De Saurel;

Attendu que *BFL CANADA services conseils inc.* agira à titre de consultant expert en assurances collectives de l'ensemble des

municipalités faisant partie et formant le regroupement en assurances collectives de la MRC Pierre-De Saurel;

Attendu qu'il est nécessaire pour la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel dans le cadre du regroupement de déléguer à l'un des membres du regroupement les pouvoirs nécessaires pour demander des soumissions par voie d'appel d'offres public;

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel délègue à la MRC Pierre-De Saurel les pouvoirs nécessaires, afin de demander des soumissions pour le régime d'assurances collectives de chacune des municipalités formant le regroupement de la MRC Pierre-De Saurel et ce, par l'intermédiaire de *BFL CANADA services conseils inc.* agissant à titre de consultant expert en assurances collectives pour et au nom du regroupement.

ACQUISITION D'UN LOGICIEL POUR LE CONSEIL SANS PAPIER

21-07-13

Considérant que depuis février 2009, le conseil municipal fonctionne sans papier; considérant qu'à l'époque aucun logiciel de gestion des conseils sans papier était développé; considérant que la méthode actuellement utilisée est très complexe, peu conviviale et requiert beaucoup de temps de préparation; considérant que la compagnie *ICO Technologies* a développé un logiciel de gestion des conseils municipaux sans papier; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquérir le logiciel « conseil sans papier » de la compagnie *ICO Technologies* selon les termes soumis à la proposition demandée par le directeur général et datée du 5 juillet 2013. Également résolu les sommes nécessaires soient à même le budget au poste initialement prévu pour la tour d'observation.

PONT DE L'ÎLE-AUX-FANTÔMES

22-07-13

Considérant que le conseil municipal mandatait le 16 mai 2013 la firme *F. Bernard experts-conseils* afin d'effectuer une analyse préliminaire et de produire une estimation pour le remplacement ou la réparation du pont de l'Île-aux-Fantômes; considérant la rencontre tenue avec l'ingénieur et quelques résidents de l'Île-aux-Fantômes le 27 juin 2013; considérant le caractère sommaire de cette étude; considérant la recommandation de l'ingénieur afin d'interdire la circulation de camion sur le pont; considérant qu'il y a lieu d'interdire à titre préventif toute circulation de camion sur le pont; considérant que le conseil souhaite déposer une proposition claire aux citoyens de l'Île-aux-Fantômes ayant trait à la propriété du pont ainsi qu'aux types de travaux qui devraient être réalisés; considérant qu'une étude plus complète doit être effectuée afin de connaître la meilleure solution préconisée entre la réparation ou le remplacement du pont de l'Île-aux-Fantômes; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de requérir les services de la firme *EXP.* selon l'offre de service n° SORM 00027751 au coût de 9 845 \$ plus taxes. Également résolu d'interdire la circulation des camions sur le pont de l'Île-aux-Fantômes et de procéder à l'installation de conteneurs à déchets et de recyclages en amont du pont de l'île afin d'offrir un service de collecte des matières résiduelles et recyclables aux résidents de l'île.

ENSEIGNE INTERSECTION RUE DU QUAI ET CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

23-07-13

Considérant la résolution n° 24-06-13 de ce conseil demandant une nouvelle proposition d'enseigne recto-verso; considérant la proposition de la firme *Kalitec signalisation* pour la réalisation de deux panneaux recto-verso indiquant pour l'une, les restaurants et les hébergements, et pour l'autre les institutions et les divertissements; considérant que cette enseigne répondra aux besoins de la municipalité; considérant que ces panneaux seront payés par les bénéficiaires de la publicité; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat des enseignes chez *Kalitec signalisation* au coût de 4 850 \$ plus taxes et de prendre la somme requise dans le poste budgétaire réservé à la tour d'observation.

MAIRE SUPPLÉANT À LA MRC

24-07-13

Considérant que monsieur Gilles Vigneault, conseiller du district no 5 a été nommé maire suppléant via la résolution n° 23-05-13 jusqu'à la fin du mandat en cas d'absence du maire; considérant qu'il y a lieu de nommer également monsieur Vigneault comme maire suppléant à la MRC de Pierre-De Saurel; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer monsieur Gilles Vigneault à titre de maire suppléant pouvant siéger à la MRC de Pierre-De Saurel en cas d'absence du maire et ce jusqu'à la fin du présent mandat.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 481-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 436-2009 AFIN DE MODIFIER LES ZONES C-127 ET P-128 DU PLAN DE ZONAGE AINSI QUE LA MODIFICATION DES GRILLES D'USAGES C-127 ET P-128

25-07-13

Le directeur général procède à la lecture du règlement. Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le second projet de règlement n° 481-2013 modifiant le règlement de zonage n° 436-2009 afin de modifier les zones C-127 et P-128 du plan de zonage ainsi que la modification des grilles d'usages C-127 et P-128. Ledit second projet de règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 482-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 437-2009 CONCERNANT LE LOTISSEMENT AFIN D'AJOUTER LES NORMES D'UN LOT DESSERVI À L'INTÉRIEUR DU SECTEUR CENTRAL

26-07-13

Le directeur général procède à la lecture du règlement. Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le second projet de règlement n° 482-2013 modifiant le règlement no 437-2009 concernant le lotissement afin d'ajouter les normes d'un lot desservi à l'intérieur du secteur central. Ledit second projet de règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 483-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 445-2010 CONCERNANT LE PLAN D'IMPLANTATION ET INTÉGRATION ARCHITECTURALE AFIN D'AJOUTER UN PIIA AU SECTEUR CENTRAL

27-07-13

Le directeur général procède à la lecture du règlement.

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 483-2013 modifiant le règlement n° 445-2010 concernant le plan d'implantation et intégration architecturale afin d'ajouter un PIIA au secteur central. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° RM-660-2013 CONCERNANT LE COMMERCE DE PRÊTEUR SUR GAGES ET DE RECYCLEUR DE MÉTAUX

28-07-13

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° RM-660-2013 concernant le commerce de prêteur sur gages et de recycleur de métaux. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

AUTRES AFFAIRES

AFFICHAGE TEMPORAIRE AU VILLAGE

29-07-13

Considérant que la municipalité procèdera à l'installation de deux panneaux recto-verso indiquant pour l'un, les restaurants et les hébergements, et pour l'autre les institutions et les divertissements; considérant que ces panneaux ne seront pas installés avant la fin du mois de septembre; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser suite à l'obtention d'un certificat d'autorisation du service de l'urbanisme, l'installation d'une enseigne temporaire pour les restaurants et les hébergements, ainsi que pour les institutions et les divertissements. Les enseignes ne devront dépasser 36 pouces x 24 pouces et seront installées sur le panneau utilisé à promouvoir les activités de la municipalité. Toute autorisation sera valide jusqu'au moment de l'installation des panneaux permanents. Également résolu que tout affichage municipal aura préséance sur les enseignes ayant obtenus des certificats d'autorisation.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Jacques Gagnon : arbres à élaguer.
- Lise Boucher : pont Île-aux-fantômes.
- M. Laviolette : dos d'âne rue Forcier, pancarte « Attention à nos enfants », purge Île d'Embarras.
- René Palardy : rinçage du réseau d'aqueduc, congé de taxes.
- Denis Beauchemin : rapport du service de l'urbanisme.
- François Lecours : rue Marie-Didace, entretien terrain de balle, programme de couche lavable.
- Geneviève Lacerte : dos d'âne rue Forcier, accessibilité des toilettes et vestiaires aux jeux d'eau, propreté des terrains;
- Jean-Pierre Cournoyer : problème de pelouse, entrée charretière et égout pluvial;
- Diane Leduc : demande explication sur la séance extraordinaire du 27 juin 2013, la liste des comptes, la date du dépôt des états financiers et concernant les modifications réglementaires relativement aux zones C-127 et P-128.
- Anne Beauchemin : dos d'âne rue Forcier, pont Île-aux-Fantômes, égout Île d'Embarras, étude de marché pour le terrain de la *Grange du Survenant*, futur condo rue de la Rive.
- M. Denis Dauphinais : problème de chiens non attachés.
- Raphaël Lemay : pont Île-aux-Fantômes
- Laurent Latraverse : taxes municipales

30-07-13

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 22 h 07.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Voir la liste des comptes ci-bas.

LISTE DES DÉPENSES PRÉSENTÉES À LA SÉANCE DU 8 JUILLET 2013

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
0007 Bell Mobilité	Cellulaires	248.16	Règl. 421-2007	P
0008 Bell Canada AP	Garantie prolongation	180.81	Règl. 421-2007	
	Télémetrie stations pompage	222.35		
	Mairie et loisirs	<u>569.55</u>		
		972.71		
0009 Hydro-Québec	Éclairage public	2 346.72	Règl. 421-2007	P
0010 R.I.A.R.Y. AP	Quote-part mensuelle (juin)	8025.20	Réso.18-12-12	
0011 Ville de Sorel-Tracy AP	Entente incendies (juin)	25 604.00	Règl. 421-2007	
	Cour Municipale	<u>110.00</u>		
		25 714.00		
0012 EBI Environnement AP	Location conteneurs	1 248.29	Règl. 421-2007	
0017 MRC de Pierre-De Saurel AP	Service technique informatique	97.70	Règl. 421-2007	
	Déchets juillet 2013	<u>15 670.18</u>		
		15 567.88		
0025 Sintra inc. AP	Projet infrastructure Chenal du Moine	157 578.02	L. Jobin	
	Pierre	46.27		
	Asphalte chaude	<u>722.63</u>		
		158 346.92		
0026 Patrick Morin inc. AP	Pièces Mairie	22.83	L. Jobin	
	Pièces garage municipal	142.73		
	Pièces terrain de jeux	50.58		
	Contenant voirie	<u>18.90</u>		
		235.04		
0028 Corp. Sun Média AP	Journal Temps libre	51.52	M. Dauplaise	
	Avis publics		361.60	
	Avis publics	111.42		
	Avis publics		<u>111.42</u>	
		635.96		
0030 Fournitures de bureau Denis AP	Fournitures bureau	144.10	M. Dauplaise	
0035 Carquest AP	Pièces remorque	126.41	L. Jobin	
0036 Bureau publicité des droits AP	Mutations juin 2013	52.00	Règl. 421-2007	

0038 Location Sorel AP	Machinerie pour fossés	201.21	L. Jobin
	Béton	<u>216.15</u> 422.36	
0041 Radio Diffusion AP	Annonce Festival Western	602.62	Réso.16-04-13
0043 Ministre des finances SQA AP	Financement	968.02	Règl. 421-2007
0044 Cégep de Sorel-Tracy AP	Subv. Cégep municipalités	690.00	Règl. 421-2007
0049 Chantal L.&petite caisse AP	Chandails, jeux, trousse premier soin (terrain jeux)	561.79	M. Dauplaise
	Poste, aliments, biblio terrain jeux	148.55	
	Produits pour entretien	<u>23.28</u> 733.62	
0067 Gendron Lamoureux AP	Diésel tracteur	1 235.37	L. Jobin
69 Precise Parklink AP	Frais de communication horodateur (juin)	153.21	Règl. 421-2007
74 Esso Pétrolière AP	Hyundai	322.99	Règl. 421-2007
	Toyota	<u>112.75</u> 435.74	
0094 Excavation M.D.Y AP	Location machinerie quai	1 310.72	L. Jobin
	Location machinerie asphalte	1 465.93	
	Location machinerie terrain jeux (tourbe)	684.10	
	Location machinerie quai fédéral	<u>963.49</u> 4 424.24	
0105 AQLPA AP	Programme récup. Poêle à bois	100.00	Réso.23-03-13
0110 Visa Desjardins AP	Aliments	27.14	Règl. 421-2007
	Déplacements congrées AMDQ	586.26	
	Poste	433.38	
	Drapeaux Mairie	<u>101.20</u>	
		1 147.98	
0132 Equip. sanitaires Prodec AP	Produits sanitaires (mairie,garage,loisirs)	215.30	L. Jobin
0143 F.S.M. AP	Remorque Voirie	689.85	L. Jobin
194 Emco Corporation AP	Aqueduc	4 427.54	L. Jobin
	Stations pompage	6 122.49	<u>1 694.95</u>
0203 Serruriers Sorel-Tracy AP	Réparation cylindre serrure, clefs	820.64	L. Jobin
0238 Comptoir Richelieu AP	Fleurs, tourbe (terrain de jeux)	637.39	L. Jobin
0242 Jardin Petits Coteaux AP	Arrangement fleurs Ile aux fantômes	172.46	L. Jobin
0276 Danis Construction AP	Béton 1834, chenal du Moine	264.43	L. Jobin
0389 Agritex AP	entretien Huile et filtres pour tracteurs	586.51	L. Jobin
0399 Antonio Moreau AP	Botte, imperméable T.Théroux	188.55	L. Jobin
0408 Solidec AP	Loc. conteneur mai-juin	1 571.66	M. Dauplaise
0415 RCAP AP	Loc. photocopieur	760.98	M. Dauplaise
0433Great-West cie d'assurances AP	Vers. mensuel assurance collective	2 915.84	Règl. 421-2007
0459 Michon Industriels AP	Nettoyage salopette voirie	7.02	L. Jobin
0500 Catsports AP	jeux et accessoire terrain de jeux	520.60	M. Dauplaise
0503 Municipalité Ste-Victoire AP	Cour premiers soins R.Noël	65.00	M. Dauplaise

0549 Entrepôt du pneu AP	Pose&balancement pneus tracteur	28.74	L. Jobin
0652 Imprimerie Mongeau AP	Autocollants logo Municipalité Sainte-Anne	362.86	L. Jobin
0678 Excavation des Iles AP	Bouées	2 414.48	M. Dauplaise
0688 Maxime Dauplaise AP	Déplacement formation et congrès	592.50	Règl. 470-2012
0717 Extermination Technic Plus AP	Arrosage	200.00	M. Dauplaise
0777 Martech	Signalisation	624.77	
0792 PG Solutions inc. AP	Soutien technique et formation	1 552.15	M. Dauplaise
	Soutien internet (serveur)	<u>965.79</u>	
		2 517.94	
0805 Groupe Maska AP	Réparation camion #499	41.08	M. Dauplaise
0868 MuniConseil, avocats AP	Dossier M. Arnold	84.31	M. Dauplaise
	Dossier Iles aux fantômes	<u>1 879.84</u>	
		1 964.15	
99716 Brault&Bouthillier AP	Accessoires terrain jeux	219.25	M. Dauplaise
99972 André Lussier AP	Congélateur terrain de jeux (Apollo)	100.00	M. Dauplaise
99773 Solidarité rurale Québec AP	Cotisation annuelle	250.00	M. Dauplaise
99797 F.Bernard expert conseil AP	Honoraire dossier prolongement rue	689.85	M. Dauplaise
99804 Société Raynald Mercille	Honoraires ressources humaines	2 344.34	Réso. 30-02-11
99984 Prévention formation SST AP	Voirie	224.20	M. Dauplaise
99990 Cartouches certifiées AP	Encre imprimante	145.33	M. Dauplaise
Remboursement taxes payées en trop			
Yvan Rodrigue		864.59	
Danielle Lavallée		305.89	
Stéphane Rajotte		4.72	
Claude Guertin		7.92	
Jean-Francois Goulet		81.72	
Manon Laforest		<u>156.40</u>	
		1 421.24	
Salaires juin 2013		29 954.44	Règl. 421-2007 P
D.A.S. juin 2013		<u>21 879.31</u>	Règl. 421-2007
AP			

Total : 306 236.77 \$ (incluant salaires et DAS)

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 18 juillet 2013 à 19 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Denis Cournoyer

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte.
Neuf personnes assistent à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par le secrétaire-trésorier, à la demande du maire, et l'avis de convocation a été envoyé à tous les membres du conseil en date du 15 juillet 2013.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

31-07-13

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Moment de réflexion
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Dépôt du rapport financier 2012 et du rapport du vérificateur
- 4-Demande pour branchement aqueduc et égout
- 5-Appel d'offres déneigement et déglacage des chemins publics
- 6-Adoption du règlement n° 481-2013 modifiant le règlement de zonage n° 436-2009 afin de modifier les zones C-127 et P-128 du plan de zonage ainsi que la modification des grilles d'usages C-127 et P-128
- 7-Adoption du règlement n° 482-2013 concernant la modification du règlement de lotissement n° 437-2009 afin d'ajouter les normes d'un lot desservi à l'intérieur du secteur central
- 8-Questions du public
- 9-Levée de l'assemblée

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2012 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

32-07-13

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le rapport financier 2012 de la municipalité ainsi que du rapport du vérificateur préparé par la firme *Raymond Chabot Grant Thornton* qui démontre que l'année se termine avec un surplus consolidé de 366 122\$.

33-07-13

DEMANDE POUR BRANCHEMENT AQUEDUC ET ÉGOUT

Considérant la résolution n° 13-07-13 autorisant l'installation d'une entrée de 6 pouces pour la protection incendie du bâtiment, une entrée d'eau de 2 pouces pour l'alimentation en eau potable ainsi qu'une entrée d'égout de 8 pouces pour la compagnie 9248-2074 Québec inc. qui projette la construction d'un immeuble de 16 logements sur la rue de la Rive; considérant que le promoteur souhaite obtenir une seule entrée d'eau de 6 pouces qui sera utilisée tant pour le système de protection incendie que pour l'alimentation en eau potable; considérant que le promoteur a déposé trois avis d'ingénieurs autorisant ce type de branchement; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'installation des services municipaux en effectuant le branchement d'une seule entrée d'eau de 6 pouces qui sera utilisé pour la protection incendie et l'alimentation en eau potable.

34-07-13

APPEL D'OFFRES DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE DES CHEMINS PUBLICS

Considérant qu'il y a lieu d'aller en appel d'offres pour le déneigement et le déglacage des chemins à l'entretien de la municipalité; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel d'offres public pour déneigement et l'épandage de déglaçant des chemins à l'entretien de la municipalité et à un appel d'offres distinct pour la fourniture et la livraison de déglaçant. Également résolu de faire vérifier les devis par M^e Mario Paulhus du cabinet *Municonseil inc.*

35-07-13

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 481-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 436-2009 AFIN DE MODIFIER LES ZONES C-127 ET P-128 DU PLAN DE ZONAGE AINSI QUE LA MODIFICATION DES GRILLES D'USAGES C-127 ET P-128

Le directeur général procède à la lecture du règlement. Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 481-2013 modifiant le règlement de zonage n° 436-2009 afin de modifier les zones C-127 et P-128 du plan de zonage ainsi que la modification des grilles d'usages C-127 et P-128.

36-07-13

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 482-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 437-2009 CONCERNANT LE LOTISSEMENT AFIN D'AJOUTER LES NORMES D'UN LOT DESSERVI À L'INTÉRIEUR DU SECTEUR CENTRAL

Le directeur général procède à la lecture du règlement. Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 482-2013 modifiant le règlement n° 437-2009 concernant le lotissement afin d'ajouter les normes d'un lot desservi à l'intérieur du secteur central.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Diane Leduc : États financiers, registre règlement n° 481-2013 et 482-2013
 - Marc-Henri Latraverse : Registre règlement n° 481-2013 et 482-2013
 - René Palardy : Registre règlement n° 481-2013 et 482-2013
- Appel d'offres déneigement

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

37-07-13

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire est levée à 19 h 20 sur la proposition de Gilles Vigneault, appuyée par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 26 août 2013 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Gilles Vigneault

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Soixante-cinq personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-08-13

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout dans autres affaires : a) rédaction d'un communiqué relativement au PPU et b) dépôt d'un projet au pacte rural pour l'installation de toilettes au quai fédéral.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-08-13

Il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2013 tel que présenté.

03-08-13

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juillet 2013 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-08-13

- Tour capitales2 Édition 2013 : autorisation tour cycliste

Considérant la demande de Tour capitales2 Édition 2013 pour le passage de cyclistes entre le 18 et 21 septembre prochain à Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que la tenue d'une telle activité sur le territoire de Sainte-Anne-de-Sorel nécessite une autorisation du conseil municipal; considérant que la collaboration de la Sûreté du Québec sera nécessaire afin d'assurer le bon ordre de l'activité; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le passage des cyclistes du Tour capitales2 Édition 2013 à Sainte-Anne-de-Sorel.

05-08-13

- Mme Solange Fong : remerciement et demande d'interdiction de stationnement de VR

Considérant la demande de madame Solange Fong à l'effet d'interdire le stationnement de véhicules récréatifs derrière sa propriété au quai fédéral : il est proposé par Myriam Cournoyer,

appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'analyser la possibilité de modifier la réglementation relative au stationnement afin de corriger la problématique.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

06-08-13

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

07-08-13

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 26 août 2013; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 467-2012; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 8 juillet et le 26 août 2013 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

08-08-13

Le conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 19 août 2013 et il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal.

DÉROGATION MINEURE AU 31 RUE MARIE-NAPOLÉON, LOT 4 484 419

09-08-13

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard du lot 4 484 419 du cadastre du Québec dont l'adresse civique est le 31 rue Marie-Napoléon; considérant que l'objet de la demande est pour le bâtiment accessoire de réduire la marge latérale à 1.29 mètre alors que le règlement de zonage n° 436-2009 à l'article 95 2^e alinéa exige 1.4 mètre et pour le bâtiment principal de réduire la marge latérale gauche à 1.80 mètre alors que le règlement de zonage n° 436-2009 exige 2 mètres selon la grille des spécifications de la zone H-207; considérant le certificat de localisation de Louis Lessard sous les minutes 13368, daté du 15 avril 2013; considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et a recommandé favorablement l'autorisation de la dérogation mineure; considérant que le maire a demandé aux personnes intéressées si elles ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant qu'aucune question a été posée concernant la dérogation mineure; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation mineure pour le bâtiment accessoire et de réduire la marge latérale à 1.29 mètre alors que le règlement de zonage n° 436-2009 à l'article 95 2^e alinéa exige 1.4 mètre et pour le bâtiment principal de réduire la marge latérale gauche à 1.80 mètre alors que le règlement de zonage n° 436-2009 exige 2 mètres selon la grille des spécifications de la zone H-207.

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE « SERVICES AUX SINISTRÉS DE LA CROIX-ROUGE »

10-08-13

Considérant l'offre de renouvellement de l'entente « Services aux sinistrés » de la Croix-Rouge canadienne, division du Québec;

considérant que les bénévoles de cet organisme sont les premiers intervenants sur place lors des sinistres; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre engagement selon les conditions énumérées au document fourni et représentant un tarif de 0,15\$ per capita pour 2013, 0,15\$ per capita pour 2014 et 0,15\$ per capita pour 2015, et d'autoriser le directeur général, Maxime Dauplaise et le maire, Pierre Lacombe, à signer le document pour et au nom de la municipalité Sainte-Anne-de-Sorel.

PONT DE L'ÎLE-AUX-FANTÔMES

11-08-13

Considérant le rapport de l'ingénieur, monsieur Clyde Crevier, de la firme *d'ingénieurs-conseils EXP*, recommandant la fermeture complète du pont de l'Île-aux-Fantômes pour des raisons de sécurité; considérant l'avis du service des incendies de la ville de Sorel-Tracy; considérant l'avis de la Sûreté du Québec; considérant que la situation actuelle pourrait compromettre la sécurité physique et matérielle des occupants de plus de 35 résidences situées sur cette île; considérant que dans une situation d'urgence qui menace la vie ou la santé de la population ou l'intégrité des équipements municipaux, le maire peut, de son propre chef, autoriser les dépenses et attribuer les contrats jugés nécessaires pour remédier à la situation; considérant que le maire Pierre Lacombe, a utilisé ses pouvoirs en situation d'urgence afin d'octroyer un mandat sans appel d'offres à la compagnie *REMAC construction* pour le remplacement du tablier du pont de l'Île-aux-Fantômes et ainsi débloquer les sommes nécessaires pour la mise en place de l'ensemble des mécanismes d'urgence reliés à cette situation; considérant que l'ensemble des sommes engagées dans cette situation seront prises à même le surplus accumulé; considérant que le nouveau pont appartiendra clairement à la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel. En conséquence, il est proposé par Annie Champagne et appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de féliciter monsieur le maire et d'appuyer l'ensemble des décisions qu'il a pris dans ce dossier. Également résolu d'autoriser le directeur général à déposer toutes demandes relatives au dossier au Ministère du développement durable, de l'Environnement, Faune et Parc.

RÉFECTION DE LA STATION DE POMPAGE SP-1

12-08-13

Considérant qu'il y a lieu de remplacer le panneau de contrôle de la station de pompage SP-1 (Ménard); considérant que ces travaux ont été prévus aux prévisions budgétaires 2013; considérant la proposition de la compagnie Xylem (anciennement Flygt) du 11 juillet et 20 août 2013; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'exécution des travaux de remplacement du panneau de contrôle de la station de pompage SP-1 tel que soumis par monsieur Lucien Jobin, directeur des Travaux publics.

AUTRES AFFAIRES

A) RÉDACTION D'UN COMMUNIQUÉ

13-08-13

Considérant que la municipalité a adopté un règlement de modification de zonage n° 481-2013 et un règlement de modification de lotissement n° 482-2013 suite à l'adoption d'un PPU pour le secteur centre; considérant qu'une opposition s'est exprimée dans le journal local du 20 août 2013; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de requérir les services du bureau des communications de la MRC afin produire un communiqué concernant les démarches de

la municipalité afin de développer le secteur centre au moment jugé opportun.

B) DÉPÔT D'UN PROJET AU PACTE RURAL POUR L'INSTALLATION DE TOILETTES AU QUAI FÉDÉRAL

14-08-13

Considérant que dans le cadre du programme de dessaisissement des ports de plaisance ainsi que des ports à faible activité ou laissés à l'abandon, la municipalité a soumis, en septembre 2012, une proposition au ministère de Pêches et Océans Canada; considérant que dans cette proposition y figurait un petit bâtiment de service incluant des toilettes publiques; considérant que la date limite pour le dépôt de projet dans le cadre du pacte rural est le 4 septembre prochain; considérant qu'il reste des sommes disponibles dans l'enveloppe destinée à la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que depuis plusieurs années, la municipalité loue une toilette portative; considérant que la municipalité désire soumettre ce projet dans le cadre du pacte rural de la Politique nationale de la ruralité; considérant que pour bénéficier de la subvention, 30% du montant demandé doit provenir du milieu; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité dépose officiellement un projet pour la réalisation d'un bâtiment de service incluant des toilettes publiques au quai fédéral et accorde le financement de 30% du montant, qui sera pris à même le surplus accumulé.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Jacques Gagnon : information sur le lien cyclable.
- Léo Dutil : purge Île d'Embarras, accumulation d'eau, nids-de-poule chemin de l'Île d'Embarras.
- Diane Leduc : rapport financier 2012 vs surplus accumulé, modification au zonage.
- René Palardy : quai fédéral, possibilité de subvention.
- Pierre A. Arnold : liste des dépenses de juillet 2013.
- Pierre Pontbriand : achat de véhicules municipaux, utilisation de véhicules en période de vacances, nécessité d'un dg adjoint et des travaux publics, coûts du pont de l'Île-aux-Fantômes, coût de l'achat de la *grange du Survenant* vs rentabilité du projet de développement.

Présentation du PPU et des règlements de modification de zonage n° 481-2013 et de lotissement n° 482-2013.

Questions et commentaires sur cette présentation :

- Pierre A. Arnold,
- Marie-France Bergeron,
- François Lecours,
- Jacques Joyal,
- Lucie Latraverse,
- Michel Péloquin,
- Yves Mandeville,
- Diane Leduc.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

15-08-13

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 23 h 25.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Voir la liste des comptes ci-bas.

**LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉE À LA SÉANCE DU 26 AOÛT 2013**

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>	<u>AUTORISATION</u>	<u>PAIEMENT</u>
0007 Bell Mobilité	Cellulaires (juillet) Cellulaires (août)	273.96 \$ 408.92 \$	Règl. 421-2007	Payé
0008 Bell Canada	Municipalité Voirie Télémertrie	503.04 \$ 146.78 \$ <u>622.95 \$</u> 1 272.77 \$	Règl. 421-2007	Payé
0008 Bell Canada	Télémertrie (août)	273.57 \$	Règl. 421-2007	
0009 Hydro Québec	Garage Chalet loisir SP 6	980.01 \$ 707.11 \$ <u>147.19 \$</u> 1 834.31 \$	Règl. 421-2007 Mai 2013	Payé
	Stations pompage Garage Chalet loisir Jeux d'eau Éclairage public Mairie	2 909.59 \$ 722.50 \$ 391.34 \$ 594.64 \$ 1 511.06 \$ <u>637.75 \$</u> 6 766.88 \$	 Juillet 2013	Payé
	Billetterie et bateau Éclairage public	698.57 \$ <u>1 525.50 \$</u> 2 224.07 \$	 Août 2013	
0010 R.I.A.R.Y	Quote-part juillet 2013 Quote-part août 2013	8 025.20 \$ <u>8 025.20 \$</u> 16 050.40 \$	Réso. 18-12-12	Payé
0011 Ville de Sorel-Tracy	Entente incendie juillet 2013 Cour municipale Entente incendie août 2013	25 604.00 \$ 740.00 \$ <u>25 604.00 \$</u> 51 948.00 \$	Règl. 421-2007	Payé
0012 EBI Environnement	Location conteneur Cont. Île aux fantômes Service cont. Juillet 2013	1 549.30 \$ 229.95 \$ <u>506.20 \$</u> 2 285.45 \$	Règl. 421-2007	
0017 MRC Bas-Richelieu	Rôle évaluation Déchets juillet 2013 Ajustement déchets Matériel informatique Coll. Appareil réfrigération Coll. RDD Déchets août 2013	4 943.65 \$ 15 670.18 \$ 50.39 \$ 72.49 \$ 305.65 \$ 1 676.44 \$ <u>15 720.57 \$</u> 38 439.37 \$	Règl. 421-2007	Payé Payé
0021 Xérox	Facturation copies	318.12 \$	Règl. 421-2007	
0025 Sintra	Projet Chenal du Moine Asphalte	30 337.30 \$ <u>2 089.49 \$</u> 32 426.79 \$	L. Jobin	
0026 Patrick Morin	Voirie et garage entretien Parcs et aménagements Jeux d'eau Quai Mairie Peinture aqueduc Entretien mairie Enseigne Pont Ile fantômes Enseigne Fête familiale	538.61 \$ 202.06 \$ 257.53 \$ 44.27 \$ 251.86 \$ 129.90 \$ 30.36 \$ <u>22.68 \$</u> 1 477.27 \$	L. Jobin	
0028 CORP. Sun Média	Avis publics Distribution journal Le Phare	1 111.22 \$ <u>51.40 \$</u> 1 162.62 \$	M. Dauplaise	
0030 Fournitures Bureau Denis	Fournitures de bureau	403.66 \$	M. Dauplaise	
0036 Fonds inform. Territoire	Avis mutation	60.00 \$	Règl. 421-2007	
0043 Ministre finances SQAE	Financement	300.51 \$	Règl. 421-2007	Payé
0049 Chantal L. & Petite caisse	Pièces et access. Jeux d'eau Aliments Jeux d'eau Chiens/chats Poste et frais banques	374.18 \$ 19.74 \$ 43.47 \$ 44.25 \$ <u>32.08 \$</u> 513.72 \$		Payé
0049 Chantal L. & Petite caisse	Aliments Produits bureau Acc. terrain de jeux Poste Fourniture bureau Remb. Horodateur	33.75 \$ 7.27 \$ 15.55 \$ 12.86 \$ 5.73 \$ <u>36.75 \$</u> 111.91 \$		
0049 Chantal L. & Petite caisse	Pains hot-dog et maïs fête familiale	390.00 \$		
0055 Société Mutuelle	Forfait juillet à décembre	432.66 \$	Règl. 421-2007	
0067 Gendron Lamoureux	Achat diésel	1 323.18 \$	Règl. 421-2007	
0069 Précise Parklink	Frais horodateur juillet 2013	153.21 \$	Règl. 421-2007	
0070 Régie du bâtiment	Licence électricien avril à juin	140.07 \$	Règl. 421-2007	
0074 Pétrolière Esso	Hyundai Toyota Ford 250 Outils	311.08 \$ 247.93 \$ 335.48 \$ <u>30.00 \$</u> 924.49 \$	Règl. 421-2007	Payé
	Hyundai Toyota Ford 311	248.67 \$ 634.41 \$ <u>502.00 \$</u> 1 385.08 \$	Règl. 421-2007	

0085 Martine Cournoyer	Maquillages enfants fête familiale	125.00 \$		
0094 Excavation M.D.Y. Inc.	Loc. machinerie île Embarras Loc. pour glissière sécurité Loc. conduit ponceau	488.64 \$ 884.16 \$ <u>626.61 \$</u> 1 999.41 \$	L. Jobin	
0105 AQLPA	Prog. Récup. Poêle à bois	200.00 \$		Réso. 23-03-13
0110 Visa Desjardins	Aliments et café Chiens/chats Fourn. Bureau Poste Crédit annuel	162.70 \$ 522.74 \$ 35.27 \$ 220.18 \$ <u>-22.77 \$</u> 918.12 \$	M. Dauplaise	Payé
0112 Canadian Tire	Semences	50.34 \$	L. Jobin	
0123 OMH Ste-Anne-de-Sorel	25ème anniversaire	100.00 \$		Réso. 06-07-13 Payé
0132 Equip. Sanitarie Prodec	Produits sanitaire mairie Parcs,terrain jeux, chien/chats Produits grange, garage	169.76 \$ 225.99 \$ <u>300.54 \$</u> 696.29 \$	L. Jobin	
0137 Raymond Chabot	Audit états financiers 2012	2 535.20 \$		Régl. 421-2007
0147 Pierre Lacombe	Célébration mariage	200.00 \$		Régl. 389-2005
0179 Ent. Élect. D.A.	Réparation luminaire	246.53 \$	L. Jobin	
0194 EMCO	Couvercles égoûts	219.43 \$	L. Jobin	
0203 Serrurier Sorel-Tracy	Cadenas/clés cont. déchets	179.65 \$	L. Jobin	
0218 Anim Action	Fête familiale	2 175.00 \$		Régl. 421-2007
0237 Centre Multi-pièces	Réparation taille-herbe Coupe bordure	118.08 \$ <u>540.33 \$</u> 658.41 \$	L. Jobin	
0238 Comptoir Richelieu	Pelle (aqueduc) Engrais, mastic arbre mairie	117.25 \$ <u>29.30 \$</u> 146.55 \$	L. Jobin	
0276 Danis Construction	Pierre Location niveleuse Asphalte Paiement final Infras. Chenal du Moine	668.75 \$ 736.99 \$ 279.62 \$ <u>33 862.50 \$</u> 35 547.86 \$	L. Jobin	Réso. 20-05-13 Payé
0332 VIZIB	Écusson chemise agent municipal	92.44 \$	M. Dauplaise	
0378 Notaire Martine Arpin	Régularisation suite à la réforme cadastrale	1 500.00 \$	M. Dauplaise	
0389 Agritex	Pneus et réparation JD-3420	1 032.69 \$	L. Jobin	
0399 Antonio Moreau	Vêtements agent municipal Vêtements divers employés Botte de travail M. Perron	306.25 \$ 424.49 \$ <u>121.30 \$</u> 852.04 \$	M. Dauplaise	
0400 Mécanique gén. Rive-Sud	Inspection Ford	138.37 \$	L. Jobin	
0402 Maguilou	Production Le Phare juillet	695.60 \$	M. Dauplaise	
0405 Gimatech Électrique	Rép. Station pompage mairie	115.55 \$	L. Jobin	
0408 Solidec Inc.	Location conteneur	1 517.66 \$	M. Dauplaise	
0433 Great West	Ass.-collective juillet 2013	2 915.84 \$		Régl. 421-2007 Payé
0447 Myriam Cournoyer	Fête familiale (divers)	273.39 \$		
0479 Fab. Ste-Anne	Aide financière	2 000.00 \$		Réso. 09-07-13 Payé
0500 Catsports	Ens. Motricité et obstacles terrain de jeux	143.72 \$	M. Dauplaise	
0549 Entrepôt du pneu	Réparer crevaision JD-3420	23.00 \$	L. Jobin	
0587 Gestion Paramédical	Formation urgence Camp	57.43 \$	M. Dauplaise	
0606 ADMQ-Zone	Colloque annuel du 4 septembre	100.00 \$	M. Dauplaise	
0651 Aqua Data inc.	Inspection 106 bornes	2 885.87 \$		Régl. 421-2007
0652 Imprimerie Mongeau	1300 Copies Le Phare	1 031.33 \$		Régl. 421-2007
0678 Excavations des Îles	Récupération bouée #13	689.85 \$	M. Dauplaise	
0700 Dist. Sports loisirs	Filets soccer terrain de jeux	182.70 \$	M. Dauplaise	
0747 APUR, urbanistes	Planification statégique Assemblée publique	10 158.04 \$ <u>3 250.12 \$</u> 13 408.16 \$		Réso. 17-12-12 Payé
0777 Martech	Enseignes	80.48 \$	L. Jobin	
0790 DECALCO	Enseigne fête familiale Affiche pont Ile fantômes	40.24 \$ <u>63.24 \$</u> 103.48 \$	L. Jobin	
0792 P.G. Solutions	Formation juin/juillet 2013	3 345.77 \$	M. Dauplaise	
0805 Groupe Maska	Matériels voirie	358.02 \$	M. Dauplaise	
0868 Municonseils Avocats	Dossier B. Laprade Dossier L. Arnold Assermentation M. Bérubé	1 663.78 \$ 1 937.80 \$ <u>169.59 \$</u> 3 771.17 \$	M. Dauplaise	
0871 DURA Lignes	Marq. rues/stationnement	10 294.86 \$		Régl. 421-2007

0896 Environnement KMJ	Nettoyage égouts	1 447.14 \$	Règl. 421-2007	
0935 Société canadienne du cancer	Mortalité R. Dulude	100.00 \$	M. Dauplaise	Payé
99736 Excavation Luc Lefebvre	Infras. Chenal du Moine	24 425.18 \$	Réso. 20-05-13	Payé
99788 Nicoletti pneus	Réparation pneu tracteur	40.19 \$	L. Jobin	
99797 F.Bernard Expert-conseils	Pon île aux fantômes	2 970.13 \$	Réso. 31-05-13	
99850 Michèle Bérubé	Déplacements	104.50 \$	Règl. 421-2007	
99902 ICO Technologies	Logiciel conseil sans papier	3 399.87 \$	Réso. 21-07-13	
99905 Pascal St-Onge, huissier	Constat infraction	130.39 \$	M. Dauplaise	
99906 Expéditions canots rabaskas	Activité terrain de jeux	287.43 \$	M. Dauplaise	
99907 REMAC Innovateurs	Tablier du pont Île aux fantômes 30% du montant soumm.#6746	77 220.00 \$	M. Dauplaise	
99908 Les Services exp inc.	Relevé dommage Pont Îles aux fantômes	4 949.67 \$	Réso. 22-07-13	
99909 Dufault et Frère Inc.	Entretien patinoire (achat pruche)	776.08 \$	L. Jobin	
99959 Clinique vétérinaire	Contrat annuel Incinération chien	574.90 \$ <u>86.52 \$</u> 661.42 \$	M. Dauplaise	
99970 Usinage Vincent	Pièces ballon rotatif	108.08 \$	L. Jobin	
	TOTAL :	<u>375 569.09 \$</u>		
<u>Remb.taxes payés 2040.81 \$</u>				
Jean Raymond		796.00 \$		
Serge St-Martin		727.65		
9248-2074 Québec inc.		371.84		
Denis Beauchemin		145.32		
	Salaires Juillet	42 330.00 \$	Règl. 421-2007	
	DAS Juillet 2013	<u>28 707.54</u>	Règl. 421-2007	
		71 037.54 \$		Payé
	GRAND TOTAL :	<u>446 606.63 \$</u>	Incluant salaires et DAS	

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 9 septembre 2013 à 20 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Steve Pinard
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée: Annie Champagne, conseillère

MOMENT DE RÉFLEXION

Le maire déclare la séance ouverte. Trente-cinq personnes assistent à la séance. Un moment de réflexion est observé.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-09-13

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-09-13

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2013 tel que présenté.

CORRESPONDANCE

03-09-13

-Monsieur Bernard Robitaille : demande de location de terrain.

Considérant la demande d'acquisition et/ou location d'un terrain lot 135-P portant le matricule 3901-57-4528, appartenant à la municipalité déposée par monsieur Robitaille considérant que la municipalité travaille actuellement sur un projet de remembrement de ses terrains en zone agricole; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la vente et/ou la location de ses terrains

04-09-13

-Monsieur Gilles Côté : demande concernant un droit de passage pour VTT et autorisation de circuler dans les rues de la municipalité pour parade annuelle.

Considérant que le Club VTT Vagabond Bas-Richelieu a demandé un droit de passage pour leurs sentiers, soit pour la rue Avelin-Péloquin, une portion de la rue de la Rive, la rue Saint-Martin, ainsi qu'une traverse sur le chemin du Chenal-du-Moine face au restaurant « Le Varvo »; considérant que le conseil municipal a autorisé ces passages via la résolution n° 06-09-12 pour les saisons 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser les demandeurs que la municipalité maintient la décision prise par la résolution n° 06-09-12.

Il est de plus résolu d'autoriser la parade annuelle dans les rues de Sainte-Anne-de-Sorel qui aura lieu dimanche le 1^{er} décembre 2013.

05-09-13

-Légion royale canadienne: dépôt d'une couronne au cénotaphe.
Considérant la demande de la Légion royale canadienne pour déposer, comme à chaque année, une couronne de fleurs lors de la cérémonie du Souvenir qui aura lieu le dimanche 10 novembre prochain; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Steve Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déléguer le maire pour aller déposer une couronne de fleurs d'une valeur de 100\$.

06-09-13

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

07-09-13

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 9 septembre 2013; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 363-2003; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 26 août et le 9 septembre 2013 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Aucune séance du comité consultatif d'urbanisme.

08-09-13

DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ À DES FINS D'AGROTOURISME ET TABLE CHAMPÊTRE

Considérant qu'une demande a été déposée le 20 août dernier par les propriétaires; considérant que la demande vise l'autorisation de faire de l'Agro-tourisme avec les produits de leur ferme et de leur cabane à sucre (vente et transformation des produits agricoles); considérant que la demande consiste également à opérer une table champêtre dans cette grange avec un maximum de 20 places assises (service de repas à la ferme); considérant que la demande prévoit également un service de visite éducative et récréative à une activité exercée sur une exploitation agricole; considérant que ces activités ont pour seul employé les propriétaires légaux; considérant que ce lot fait partie de la zone agricole A-213 au règlement de zonage n° 436-2009 de la Municipalité; considérant que ces activités font la promotion de l'agriculture et des produits du terroir; considérant que les activités sont conformes au règlement de zonage n° 36-2009 comme étant des usages additionnels autorisés aux usages du groupe agricole; considérant que les demandeurs sont membres de l'UPA; considérant que le bâtiment d'élevage le plus proche se situe à environ 550 mètres; considérant que les usages demandés se font à l'intérieur d'un bâtiment accessoire agricole existant; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer les demandes d'usages d'agro-tourisme et de table champêtre sur le lot p-147.

DEMANDE D'EXCLUSION DU LOT P-114-8 DE LA ZONE AGRICOLE

09-09-13

Considérant qu'une demande a été déposée le 14 juin dernier par le propriétaire du lot concerné ; considérant que la demande vise le lot P-114-8 situé le chemin du Chenal-du-Moine pour une superficie de 2,16 hectares; considérant que ce lot fait partie de la zone résidentielle H-125 au règlement de zonage n° 436-2009 de la Municipalité; considérant que ce lot fait partie du périmètre urbain au schéma d'aménagement de la MRC Pierre-De Saurel; considérant que ce lot n'est pas cultivé et enclavé par des propriétés résidentielles; considérant les autorisations antérieures de ce lot (demandes 103646 et 334242) considérant que ce terrain est une propriété privée et que le propriétaire devra fournir, au besoin, tous documents supplémentaires que la CPTAQ pourrait exiger pour l'étude du présent dossier; considérant la correspondance de la CPTAQ datée du 25 juillet dernier demandant d'apporter quelques spécifications à la résolution du conseil municipal n° 17-07-13; considérant le rapport intitulé «Demande d'exclusion d'un lot», daté du 8 juillet 2013 et faisant partie intégrante de la présente résolution; considérant que ce rapport, décrit l'historique, rappelle les faits et aborde les critères de l'article 62 de la LPTAA; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la CPTAQ que le rapport intitulé «Demande d'exclusion d'un lot», daté du 8 juillet 2013 qui décrit l'historique, rappelle les faits et aborde les critères de l'article 62 de la LPTAA produit par madame Michèle Bérubé, urbaniste fait partie intégrante de la présente résolution.

DOSSIER NUISANCES

10-09-13

Considérant que Madame Roxanne Huletsky-Duval, propriétaire de l'immeuble sis au 1363 chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel, a été mise en demeure de se conformer au règlement n° 475-2012 concernant les nuisances et l'environnement, le 30 avril 2013 et le 28 mai 2013;

Considérant que, le 17 juin 2013, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a émis le constat d'infraction numéro 102144 à Madame Roxanne Huletsky-Duval en raison de la malpropreté de l'immeuble et de l'herbe non tondue sur celui-ci;

Considérant qu'en date de la présente résolution Madame Roxanne Huletsky-Duval n'a pas procédé au nettoyage de son terrain et au fauchage de l'herbe sur celui-ci;

Considérant que le 18 septembre 2013, l'inspectrice municipale a procédé à l'inspection du bâtiment érigé sur l'immeuble de Madame Huletsky-Duval et a constaté l'insalubrité des lieux;

Considérant que le 18 septembre 2013, le service de sécurité incendie de la ville de Sorel-Tracy a inspecté l'immeuble de Madame Huletsky-Duval et a constaté que celui-ci est dangereux pour les gens qui y habitent;

Considérant que le 18 septembre 2013, une intervention des instances gouvernementales et municipales a eu pour effet de faire en sorte que les occupants du bâtiment ont été évacués;

Il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de :

1. *Constater la présence de nuisances sur l'immeuble de Madame Roxanne Huletsky-Duval sis au 1363 chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel;*
2. *Mandater le cabinet Municonseil Avocats inc. aux fins d'entreprendre un recours judiciaire en vertu de l'article 61 de la Loi sur les compétences municipales contre Roxanne Huletsky-Duval afin que les nuisances soient enlevées de l'immeuble sis au 1363 chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel;*
3. *Constater l'insalubrité de l'immeuble de Madame Roxanne Huletsky-Duval sis au 1363 chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel;*
4. *Mandater le cabinet Municonseil Avocats inc. aux fins d'entreprendre un recours judiciaire en vertu de l'article 58 de la Loi sur les compétences municipales contre Roxanne Huletsky-Duval afin de faire disparaître les causes d'insalubrité et empêcher qu'elles ne se manifestent de nouveau pour l'immeuble et le bâtiment sis au 1363 chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel.*

DÉPÔT DES ÉTATS TRIMESTRIELS DES REVENUS ET DÉPENSES

11-09-13

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt des états financiers comparatifs des revenus et des dépenses de la municipalité au 31 juillet 2013, transmis au conseil selon la loi, et de verser ledit rapport aux archives de la municipalité.

O.M.H. SAINTE-ANNE-DE-SOREL : RÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

12-09-13

Considérant le dépôt des budgets révisés du 5 juillet et 14 août 2013; il est proposé par Steve Pinard, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les budgets révisés 2013 de l'Office municipal d'Habitation de Sainte-Anne-de-Sorel établissant notre quote-part annuelle 2013 à la hausse, soit à un montant de 5 268 \$.

ANNULATION DE SOLDES RÉSIDUAIRES DES RÈGLEMENTS N^{OS} 418-2007, 424-2008 ET 433-2009

13-09-13

Attendu que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu; attendu qu'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente; attendu qu'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et qui ne peut être utilisé à d'autres fins; attendu que le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère; attendu qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité.

Il est, par conséquent, proposé par Steve Pinard, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents : que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;
3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.

Que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel informe le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes «Promoteurs» et Paiement comptant» de l'annexe. Que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduels mentionnés à l'annexe. Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

RAPPORT ANNUEL (AN 4) DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

14-09-13

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel est entré en vigueur le 18 avril 2009; considérant que l'article 35 de la *Loi sur la Sécurité incendie* prescrit que chaque municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel; considérant que le rapport d'activités de la MRC de Pierre-De Saurel intègre le bilan des réalisations de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel en lien avec le plan de mise en œuvre local adopté et intégré au schéma; en conséquence, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport d'activités du plan de mise en œuvre de l'an 4, tel que déposé, soit adopté et transmis au ministère de la Sécurité publique par la MRC de Pierre-De Saurel.

DÉPÔT DU RAPPORT D'INSPECTION DES BORNES D'INCENDIES

15-09-13

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport d'inspection des bornes d'incendies 2013 et de verser ledit rapport aux archives de la municipalité.

DÉPÔT DES RÉSULTATS DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DU RÈGLEMENT N° 481-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 436-2009 AFIN DE MODIFIER LES ZONES C-127 ET P-128 DU PLAN DE ZONAGE AINSI QUE LA MODIFICATION DES GRILLES D'USAGES C-127 ET P-128

16-09-13

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose et fait lecture des certificats attestant les résultats de la procédure d'enregistrement pour la zone visée n° P-128 et les zones contiguës H-126 et A-218 suite à l'adoption du règlement n° 481-2013 modifiant le règlement de zonage n° 436-2009 afin de modifier les zones C-127 et P-128 du plan de zonage ainsi que la modification des grilles d'usages C-127 et P-128. considérant les résultats de la procédure d'enregistrement; considérant que le conseil souhaitait offrir la possibilité aux citoyens visés par le règlement de s'exprimer par le registre; considérant qu'un scrutin référendaire doit être tenu sauf si le règlement n° 481-2013 est retiré; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retirer le règlement n° 481-2013.

DÉPÔT DES RÉSULTATS DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DU RÈGLEMENT N° 482-2013 CONCERNANT LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N° 437-2009 AFIN D'AJOUTER LES NORMES D'UN LOT DESSERVI À L'INTÉRIEUR DU SECTEUR CENTRAL

17-09-13

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose et fait lecture des certificats attestant les résultats de la procédure d'enregistrement pour la zone visée n° P-128 et les zones contiguës H-126 et A-218 suite à l'adoption du règlement n° 482-2013 concernant la modification du règlement de lotissement n° 437-2009 afin d'ajouter les normes d'un lot desservi à l'intérieur du secteur central.

Considérant les résultats de la procédure d'enregistrement; considérant que le conseil souhaitait offrir la possibilité aux citoyens visés par le règlement de s'exprimer par le registre; considérant qu'un scrutin référendaire doit être tenu sauf si le règlement n° 482-2013 est retiré; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retirer le règlement n° 482-2013.

AUTRES AFFAIRES

QUESTIONS DU PUBLIC

Avant d'entreprendre la période de questions, le maire félicite madame Jade Péloquin coordonnatrice des terrains de jeux 2013 ainsi que son équipe d'animateurs.

-Robert Éthier : commentaire, mentionne sa déception du retrait des règlements et explique les aspects positifs d'un développement du secteur central.

-Pierre Pontbriand : projet de développement du secteur central, développement de la rue Lachapelle.

-Jacques Patenaude : projet de développement du secteur central, mentionne qu'une analyse devrait être faite afin de faire un grand espace vert.

-Lucie Latraverse : projet de développement du secteur central.

-Jean-Pierre Cournoyer : rue Lachapelle vs zone inondable.

-Denis Dauphinois : demande si un promoteur est actuellement intéressé au projet

-Renald Latraverse : projet de développement du secteur central.

-François Lecours : appel d'offre déneigement, programme de couche lavable

18-09-13

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h00.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Voir annexe sur page suivante

Voir liste des dépenses après page annexe.

Annexe

N° de règlement	Dépense prévue au règlement	Emprunt prévu au règlement	Nouveau montant de la dépense	Nouveau montant de l'emprunt	Appropriation		Pro-moteurs	Paiement comptant	Solde résiduaire à annuler
					Fonds général	Subvention			
418-2007	665 436	665 436	621 866	70 000		548 176 (TECQ)			595 436
424-2008	934 813	934 813	913 298	864 000		50 000 (MTQ)			70 813
433-2009	11 663 017	11 663 017	7 429 840	4 909 369		2 242 650 (PRECO)			6 753 648
						1 431 750 (PRECO)			
						868 642 (TECQ)			
					Total	4 543 042			

N° de règlement	Dépense prévue au règlement	Emprunt au règlement	Nouveau montant de la dépense	Nouveau montant de l'emprunt	Appropriation		Pro-moteurs	Paiement comptant	Solde résiduaire à annuler
					Fonds général	Subvention			
418-2007	665 436	665 436	621 866	70 00		548 176 (TECQ)			595 436
424-2008	934 813	834 813	913 298	864 000		50 000 (MTQ)			70 813
433-2009	11 663 617	11 663 017	7 429 840	4 909 369		2 242 650 (PRECO)			6 753 648
						1 431 750 (PRECO)			
						868 642			

* Si le montant de l'emprunt qui a été financé de façon permanente est supérieur au montant réel de la dépense, la municipalité ne peut réduire le montant de la dépense et de l'emprunt en deçà du montant de l'emprunt contracté.

**LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉE À LA SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2013**

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>	<u>AUTORISATION</u>	<u>PAIEMENT</u>
0008 Bell Canada	Municipalité Voirie Télémertrie	306.02 \$ 148.63 \$ <u>257.70 \$</u> 712.35 \$	Règl. 421-2007	
0009 Hydro Québec	Stations pompage Mairie Loisirs Jeux d'eau Public Annonce croisière Raccordement luminaire Aqueduc CCM	2 329.46 \$ 655.29 \$ 742.50 \$ 262.44 \$ 40.68 \$ 28.35 \$ <u>1 490.08 \$</u> 5 548.80 \$	Règl. 421-2007 Réso. 2011-05-31	
0010 R.I.A.R.Y	Quote-part septembre 2013	8 025.20 \$	Réso. 18-12-12	
0011 Ville de Sorel-Tracy	Entente incendie septembre 2013	25 604.00 \$	Règl. 421-2007	
0012 EBI Environnement	Déchets Mairie Déchets Loisirs Conteneur Île aux fantômes	485.18 \$ 242.59 \$ <u>114.98 \$</u> 842.75 \$	Règl. 421-2007	
0017 MRC Bas-Richelieu	Déchets septembre 2013 3ème versement quote-part	15 720.57 \$ <u>51 193.89 \$</u> 66 914.46 \$	Règl. 421-2007	
0021 Xérox	Copie août 2013	136.62 \$	Règl. 421-2007	
0025 Sintra	Asphalte Rebut béton	904.93 \$ <u>29.43 \$</u> 934.36 \$	L. Jobin	
0026 Patrick Morin	Barrure billetterie Pièces et outils pour asphalte	29.85 \$ <u>31.80 \$</u> 61.65 \$	L. Jobin	
0028 CORP. Sun Média	Distribution "Temps Libre" Communiqué Île aux fantômes	51.52 \$ <u>1 270.48 \$</u> 1 322.00 \$	M. Dauplaise	
0036 Fond d'information territoire	Mutations août 2013	36.00 \$	Règl. 421-2007	
0038 Location Sorel	Perceuse pour béton	88.53 \$	L. Jobin	
0049 Chantal L. & Petite caisse	Aliments Fête familiale (aliment et propane)	48.90 \$ <u>39.81 \$</u> 88.71 \$	M. Dauplaise	
0053 Ass. Québécoise urbanisme	Formation Michèle Bérubé (La densification)	206.96 \$	M. Dauplaise	
0069 Précise Parklink	Frais horodateur août 2013	153.21 \$	Règl. 421-2007	
0074 Pétrolière Esso	Hyundai Toyota Ford 450 Outils Ford 311 Ford 250 Remise carburant	371.34 \$ 261.01 \$ 284.16 \$ 85.02 \$ 168.87 \$ 170.94 \$ <u>270.23 \$</u> 1 071.11 \$	Règl. 421-2007	
0094 Excavation M.D.Y. Inc.	Location pépîne Pont de l'île aux fantômes Pierres à la virée autobus scolaire Location pépîne pour asphalte (cours eau maison)	1 486.05 \$ 791.03 \$ <u>1 437.19 \$</u> 3 714.27 \$	L. Jobin	
0102 Ministre des finances	Serv. Sureté du Québec (2ème et dernier versement)	106 464.00 \$	Règl. 421-2007	
0110 Visa Desjardins	Aliments et café Congrès FQM inscriptions Fourn. Bureau	151.73 \$ 2 897.39 \$ <u>25.71 \$</u> 3 074.83 \$	M. Dauplaise	
0118 R.A.E. Rich./St-Laurent	3ème et dernier versement quote-part annuelle	25 312.66 \$	Réso. 20-12-12	
0139 MicroAge	Licence logiciels informatique	1 782.11 \$	Règl. 421-2007	
0237 Centre Multi-pièces	Fil taille bordure	58.58 \$	L. Jobin	
0281 Cournoyer Asphalte	Colle pour asphalte	189.71 \$		
0389 Agritex	Réparation tracteur JD-3720	340.48 \$	L. Jobin	
0433 Great West	Assurance collective août 2013	2 915.84 \$	Règl. 421-2007	
0652 Imprimerie Mongeau	Impression 'Journal le Phare'	688.70 \$	Règl. 421-2007	
0700 Dist. Sports loisirs	Filets de soccer (échange)	75.83 \$	M. Dauplaise	
0790 DECALCO	Panneau pour voitures Île aux fantômes	51.74 \$	L. Jobin	
0792 P.G. Solutions	Formation (réclamations de taxes)	172.46 \$	M. Dauplaise	
0799 Croix-Rouge Canadienne	Contribution 2013	420.15 \$	M. Dauplaise	
99702 Location RenéThomas	Fête familiale (loc. machine à maïs soufflé&achat maïs)	243.23 \$		
99804 Raynald Mercille	Ressources humaines	2 343.77 \$	Réso. 30-02-11	
99840 Location FGL	Courroies, ratchet (Pont Île aux fantômes)	78.04 \$		
99850 Michèle Bérubé	Frais de déplacement	141.84 \$	Règl. 421-2007	
Remb. Taxes payées en trop :	G. Provencal L. Daneau J. Huppé	403.58 \$ 100.00 \$ 179.27 \$		
	TOTAL :	<u>260 497.80 \$</u>		
	Salaires Août DAS Août 2013	32 227.66 \$ <u>21 412.37</u> 53 640.03 \$	Règl. 421-2007 Règl. 421-2007 PAYÉ	
	GRAND TOTAL :	<u>314 137.83 \$</u>	Incluant salaires et DAS	

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue mardi le 1^{er} octobre 2013 à 20 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Pierre Lacombe, maire
Annie Champagne
Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Gilles Vigneault, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée: Steve Pinard, conseiller

MOMENT DE RÉFLEXION

Le maire déclare la séance ouverte. Vingt-trois personnes assistent à la séance. Un moment de réflexion est observé.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-10-13

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout dans autres affaires : a) accès pont de l'Île-aux-Fantômes.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-10-13

Il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2013 tel que présenté.

CORRESPONDANCE

03-10-13

-Association de la Déficience intellectuelle de la région de Sorel : souper bénéfique annuel.

Considérant l'invitation à participer à un souper bénéfique annuel samedi le 26 octobre prochain; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Gilles Vigneault et résolu à l'unanimité des conseillers présents ne pas donner suite, mais de laisser libre choix à ceux que l'activité intéresse.

04-10-13

-Le Vaisseau d'Or : demande d'adhésion 2013-2014.

Considérant l'invitation d'adhésion pour l'année 2013-2014 de l'organisme le Vaisseau d'Or; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

05-10-13

-Les croisières Richelieu inc.: demande de location de quai pour la saison 2014.

Considérant une demande de réservation d'espace à quai pour le bateau *Le Survenant* des croisières Richelieu inc.; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité

des conseillers présents de reporter la décision à une séance ultérieure afin de laisser le choix de la tarification au nouveau conseil municipal.

06-10-13

-Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs : renouvellement d'affiliation.

Considérant l'offre de renouvellement de notre affiliation avec la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs; il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de l'affiliation au coût annuel de 100 \$.

07-10-13

-Fabrique de Sainte-Anne-de-Sorel: demande d'assistance à la sortie d'un spectacle.

Considérant la demande d'assistance de la fabrique de Sainte-Anne-de-Sorel pour le contrôle de la circulation à la sortie du concert-bénéfice du samedi 12 octobre prochain; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander les services de la Sûreté du Québec et autorise la présence de l'agent municipal afin d'aider au contrôle de la sortie des automobilistes sur le chemin du Chenal-du-Moine le soir du 12 octobre.

08-10-13

-Monsieur Jean-François Labarre : autorisation Guignolée 2013.

Considérant la tenue de la guignolée le dimanche 1^{er} décembre prochain à Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les bénévoles à effectuer du porte-à-porte pour amasser des denrées et de l'argent et d'autoriser également l'installation de deux affiches à l'entrée de la municipalité.

09-10-13

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Annie Champagne, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

10-10-13

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 1^{er} octobre 2013; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n^o 363-2003; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Denis Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 9 septembre et le 1^{er} octobre 2013 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

11-10-13

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 16 septembre 2013 et il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à

l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal à l'exception de la résolution n° 05-09-13, suite à l'obtention d'information nouvelle ce point devra être rediscuté au prochain CCU.

DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE SUR UNE SERVITUDE D'ÉGOUT PLUVIAL

12-10-13

Considérant la demande d'autorisation pour la construction d'un bâtiment accessoire sur une servitude d'égout pluvial située entre les lots 62-1 et 63-1 du propriétaire du 2343 chemin du Chenal-du-Moine; considérant l'existence d'une servitude d'égout pluvial enregistrée en 1993 sous le numéro 247 453; considérant que la demande visée est en zone inondable 0-20 ans; considérant la nature de cet émissaire; considérant que le bâtiment construit serait un bâtiment qui repose uniquement sur des blocs et serait donc facilement déplaçable; considérant que le propriétaire sera tenu de déplacer son bâtiment dans un délai de 24 heures; considérant le dépôt d'un certificat de localisation; considérant que le conseil peut autoriser une telle construction sur la servitude; il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder l'autorisation d'une construction d'un bâtiment accessoire sur la servitude n° 247 453 conditionnellement à sa conformité aux règlements d'urbanisme applicable.

DÉPÔT DU RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE GESTION 2012

13-10-13

Le directeur général dépose au conseil le rapport sur les indicateurs de gestion 2012 déposé au ministère. Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance dudit rapport; il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport des indicateurs de gestion 2012.

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET D'ÉPANDAGE DE FONDANT DU RÉSEAU ROUTIER

14-10-13

Le directeur général mentionne que deux soumissions ont été déposées. Les soumissionnaires sont Mini-Excavation Jean Préville enr. et Les entreprises Jo Dan.; considérant l'étude des deux soumissions reçues pour le déneigement, le déglçage et l'entretien des chemins d'hiver de la municipalité; considérant que la soumission déposée par Mini-Excavation Jean Préville enr. s'avère conforme et que le prix de celle-ci est cependant élevé par rapport à l'évaluation du coût du contrat; considérant que la soumission présentée par Les Entreprises Jo Dan n'est pas conforme puisque deux éléments irréguliers de la soumission peuvent être considérés comme majeurs; considérant que la municipalité peut rejeter légalement les deux soumissions reçues et retourner immédiatement en appel d'offres; il est proposé par Denis Cournoyer, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de rejeter les deux soumissions reçues et retourner en appel d'offres immédiatement avec deux options : l'une pour un contrat de trois ans et l'autre pour un contrat d'un an et un contrat d'une année supplémentaire applicable à l'une ou l'autre des options. Également résolu que la grille d'évaluation ci-jointe soit intégrée au document d'appel d'offres et qu'un comité d'évaluation soit formé de messieurs Maxime

Dauplaise, Lucien Jobin et Patrick Delisle pour l'analyse des soumissions.

15-10-13

ACHAT DE SEL À DÉGLACAGE POUR L'HIVER 2013-2014

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'achat de sel à déglacage pour la saison 2013-2014 ; considérant que la municipalité a invité trois soumissionnaires pour la fourniture et la livraison de sel à déglacer; il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de sel à déglacer auprès du plus bas soumissionnaire Sifto Canada corp. au coût de 89.73 \$ la tonne livrée.

16-10-13

PROJET DU PACTE RURAL DE LA CORPORATION DU LIEN CYCLABLE SAINTE-ANNE-DE-SOREL/YAMASKA

Considérant que la Corporation du lien cyclable Sainte-Anne-de-Sorel/Yamaska a obtenu une aide financière provenant du Pacte rural; considérant que le démarrage du projet a nécessité des coûts supplémentaires relativement à l'ajout de quais et passerelles, demande d'autorisation environnementale, frais d'ingénierie, etc.; considérant qu'il reste des sommes disponibles dans l'enveloppe du Pacte rural dédiées à la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que l'enveloppe de la municipalité de Yamaska est épuisée; considérant que les sommes disponibles au Pacte rural doivent être engagées avant la fin de l'année 2013; il est proposé par Myriam Cournoyer appuyé par Gilles Vigneault, et résolu d'appuyer la demande de la Corporation du lien cyclable Sainte-Anne-de-Sorel/Yamaska pour l'obtention d'une aide financière additionnelle de 7 000 \$ prise à même l'enveloppe réservée à Sainte-Anne-de-Sorel, conditionnellement à ce que la municipalité de Yamaska s'engage à payer la part nécessaire provenant du milieu de 3 000 \$. Le vote est demandé par madame la conseillère Annie Champagne :

VOTENT POUR LA PROPOSITION:

Denis Cournoyer
Myriam Cournoyer
Guy Lambert
Gilles Vigneault

VOTE CONTRE LA PROPOSITON: Annie Champagne

Cette résolution est donc adoptée sur division.

17-10-13

AUTRES AFFAIRES
ACCÈS PONT ÎLE-AUX-FANTÔMES

Considérant que les travaux d'urgence de remplacement du pont de l'Île-aux-Fantômes seront terminés sous peu; considérant qu'il y a lieu pour la municipalité de procéder à la réfection et à la correction des accès au pont; considérant que la municipalité a invité deux entreprises à soumissionner; considérant que le plus bas soumissionnaire est Sintra; il est, par conséquent, proposé par Guy Lambert, appuyé par Annie Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer un contrat à Sintra au coût de 18 726.91 \$ plus taxes et d'autoriser des frais de contingence de 5 000 \$ que ces sommes soient puisées à même le budget d'immobilisation dédié à la tour d'observation.

QUESTIONS DU PUBLIC

Avant d'entreprendre la période de questions, le maire remercie les membres du conseil pour leur excellent travail durant le mandat 2009-2013. Par la suite, un tour de table est effectué et chacun des conseillers s'exprime sur le sujet.

- Robert Lachaine : item 10 pacte rural
- François Lecours : contrat de déneigement
- Daniel Capistran : contrat de déneigement
- Mario Gamelin : vitesse rue Paul, suggère de réduire à 30 km/h
- René Palardy : liste des comptes
- Lucie Latraverse : projet de construction de condos rue de la Rive (hauteur)

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

18-10-13

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Gilles Vigneault, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 49.

Pierre Lacombe, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Pierre Lacombe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 11 novembre 2013 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Michel Péloquin, maire
Marie-France Bergeron
Patrick Lamothe
Luc Latraverse
Diane Leduc
Pierre Pontbriand, conseillers

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Quarante-quatre personnes assistent à la séance. Il fait lecture d'une lettre motivant l'absence de monsieur Roger Soulières et mentionne qu'il sera assermenté à son retour.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-11-13

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout au point 18 a) dans autres affaires, téléphone cellulaire du maire.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-11-13

Il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013 tel que présenté.

CORRESPONDANCE

03-11-13

-Gaz Métro : demande d'approbation pour la construction d'une conduite.

Considérant la demande d'approbation de Gaz Métro pour le prolongement de son réseau sur la rue de la Rive afin de desservir le projet de condominium *Château Sainte-Anne-de-Sorel*; considérant que la compagnie Gaz Métro est responsable d'un gazoduc sur le chemin Sainte-Anne à Sorel-Tracy au limite de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que la demande est déposée conformément à la *Loi sur la Régie de l'énergie*; considérant que l'emplacement de la conduite respecte les installations municipales existantes; considérant que Gaz Métro à l'obligation de remettre les lieux dans l'état initial; il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Gaz Métro à procéder à l'installation d'une conduite jusqu'au 37 rue de la Rive.

04-11-13

-Maison des jeunes : demande pour construction d'un vestiaire.

Considérant la demande de monsieur Luc Charbonneau pour la construction d'un nouveau vestiaire au Centre Germaine-Guèvremont; il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accuser réception de la demande et de reporter la décision à une séance ultérieure afin que le conseil puisse aller constater la situation.

05-11-13

-Fédération canadienne des municipalités : renouvellement d'adhésion 2014-2015.

Suite à l'offre de renouvellement de notre adhésion à la Fédération canadienne des municipalités; il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas renouveler notre adhésion pour 2014.

06-11-13

-OBV Yamaska : renouvellement d'adhésion 2014.

Suite à l'offre de renouvellement de notre adhésion à *l'Organisme de bassin versant de la Yamaska*, organisme dont le but principal est de créer des liens favorisant la réalisation d'actions bénéfiques pour la rivière Yamaska; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de notre adhésion pour 2014 au montant de 50 \$ et nommer monsieur Patrick Lamothe représentant de la municipalité.

07-11-13

-Société de l'Agriculture de Richelieu : gala de l'excellence agricole.

Considérant l'invitation à participer au prochain gala de l'excellence agricole de Pierre-De Saurel qui se tiendra le samedi 23 novembre prochain; considérant que monsieur Patrick Lamothe conseiller municipal de la municipalité sera le président d'honneur; considérant que le président d'honneur a quelques billets à sa disposition; il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas acheter de billet et de laisser libre choix à chacun d'y participer à ses frais.

08-11-13

-Société historique Pierre-De Saurel : renouvellement d'adhésion 2014.

Suite à l'offre de renouvellement de notre adhésion à la Société historique Pierre-De Saurel; il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de notre adhésion pour 2014 au montant de 200 \$.

09-11-13

-AQLPA, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique : demande d'adhésion.

Considérant l'invitation à devenir membre de *l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique*; considérant le désir de vouloir resserrer les dépenses; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

10-11-13

-CJSO : promotion vœux de Noël.

Suite à l'offre de publicité de la radio locale FM 101,7 concernant les vœux de Noël et du Nouvel An; il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de ne pas donner suite.

11-11-13

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

12-11-13

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 11 novembre 2013; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 467-2012; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 1^{er} octobre et le 11 novembre 2013 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Aucune séance du comité consultatif d'urbanisme.

13-11-13

DÉPÔT DU RAPPORT DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Le directeur général dépose et fait lecture du rapport de l'élection générale de 2013 qui s'est tenue le 3 novembre dernier. Il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt dudit rapport et de le reproduire aux pages suivantes de ce procès-verbal.

14-11-13

AUTORISATION POUR L'ÉMISSION D'UNE CARTE DE CRÉDIT ET LA SIGNATURE DES CHÈQUES ET AUTRES EFFETS BANCAIRES

Considérant l'assermentation d'un nouveau maire en la personne de monsieur Michel Péloquin; considérant qu'il y a lieu de procéder à l'autorisation pour l'émission d'une carte de crédit reliée au compte de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel ainsi que pour la signature des chèques et autres effets bancaires; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser Visa Desjardins de procéder à l'annulation de la carte émise au nom de monsieur Pierre Lacombe et d'émettre une nouvelle carte de crédit limitée à 5 000 \$ au nom du maire monsieur Michel Péloquin. Également résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la caisse populaire de Pierre-De Saurel que monsieur Michel Péloquin sera le nouveau signataire des chèques et autres effets bancaires au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

15-11-13

DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Le maire fait la lecture du rapport sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2013 qui s'achève, démontrant un surplus

budgétaire estimé de 1 579 \$. Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance dudit rapport; il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport du maire.

16-11-13 R.I.A.R.Y. : ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2014 de la *R.I.A.R.Y.* et d'autoriser le paiement de notre quote-part annuelle de 82 419 \$.

17-11-13 R.A.E. RICHELIEU/SAINT-LAURENT : ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

Il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2014 de la *Régie d'assainissement des eaux Richelieu/Saint-Laurent* augmentant du coup notre quote-part d'environ 2%.

À 20 h 38, le conseiller Luc Latraverse quitte la salle du conseil.

18-11-13 RÉSILIATION DE L'ENTENTE AVEC LE CONSULTANT EN GESTION DU PERSONNEL ET RELATIONS DE TRAVAIL

Considérant que le conseil municipal accordait en février 2011 un mandat en gestion du personnel et relations de travail pour la représenter, et ce, pour une période indéterminée; considérant que le nouveau conseil, élu le 3 novembre dernier, doit procéder à un contrôle serré des dépenses municipales, et ne voit plus la nécessité de défrayer des honoraires fixes annuels pour de tels services; considérant qu'un comité des ressources humaines sera prochainement formé. Il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser Me Raynald Mercille que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel donne préavis afin de mettre fin à l'entente de fourniture de services juridiques conclue dans sa résolution n° 30-02-11.

À 20 h 40, le conseiller Luc Latraverse reprend son siège.

19-11-13 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET D'ÉPANDAGE DE FONDANT DU RÉSEAU ROUTIER

Considérant que le conseil municipal a demandé pour une deuxième fois des soumissions pour le déneigement de son réseau routier et l'épandage de fondant; considérant qu'un seul soumissionnaire a déposé une soumission, soit Mini-Excavation Jean Préville enr.; considérant que le conseil municipal et son personnel cadre ont étudié les différentes options soumises; considérant que la soumission s'avère conforme au devis; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat de déneigement et d'épandage de fondant du réseau routier de Sainte-Anne-de-Sorel à la firme Mini-Excavation Jean Préville enr, selon l'option B retenue : soit pour un contrat d'un an, sans reconduction, au prix unitaire de 4 984,46 \$ du kilomètre et de 9 692 \$ pour les stationnements, totalisant ainsi un montant annuel de 96 920 \$ plus les taxes applicables. Le conseil verra à demander des soumissions plus tôt l'an prochain.

20-11-13 NOMINATION AUX DIFFÉRENTS COMITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Le directeur général fait lecture de la liste des comités et de leurs membres; il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comités internes et externes de la municipalité, liste reproduite aux pages suivantes de ce procès-verbal, avec l'ajout d'un comité « Ressources humaines » composé du maire et des conseillers Marie-France Bergeron, Diane Leduc et Roger Soulières et du directeur général Maxime Dauplaise.

NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT

21-11-13

Considérant qu'il y a lieu de nommer le maire suppléant pour les prochains six mois; il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer le conseiller Patrick Lamothe à titre de maire suppléant de novembre 2013 à mai 2014. Monsieur Lamothe accepte.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2013

22-11-13

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un refinancement d'emprunt le 25 novembre prochain; considérant que le conseil devra approuver le choix d'une institution financière pour ce refinancement : il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de tenir une séance extraordinaire le lundi 25 novembre prochain à 18 h 30.

REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DU CONSEIL SORTANT

23-11-13

Il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remercier l'ensemble des membres du conseil sortants pour le travail accompli au cours des quatre dernières années pour la population Sainte-Annoise.

AUTRES AFFAIRES

CELLULAIRE DU MAIRE

24-11-13

Considérant que la municipalité fournit au maire en fonction un téléphone cellulaire; considérant que la municipalité peut transférer la propriété de l'appareil utilisé par monsieur Lacombe à celui-ci conditionnellement à ce qu'il termine le contrat à un tarif consommateur jusqu'au 19 février 2015; considérant qu'il y a lieu d'acquérir un nouvel appareil pour monsieur le maire Michel Péloquin et de conclure une nouvelle entente contractuelle de 36 mois avec Bell; il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la cession du téléphone au maire sortant ainsi que l'acquisition d'un nouvel appareil sous contrat avec Bell pour 36 mois.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Gilles Paul : projet d'ordre du jour

- Jean-Pierre Cournoyer : disponibilité des résultats de l'élection en format papier

- Jean Préville : contrat de déneigement et d'épandage d'abrasif

- Pierre Landry : souhaite des relations plus cordiales entre la municipalité et la SABL, possibilité d'obtenir des collectes de matières recyclable plus fréquentes durant le temps des Fêtes

- Benoit Guévremont : demande à la CPTAQ pour la réouverture d'un restaurant dans l'ancien dépanneur

- Réjane T. Salvail : félicite l'ensemble des membres du conseil nouvellement élu

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

25-11-13

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21 h 07.

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Michel Péloquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Voir annexe du rapport du Président d'élection sur page suivante.

Aussi, voir la liste des comptes ci-après le rapport du Président d'élection.

Élections municipales du 3 novembre 2013

Lors de la fin du processus électoral, les candidats suivants ont été élus :

Poste de maire : M. Michel Péloquin

Poste de conseillers :

District n° 1	M. Pierre Pontbriand
District n° 2	M ^{me} Marie-France Bergeron
District n° 3	M ^{me} Diane Leduc
District n° 4	M. Luc Latraverse
District n° 5	M. Roger Soulières
District n° 6	M. Patrick Lamothe

RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DANS LES DISTRICTS 1, 2, 3, 4, 5 et 6

	BVA N° 1,2	BVA N° 3,4	BVA N° 5,6	Jour du vote	Total	
<u>POSTE DE MAIRE</u>						
M. Pierre Lacombe	74	107	56	444	681	41,02 %
M. Michel Péloquin	117	132	99	631	979	58,98 %

M. Michel Péloquin a été déclaré élu avec 298 votes de majorité.

Pourcentage de participation au BVA : 25,5 %

Le nombre de bulletins rejetés est de : 15

DISTRICT N° 1 BVA JOUR DU VOTE TOTAL

Poste de maire

M. Pierre Lacombe	72
M. Michel Péloquin	118

Le nombre de bulletins rejetés est de : 5

Conseillers

M. Steve Pinard	47	88	135	49,82%
M. Pierre Pontbriand	43	93	136	50,18%

Le nombre d'électeurs inscrits est de : 380

Le nombre de bulletins valides est de : 271

Le nombre de bulletins rejetés est de : 18

M. Pierre Pontbriand a été déclaré élu avec 1 vote de majorité.

Pourcentage de participation district 1 : 76 %

**LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉE À LA SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2013**

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>	<u>AUTORISATION PAIEMENT</u>
0007 Bell Mobilité	Cellulaires (novembre)	511.95 \$	Règl. 421-2007 PAYÉ
0008 Bell Canada	Mairie	317.06 \$	Règl. 421-2007
	Voirie	157.55 \$	
	Télémertrie (10 oct. Au 10 nov.)	257.70 \$	PAYÉ
	Télémertrie (19 oct. Au 19 nov.)	<u>257.70 \$</u>	
		990.01 \$	
0009 Hydro Québec	Éclairage public (septembre 2013)	1 487.91 \$	Règl. 421-2007 PAYÉ
	Éclairage public	45.73 \$	
	Éclairage public (octobre 2013)	1 537.48 \$	
	Loisirs	399.37 \$	
	Garage voirie	558.15 \$	
	Annonce croisière	28.35 \$	
	Mairie	764.52 \$	
	Bâtisse jeux d'eau	262.44 \$	
	Stations de pompage	<u>1 964.83 \$</u>	
		7 048.78 \$	
0010 R.I.A.R.Y	Quote-part novembre 2013	8 025.20 \$	Réso. 18-12-12
0011 Ville de Sorel-Tracy	Protection incendie octobre 2013	25 604.00 \$	Règl. 421-2007
	Entente intégration - Loisirs 2013	<u>159 991.16 \$</u>	
		185 595.16 \$	PAYÉ
	Cour municipale	400.00 \$	
	Protection incendie novembre 2013	<u>25 604.00 \$</u>	
		26 004.00 \$	
0012 EBI Environnement	Location conteneurs septembre	2 018.71 \$	Règl. 421-2007
	Location conteneurs octobre	767.52 \$	
	Conteneurs île aux fantômes septembre	114.98 \$	
	Conteneurs île aux fantômes octobre (fin 15/10)	<u>57.49 \$</u>	
		2 958.70 \$	
0017 MRC Bas-Richelieu	Service de communication (mesure urgence)	181.21 \$	Règl. 421-2007
	Collecte appareils réfrigération	586.36 \$	PAYÉ
	Quote-part déchets octobre 2012	-12.59 \$	
	Honoraire projet domiciliaire	188.26 \$	
	Quote-part déchets novembre 2012	<u>15 707.98 \$</u>	
		16 651.22 \$	
0021 Xérox	Copie octobre 2013	228.87 \$	Règl. 421-2007
0025 Sintra	Asphalte chaude	104.98 \$	L. Jobin
	Pont Île aux fantômes	20 979.39 \$	
	Pont île d'Embarras (réparé joints)	551.88 \$	
	Condos de la Rive (eau-égout)	26 271.79 \$	
	Asphalte chaude	<u>103.06 \$</u>	
		48 011.10 \$	
0026 Patrick Morin	Voirie, garage entretien et outils	146.14 \$	L. Jobin
	Pont Ile aux fantômes	48.68 \$	
	Patinoire	167.30 \$	
	Pièces pour patinoire	18.56 \$	
	Clés membres conseil	13.75 \$	
	Ciment creusage, contenant asphalte	111.78 \$	
	Pièces purge	55.04 \$	
	Élection	<u>149.38 \$</u>	
		710.63 \$	
0028 CORP. Sun Média	Avis public contrat déneigement	264.85 \$	M. Dauplaise
0030 Fournitures Bureau Denis	Fournitures pour élections	160.71 \$	M. Dauplaise
0034 Xylem Canada	Pièce de remplacement station pompage	15 300.21 \$	Réso. 12-08-13
0036 Fonds inform. sur le territoire	Mutations septembre et octobre 2013	52.00 \$	Règl. 421-2007
0038 Location Sorel	Location perceuse	264.44 \$	L. Jobin
0044 Cégep de Sorel-Tracy	Contribution organisme sportif	405.00 \$	Règl. 421-2007
0049 Chantal L. & Petite caisse	Aliments	55.63 \$	Règl. 421-2007
	Fournitures de bureau	55.96 \$	
	Élections	<u>61.21 \$</u>	
		172.80 \$	PAYÉ
0049 Chantal L. & Petite caisse	Aliments	9.25 \$	
	Trousse 1er soin	10.91 \$	
	Élection	<u>2.30 \$</u>	
		22.46 \$	
0070 Ministère des Ress. Naturelles	Bail île Lacroix	248.35 \$	Règl. 421-2007

0074 Pétrolière Esso	Hyundai (septembre 2013) Toyota (septembre, octobre 2013) Toyota Hyundai Ford #0311 Ford #0499	324.51 \$ 246.61 \$ 324.66 \$ 349.46 \$ 326.75 \$ <u>111.05 \$</u> 1 683.04 \$	L. Jobin PAYÉ PAYÉ
0083 Féd. Québécoise Chasseurs	Affiliation 2014	100.00 \$	Résol. 06-10-13
0094 Excavation M.D.Y. Inc.	Pont Île aux fantômes Égoût, aqueduc 1312, Chenal du Moine	5 515.93 \$ <u>2 326.52 \$</u> 7 842.45 \$	L. Jobin
0110 Visa Desjardins	Congrès FQM (septembre 2013) Fournitures et aliments élections Aliments Fournitures (politique familiale) Imprimante voirie Déplacement, stationnement M.Dauplaise	254.73 \$ 155.44 \$ 95.34 \$ 14.85 \$ 343.37 \$ <u>13.50 \$</u> 877.23 \$	M. Dauplaise PAYÉ
0105 AQLPA	Programme Changez d'air	100.00 \$	Résol. 23-03-13
0111 Desmarais Protection	Vérification câbles téléphone bâtisse jeux d'eau	160.97 \$	M. Dauplaise
0112 Canadian Tire	Eau génératrice, balise stationnement Plastique protecteur auto contrôle cânin	17.67 \$ <u>17.24 \$</u> 34.91 \$	L. Jobin
0179 Ent. Élect. D.A.	Réparation luminaires de rues	323.10 \$	L. Jobin
0194 EMCO	Pièces pour égoûts - aqueduc	2 395.01 \$	L. Jobin
0237 Centre Multi-pièces	Outils carburateur	78.13 \$	L. Jobin
0276 Danis Construction	Pierre pour Pont Ile aux fantômes	1 345.17 \$	L. Jobin
0334 Ferme Robert Péloquin	Nettoyage ponceau Maison des jeunes	201.20 \$	L. Jobin
0355 Imprimerie Sortrac	Cartes d'affaire M. Dauplaise Bulletins de vote	69.67 \$ <u>922.61 \$</u> 992.28 \$	M. Dauplaise
0389 Agritex Yamaska	Entretien et réparation JD-3720	434.07 \$	L. Jobin
0400 Mécanique général MPC	Pièces pour génératrice	201.38 \$	L. Jobin
0408 Solidec	Location conteneur	793.32 \$	Règl. 421-2007
0433 Great West	Ass.-collective novembre 2013	3 247.64 \$	Règl. 421-2007
0678 Excavation des Iles Inc.	Retrait des bouées	2 414.48 \$	L. Jobin
0688 Maxime Dauplaise	Produits nettoyage Fête de l'Halloween Frais déplacement	94.24 \$ 344.64 \$ <u>104.50 \$</u> 543.38 \$	PAYÉ Règl. 470-2012
0724 Vitres d'autos JP	Réparation Toyota (voirie)	78.87 \$	L. Jobin
0805 Groupe Maska	Gyrophare Toyota Entretien Hyundai Génératrice (entretien) Entretien Toyota Pièces chenillette	30.63 \$ 101.44 \$ 42.33 \$ 323.24 \$ <u>57.40 \$</u> 555.04 \$	L. Jobin
0868 Municonseils Avocats	Consultations générales Dossier L. Arnold Dossier R. Huletsky Dossier B. Laprade	2 204.65 \$ 332.89 \$ 1 065.90 \$ <u>1 707.38 \$</u> 5 310.82 \$	M. Dauplaise
0896 Environnement KMJ	Nettoyage puisards	1 153.65 \$	L. Jobin
99703 Disteau Inc.	Borne fontaine temp. Ile aux fantômes (paiement 60%)	1 724.63 \$	M. Dauplaise
99704 Ahmed Brinsi	Frais déplacement (inspecteur)	59.95 \$	Règl. 470-2012
99709 Restaurant Tracy	Lunch pour le personnel électoral	540.67 \$	M. Dauplaise
99720 Terrassement Herbe-Bonneau	Travaux Chenal du Moine Nettoyage 1363, Chenal du Moine Corrections rue Ménard et Avelin Péloquin	1 264.72 \$ 1 149.75 \$ <u>689.85 \$</u> 3 104.32 \$	L. Jobin
99752 Extincteur Mobile	Loc.40 extincteurs Pont île aux fantômes	6 415.61 \$	L. Jobin
99769 Ent. Clément Forcier	Balayage de rues	2 000.57 \$	L. Jobin
99788 Nicoletti Pneus	Pneus (4) Toyota	482.67 \$	L. Jobin
99794 Michel Dulude	Sécurité élections 2013	100.00 \$	M. Dauplaise

99795 Benoît Aubuchon	Sécurité élections 2013	100.00 \$	M. Dauplaise
99804 Société Raynald Mercille	Services septembre-octobre 2013	2 565.54 \$	Résol. 30-02-11
99840 Location FGL	Location d'un gator île aux fantômes (août-septembre)	689.85 \$	L. Jobin
	Location d'un gator île aux fantômes (sept-octobre)	693.65 \$	
	Loc. mèche et perceuse station pompage	<u>111.30 \$</u>	
		1 494.80 \$	
99850 Michèle Bérubé	Frais déplacement	23.65 \$	Règl. 470-2012
99908 Les Services exp inc.	Analyse peinture Pont Ile aux fantômes	689.85 \$	Résol. 22-07-13
99909 Dufault et Frère inc.	Matériel bande de patinoire	517.38 \$	L. Jobin
99910 Kalitec	Ébauche et support enseigne entrée village	471.41 \$	M. Dauplaise
99933 Logiteck	Hébergement site internet	258.69 \$	Règl. 421-2007
99959 Clinique vétérinaire de Sorel	Euthanasie 16 chats 549, Ch. du Moine(remb. Citoyen)	901.44 \$	M. Dauplaise
	Laso pour chiens	284.11 \$	
	Euthanasie Mme Hulsky	<u>574.34 \$</u>	
		1 759.89 \$	
99961 Voiturettes M.Bouchard	Loc.voiturette ambulance (23/08 au 22/09)	776.08 \$	M. Dauplaise
	Loc.voiturette ambulance (23/09 au 07/10)	402.41 \$	
	Loc.voiturette 4 passagers	776.08 \$	
	Aquisition (immo.) voiturette E-Z-GO électriques	<u>3 679.20 \$</u>	
		5 633.77 \$	
99974 Constructo SEAO	Appel d'offre déneigement	11.78 \$	M. Dauplaise
99989 Diffusion Strato	Licence chiens	181.66 \$	M. Dauplaise
Rémunérations du personnel électoral	(voir documents joints)	9 270.31 \$	M. Dauplaise

TOTAL : **383 033.83 \$**

Remb.taxes payées en trop
Voir documents joints 764.10 \$

<u>Allocation-départ</u>	Salaires	32 151.07 \$	Règl. 421-2007
Voir document joint 370.00 \$	DAS Octobre 2013	<u>23 675.49 \$</u>	Règl. 421-2007
		55 826.56 \$	Payé

GRAND TOTAL : **438 860.39 \$** Incluant salaires et DAS

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 25 novembre 2013 à 18 h 30 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Michel Péloquin, maire
Marie-France Bergeron
Patrick Lamothe
Luc Latraverse
Diane Leduc
Pierre Pontbriand
Roger Soulières, conseillers

Maxime Dauplaise, directeur général et secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Sept personnes assistent à la séance. La séance extraordinaire a été déterminée suite à l'adoption de la résolution n° 22-11-13 le 11 novembre dernier.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

26-11-13

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Refinancement règlement n° 360-2002-1
- 4 Demande d'autorisation d'un usage autre en zone agricole sur le lot 4 484 498 afin d'autoriser l'usage commercial « restaurant »
- 5- Questions du public
- 6- Levée de l'assemblée

REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT N° 360-2002-1

27-11-13

Il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada pour son emprunt du 3 décembre 2013 au montant de 1 317 000 \$ par billet en vertu du règlement d'emprunt n° 360-2002-1, au pair, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

115 400 \$	2.89 %	03 décembre 2014
118 800 \$	2.89 %	03 décembre 2015
122 200 \$	2.89 %	03 décembre 2016
125 700 \$	2.89 %	03 décembre 2017
834 900 \$	2.89 %	03 décembre 2018

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT N°360-2002-1

28-11-13

Attendu que, conformément au règlement d'emprunt n° 360-2002-1, la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel souhaite emprunter par billet un montant total de 1 317 000 \$;

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement;

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel aura, le 2 décembre 2013, un montant de 1 317 000 \$ à renouveler, sur un emprunt original de 1 780 000 \$, pour une période de 10 ans, en vertu du règlement n° 360-2002-1;

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit; qu'un emprunt par billet au montant de 1 317 000 \$ prévu au règlement d'emprunt n° 360-2002-1 soit réalisé; que les billets soient signés par le maire Michel Péloquin et le secrétaire-trésorier Maxime Dauplaise; que les billets soient datés du 3 décembre 2013; que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement; que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2014	115 400 \$	
2015	118 800 \$	
2016	122 200 \$	
2017	125 700 \$	
2018	129 400 \$	(à payer en 2018)
2018	705 500 \$	(à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 3 décembre 2013), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2019 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement n° 360-2002-1, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel emprunte 1 317 000 \$ par billets, en renouvellement d'une émission d'obligations ou de billets pour un terme additionnel de 1 jour au terme original du règlement n° 360-2002-1.

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE AUTRE EN ZONE AGRICOLE SUR LE LOT 4 484 498 AFIN D'AUTORISER L'USAGE COMMERCIAL « RESTAURANT »

29-11-13

Considérant qu'une demande a été déposée le 10 octobre 2013; considérant que la demande vise l'ouverture d'un restaurant dans un local vacant existant situé sur le lot 4 484 498; considérant que ce local a été utilisé comme dépanneur depuis plus de quarante (40) ans; considérant que cette bâtisse est construite depuis 1930 et elle est sise au 556, chemin du Chenal-du-Moine; considérant que cette demande se situe dans la zone C-214 au plan de zonage; considérant que cette demande est conforme au règlement de zonage n° 436-2009; considérant que ce lot est adjacent au périmètre urbain et à proximité des activités existantes (école, église, cimetière, parc) et que l'usage n'aura aucun impact négatif pour les activités agricoles; considérant qu'il n'y a aucun potentiel agricole sur le lot 4 484 498 ainsi que sur les lots voisins car ils sont utilisés à des fins résidentielles; considérant la faible présence de commerce dans la municipalité et que ce restaurant contribue au développement économique local de Sainte-Anne-de-Sorel, notamment en saison estivale; considérant que cet usage ne modifie pas l'espace bâti existant; il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande d'autorisation d'un usage autre en zone agricole sur le lot 4 484 498 afin d'autoriser l'usage commercial « restaurant ». Également résolu d'autoriser les demandeurs pour l'obtention d'un permis d'alcool auprès de la RACJ pour un restaurant et servir seulement.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Richard Leduc : panneau radar de vitesse fixe
- Martin Lavallée : possibilité d'installer des dos d'âne à l'intersection de la rue du Quai et chemin du Chenal-du-Moine
- Pierre A. Arnold : suggère une analyse globale de la circulation
- Mélanie Millette : demande à la CPTAQ pour la réouverture d'un restaurant dans l'ancien dépanneur

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

30-11-13

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 18 h 45.

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Michel Péloquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 2 décembre 2013 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Michel Péloquin, maire
Marie-France Bergeron
Patrick Lamothe
Luc Latraverse
Diane Leduc
Pierre Pontbriand
Roger Soulières, conseillers

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Vingt-deux personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-12-13

Il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout au point 21 a) dans Autres Affaires, « orientation préliminaire dossier n° 406061. »

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-12-13

Il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013 tel que présenté.

03-12-13

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 novembre 2013 tel que présenté.

CORRESPONDANCE

04-12-13

-Les croisières Richelieu inc.: demande de location de quai pour la saison 2014.

Considérant la demande de réservation d'espace à quai pour le bateau *Le Survenant* des croisières Richelieu inc.; considérant que suite à l'achat du site de la Grange du Survenant, la municipalité avait consenti la disponibilité du quai pour deux ans à titre gratuit; considérant qu'il y a lieu d'autoriser la location du quai pour le bateau *Le Survenant*; en conséquence : il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer Les croisières Richelieu inc. que la location du quai sera de 3 000 \$ plus taxes et électricité.

05-12-13

Québec municipal: renouvellement adhésion 2014.

Suite à l'offre de renouvellement de notre adhésion au service internet du Québec municipal pour 2014; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de notre adhésion pour 2014 au montant de 500 \$ plus taxes.

06-12-13

Loisir et Sport Montérégie: Éditions Plaisirs d'hiver 2014.

Considérant que la campagne Plaisirs d'hiver 2014 se déroulera du 17 janvier au 23 février 2014; considérant que la campagne souhaite promouvoir la participation de la population aux différentes activités hivernales extérieures; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel réalisera pour une seconde fois une journée festive hivernale le 26 janvier 2014; en conséquence : il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité se joigne à la campagne nationale de promotion Plaisirs d'hiver 2014.

07-12-13

Pour le Plaisir de bouger et de Bien manger: Défi patin 2014.

Suite à l'invitation à participer au Défi patin 2014 de l'organisme Pour le Plaisir de bouger et de Bien manger; il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer pour une deuxième année au Défi patin 2014 qui se tiendra le dimanche 26 janvier prochain.

08-12-13

-Fédération de l'UPA de la Montérégie: commandite du Gala des Agristars 2014.

Considérant la correspondance de la Fédération de l'UPA de la Montérégie invitant la municipalité à commanditer le Gala des Agristars 2014; considérant que la région de Pierre-De Saurel a déjà souligné les Mérites agricoles; considérant que les offres de publicité débutent à 500 \$; considérant le désir de la municipalité de resserrer les dépenses; en conséquence; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite.

09-12-13

CLD de Pierre-De Saurel: demande de rencontre Pacte rural.

Suite à l'invitation des responsables du Pacte rural du CLD Pierre-De Saurel pour la tenue d'une rencontre de présentation et d'information sur le prochain Pacte rural; il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser les représentants que le conseil est disposé à les rencontrer lors d'une date qui conviendra à tous.

10-12-13

-Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel : demande d'aide financière pour la tenue de diverses activités; demande d'autorisation pour la tenue du tournoi de pêche 2014.

Le conseil prend connaissance de la correspondance de l'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel. Considérant que l'association demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de pêche familiale en juin 2014 ainsi qu'une aide financière; en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la tenue du tournoi de pêche en juin 2014 et de reporter la décision concernant l'aide financière à une date ultérieure après l'adoption des prévisions budgétaires 2014.

11-12-13

-Maison des jeunes : demandes pour construction d'un vestiaire et prêt d'un véhicule.

Considérant la demande de prêt d'un véhicule pour la livraison de sapins de Noël vendus lors de l'activité de financement de la Maison des jeunes; considérant que la *Politique d'utilisation des véhicules municipaux* ne permet pas le prêt des véhicules; considérant la demande de construction d'un nouveau vestiaire au Centre Germaine-Guèvremont; considérant l'analyse de l'achalandage de la Maison des Jeunes et du bureau du directeur des Travaux publics; en conséquence : il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter deux porte-vêtements qui seront installés dans la salle d'attente du bureau du directeur des Travaux publics. Également résolu d'aviser la Maison des jeunes que la municipalité ne peut prêter de véhicules municipaux mais accepte de rendre disponible un employé avec un véhicule pour la livraison des sapins sur le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel pour une période de quatre heures le samedi 7 décembre prochain.

12-12-13

-Journal Les 2 Rives : cahier spécial sur Sainte-Anne-de-Sorel.

Considérant que le journal *Les 2 Rives* publiera un cahier spécial sur les municipalités de Saint-Joseph-de-Sorel, Sainte-Anne-de-Sorel et Contrecoeur le 10 décembre prochain; considérant que cette édition sera consacrée à la présentation des nouveaux conseils municipaux et sur ce qui se passe dans le développement de ces municipalités; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel doit assainir ses finances; en conséquence : il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la conseillère aux projets spéciaux que la municipalité ne prendra pas de publicité à l'intérieur de cette édition.

13-12-13

-FM 101,7 : demande de contribution financière et commandite.

Considérant la demande de contribution financière de la station de radio locale FM 101,7 pour l'année 2014; considérant que le FM 101,7 propose trois types de forfait de messages de 30 secondes qui permettront à la municipalité de publiciser les différents événements se déroulant dans la municipalité; considérant que ces messages pourront être utilisés au moment jugé opportun; considérant que la municipalité peut en tout temps requérir les services de la station de radio locale en concluant une entente au besoin; en conséquence : il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer le FM 101,7 que la municipalité n'investira pas financièrement pour l'obtention d'une banque de messages pour 2014 mais utilisera les services de la station locale au besoin.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

14-12-13

Il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

15-12-13

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 2 décembre 2013; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 467-2012; en conséquence : il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 11 novembre et le 2 décembre 2013 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Aucune séance du comité consultatif d'urbanisme.

APPROPRIATION D'UNE SOMME PROVENANT DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ AU REMBOURSEMENT DE LA DETTE POUR L'EXERCICE 2013

16-12-13

Considérant que la municipalité a reçu dans le cadre du Programme TECQ provenant du retour de la taxe d'accise un montant destiné au remboursement du capital de la dette reliée aux travaux d'infrastructure du village; considérant que cette somme versée d'avance devrait être appliquée pour les années 2013, 2014 et 2015; considérant que cette somme fait partie du surplus accumulé non affecté de la municipalité; en conséquence : il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel affecte la somme de 76 812 \$ du surplus accumulé non affecté au remboursement de la dette pour 2013.

SERVICES DE CONSULTATIONS JURIDIQUES 2014

17-12-13

Considérant qu'il y a lieu de renouveler notre entente de services avec le bureau de Me Mario Paul-Hus pour diverses opinions verbales en droit municipal; en conséquence : il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler pour l'année 2014 l'entente de services de consultations juridiques avec la firme Municonseil, avocats, selon un mandat forfaitaire au montant de 825 \$ plus taxes.

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES

18-12-13

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel est membre de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) pour ses assurances générales depuis sa fondation en 2003; considérant que la municipalité bénéficie d'une exemption d'appel d'offres pour s'assurer avec la MMQ; considérant la résolution n° 12-04-13 demandant le lancement d'un appel d'offres pour le renouvellement des assurances générales; considérant que le contrat de nos assurances générales se renouvellera le 31 décembre prochain; en conséquence : il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler

nos assurances générales avec la Mutuelle des municipalités du Québec pour 2014 et de rescinder la résolution n° 12-04-13.

O.M.H. SAINTE-ANNE-DE-SOREL : ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014.

19-12-13

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2014 de l'O.M.H. de Sainte-Anne-de-Sorel établissant notre quote-part à 3175 \$.

TERRAINS DE JEUX
EMPLOI CANADA 2014

20-12-13

Considérant qu'il y a lieu de demander une subvention dans le cadre d'un projet d'emploi pour étudiants; en conséquence, : il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du programme « Emplois d'été Canada 2014 »; que le directeur général Maxime Dauplaise soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada; que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2014

21-12-13

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2014, qui débiteront à 20 h le :

lundi le 20 janvier	lundi le 3 février
lundi le 3 mars	lundi le 7 avril
lundi le 5 mai	lundi le 2 juin
lundi le 7 juillet	lundi le 25 août
lundi le 8 septembre	lundi le 6 octobre
lundi le 3 novembre	lundi le 1 ^{er} décembre

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le directeur général mentionne qu'il a reçu toutes les déclarations d'intérêts pécuniaires des élus.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2014-2016

22-12-13

Il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de tenir la séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2014 et du plan triennal 2014-2016, le jeudi le 5 décembre 2013 à 19 h.

FÉLICITATIONS MÉRITE AGRICOLE 2013

23-12-13

Considérant la tenue du gala de l'excellence agricole de Pierre-De Saurel le 23 novembre dernier; en conséquence : il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de féliciter tous les lauréats de ce 9^e Mérite agricole ainsi que le président d'honneur monsieur Patrick Lamothe « Enseignant responsable du cours de projet personnel d'orientation et de sensibilisation à l'entrepreneuriat » de l'École Secondaire Fernand Lefebvre et conseiller municipal qui a offert un discours rassembleur et inspirant pour les jeunes de la relève.

AVIS DE MOTION POUR PRÉSENTER LE RÈGLEMENT No 484-2013 CONCERNANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014, LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS, LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

AVIS DE MOTION est donné avec dispense de lecture par la conseillère Diane Leduc afin de présenter à une séance extraordinaire de ce conseil, un règlement n^o 484-2013 concernant les prévisions budgétaires 2014, le plan triennal d'immobilisations, les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2014 et les conditions de leur perception.

AVIS DE MOTION POUR PRÉSENTER LE RÈGLEMENT No 485-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT No 470-2012 ÉTABLISSANT UN TARIF APPLICABLE AU CAS OÙ DES DÉPENSES SONT OCCASIONNÉES POUR LE COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Roger Soulières afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement n^o 485-2013 modifiant le règlement n^o 470-2012 établissant un tarif applicable au cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

AVIS DE MOTION POUR PRÉSENTER LE RÈGLEMENT No 486-2013 CONSTITUANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Luc Latraverse afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement n^o 486-2013 constituant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

AVIS DE MOTION POUR PRÉSENTER LE RÈGLEMENT No 487-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT No 468-2012 RELATIF AU PROGRAMME DE REVITALISATION APPLICABLE À CERTAINS SECTEURS RÉSIDENTIELS

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Marie-France Bergeron afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement n° 487-2013 modifiant le règlement n° 468-2012 relatif au programme de revitalisation applicable à certains secteurs résidentiels.

AVIS DE MOTION POUR PRÉSENTER LE RÈGLEMENT No 488-2013 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Diane Leduc afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement n° 488-2013 concernant le traitement des élus municipaux.

AUTRES AFFAIRES

24-12-13

ORIENTATON PRÉLIMINAIRE DOSSIER No 406061 DE LA CPTAQ

Considérant que *La Commission de protection du territoire agricole du Québec* (CPTAQ) a transmis à la municipalité le compte rendu de la demande n° 406061 ainsi que l'orientation préliminaire;

Considérant que la municipalité fait partie des personnes intéressées par la demande qu'elle peut dans les trente jours demander une rencontre avec la Commission;

Considérant que le demandeur a déjà effectué une telle demande;

Considérant que lors de cette rencontre, la municipalité participe afin d'expliquer son appui au projet; en conséquence, : il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la Commission une rencontre concernant le dossier n° 406061.

QUESTIONS DU PUBLIC

- René Palardy : question sur le comité consultatif d'urbanisme.
- Léo Dutil : appréciation du déroulement de la séance du conseil.
- Marc-Henri Latraverse : croisières Richelieu vs utilisation du conteneur, éclairage du stationnement face au théâtre.
- Pierre A. Arnold : pont de l'Île-aux-Fantômes, appartenance du pont.
- Le conseiller Patrick Lamothe rappelle les motifs de la tenue de séances extraordinaires.
- Le maire mentionne la présence de la municipalité sur Facebook.

25-12-13

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 57.

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Michel Pélouquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Voir la liste des comptes ci-après.

**LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉE À LA SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2013**

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>	<u>AUTORISATION PAIEMENT</u>
0007 Bell Mobilité	Cellulaires	-341.61 \$	Règl. 421-2007 PAYÉ
0008 Bell Canada	Télémetrie	257.70 \$	Règl. 421-2007
0009 Hydro Québec	Billetterie et quai	261.10 \$	Règl. 421-2007
0010 R.I.A.R.Y	Quote-part décembre 2013	8 025.20 \$	Réso. 18-12-12
0011 Ville de Sorel-Tracy	Cour municipale	320.00 \$	Règl. 421-2007
0012 EBI Environnement	Location conteneurs 40verges Garage Conteneur 8vc Loisirs Conteneur 8vc Garage municipal	529.89 \$ 243.00 \$ <u>243.00 \$</u> 1 015.89 \$	Règl. 421-2007
0017 MRC Bas-Richelieu	Service de communication (conférence Pont) Soutien informatique (serveur) Quote-part déchets décembre 2013	89.05 \$ 1 011.57 \$ <u>15 707.98 \$</u> 16 808.60 \$	Règl. 421-2007
0021 Xérox	Copie novembre 2013	211.78 \$	Règl. 421-2007
0025 Sintra	Asphalte chaude Pierre (Ile d'Embarras)	196.59 \$ <u>8.33 \$</u> 204.92 \$	L. Jobin
0026 Patrick Morin	Voirie, garage entretien et outils Patinoire Déglaçant Mairie Outils aqueduc et garage Remplacement boîte aux lettres Pièces pour stationnement Bâche et abri pour abrasif	40.21 \$ 48.03 \$ 126.36 \$ 58.63 \$ 88.49 \$ 196.93 \$ <u>298.90 \$</u> 857.55 \$	L. Jobin
0030 Fournitures Bureau Denis	Fournitures de bureau	210.86 \$	M. Dauplaise
0032 Wolseley	Pièces pour aqueduc	1 077.93 \$	L. Jobin
0069 Parklink	Horodateur novembre 2013 Horodateur décembre 2013	153.21 \$ <u>153.21 \$</u> 306.42 \$	
0070 Ministre des finances	Cotisation licence RBQ	140.07 \$	Règl. 421-2007
0074 Pétrolière Esso	Hyundai Toyota Ford #0311 Chenillette Bombardier Ford #0499	294.82 \$ 237.78 \$ 180.39 \$ 163.51 \$ <u>119.16 \$</u> 995.66 \$	L. Jobin
0094 Excavation M.D.Y. Inc.	Pavage 1312 et 1314 Chenal du Moine Enlèvement des quais Station pompage #5 et aqueduc Renvoi eau purge Île d'Embarras Fossé rue Marie-Napoléon	635.24 \$ 275.94 \$ 1 368.20 \$ 537.51 \$ <u>4 139.10 \$</u> 6 955.99 \$	L. Jobin
0096 École Sainte-Anne-Les-Îles	Location gymnase pour camp de jour	758.10 \$	M. Dauplaise
0105 AQLPA	Programme "Changez d'air"	100.00 \$	Réso. 23-03-13
0110 Visa Desjardins	Aliments Poste	58.21 \$ <u>13.06 \$</u> 71.27 \$	M. Dauplaise
0112 Canadian Tire	Balise Eau javel bureau, filtres humidificateur Essuie-glaces Hyundai	16.07 \$ 24.46 \$ <u>39.05 \$</u> 79.58 \$	M. Dauplaise L. Jobin
0129 MicroAge	Renouvellement licence Symantec	275.94 \$	M. Dauplaise
0132 Équipements sanitaire Prodec	Papier et sacs ordures bureau et garage	132.68 \$	L. Jobin
0163 Comm. Scolaire de Sorel-Tracy	Utilisation des locaux pour élections municipales	366.20 \$	M. Dauplaise
0179 Ent. Élect. D.A.	Réparation luminaires de rues	1 467.26 \$	L. Jobin
0194 EMCO	Pièces station pompage #5	672.22 \$	L. Jobin
0276 Danis Construction	Remblais Pont Ile aux fantômes Pavage 1312, ch. Chenal du Moine	1 159.67 \$ <u>1 271.67 \$</u> 2 431.34 \$	L. Jobin
0308 Lumen	Luminaires Pièces Centre communautaire	91.06 \$ <u>105.92 \$</u> 196.98 \$	L. Jobin

0299 Rona Bibeau	Asphalte froide	630.35 \$	L. Jobin
0399 Antonio Moreau	4 manteaux hiver voirie	750.56 \$	L. Jobin
0405 Gimatech	Pièces&main d'œuvre Station pompage #1	1 024.30 \$	L. Jobin
0412 Les Pompes Ultra	Pièces&main d'œuvre Station pompage #5	3 331.98 \$	L. Jobin
0433 Great West	Ass.-collective novembre 2013	3 247.64 \$	Règl. 421-2007
0569 Distribution JRV	Pièces réparation JD-3720	175.06 \$	L. Jobin
0718 Studio Manning	Photos conseil	574.77 \$	M. Dauplaise
0750 Jean-Claude Dulude	Kilométrage vente licence et surveillance	577.61 \$	M. Dauplaise
0805 Groupe Maska	Entretien tracteur #3720	142.90 \$	L. Jobin
	Pièces pour stationnements	<u>85.20 \$</u>	
		228.10 \$	
0868 Municonseils Avocats	Consultations générales (déneigement)	2 374.23 \$	Règl. 421-2007
	Dossier L. Arnold	2 685.95 \$	
	Dossier R. Huletsky	<u>87.30 \$</u>	
		5 147.48 \$	
99703 Disteau Inc.	Borne fontaine temp. Ile aux fantômes (final 40%)	1 149.75 \$	L. Jobin
99704 Ahmed Brinsi	Frais déplacement (inspecteur)	101.75 \$	Règl. 470-2012
99725 HARSCO	Abrasifs	126.16 \$	L. Jobin
99736 Excavation Luc Lefebvre inc.	Entretien ponceau	1 509.61 \$	L. Jobin
99754 Texel	Toile géotextile pour aqueduc	629.49 \$	L. Jobin
99762 Sifto Canada Corporation	Abrasif	5 715.46 \$	L. Jobin
99857 Centre ponceau Courval	Matériels pour ponceaux	2 273.06 \$	L. Jobin
99933 Logiteck Informatique Inc.	Service technique (ajout/suppression de courriels)	57.49 \$	M. Dauplaise
99937 Émondage St-Germain	Ajuster lumière patinoire avec nacelle	155.22 \$	L. Jobin
99959 Clinique vétérinaire de Sorel	Euthanasie	155.57 \$	Règl. 421-2007
99993 Boulevard Fleuristes	Couronne Jour du Souvenir	114.98 \$	Réso. 05-09-13
	TOTAL :	71 980.77 \$	
<u>Remb.taxes payées en trop</u>			
Voir documents joints 444.75 \$	Salaires	24 603.09 \$	Règl. 421-2007 PAYÉ
	DAS Novembre 2013	16 035.85 \$	Règl. 421-2007 PAYÉ
	GRAND TOTAL :	112 619.71 \$	Incluant salaires et DAS

A la séance extraordinaire du budget du conseil municipal tenue jeudi le 5 décembre 2013 à 19 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Michel Péloquin, maire
Marie-France Bergeron
Patrick Lamothe
Luc Latraverse
Diane Leduc
Pierre Pontbriand
Roger Soulières, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Dix personnes assistent à la séance.

La séance extraordinaire du budget a été annoncée lors du dépôt du rapport du maire et officialisée suite à l'adoption de la résolution n° 22-12-13 le 2 décembre dernier.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

26-12-13

Il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Ouverture de la séance
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Présentation des prévisions budgétaires de l'an 2014
- 4-Adoption du règlement n° 484-2013 concernant le budget 2014, le plan triennal d'immobilisations, les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2014 et les conditions de leur perception
- 5-Questions du public
- 6-Levée de l'assemblée

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'AN 2014

27-12-13

À la demande du maire, le directeur général dépose et présente les prévisions budgétaires 2014. Il est proposé par Patrick Lamothe appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les prévisions budgétaires 2014.

ADOPTION DU RÈGLEMENT No 484-2013 VISANT À ADOPTER LE BUDGET 2014, LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS, LES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

28-12-13

CONSIDÉRANT QUE la corporation municipale de Sainte-Anne-de-Sorel doit adopter ses prévisions pour l'année 2014;

CONSIDÉRANT QUE le budget pour l'année 2014 doit prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q. c. F-2.1) permet de fixer plusieurs taux de taxes foncières générales selon les catégories d'immeubles;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la fiscalité municipale* permet d'imposer une tarification pour financer différents biens, services ou activités;

CONSIDÉRANT les articles 244.29 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion relatif au présent règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 2 décembre 2013 par la conseillère Diane Leduc avec dispense de lecture.

CONSIDÉRANT QU'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard, deux jours juridiques avant la séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Patrick Lamothe

APPUYÉ PAR : Diane Leduc

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 484-2013 reproduit aux pages suivantes.

Avant le début de la période de questions, le maire demande aux élus s'ils désirent s'exprimer sur les prévisions budgétaires 2014. La conseillère Diane Leduc mentionne les efforts du conseil afin de pallier au manque à gagner provenant de la TVQ et le conseiller Pierre Pontbriand explique la réforme de la TVQ.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Pierre A. Arnold : félicite les efforts du conseil, dette actuelle, transfert du pont de l'Île-aux-Fantômes.

-René Palardy : manque à gagner de la TVQ.

-Grégoire Bastien : désire explications sur : le poste « Port de plaisance, quais et jeux d'eau » et sur les investissements prévus afin d'améliorer la sécurité au bassin du parc Constant-Plante.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire du budget est levée à 19 h 25 sur la proposition de Pierre Pontbriand, appuyée par Marie-France Bergeron et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Michel Péloquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »